ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES
Guinée

EVALUATION SOMMATIVE DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

(PNUAD) 2018-2022

Rapport final

Requise par le Bureau de la Coordination des Nations Unies Guinée

Présenté par :

1. Gustave Ouattara, Consultant international, chef de mission
2. Mamadou Bailo Baldet, Consultant national
3. Aboubacar Dia, Consultant national

Décembre 2021

Informations sur le PNUAD		
Titre du Programme	Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement	
Numéro Atlas	n/a	
Produit et résultat institutionnel	4 Effets ; 11 produits	
Pays	Guinée	
Région	Tout le pays	
Date de signature du document de programme pays	7 Décembre 2017	
Dates du programme	**Démarrage**	**Fin prévue**
	2018	2022
Budget alloué du PNUAD	230,347,787 USD	
Dépenses engagées à la date de l'évaluation	168,055,129 USD	
Source de financement	**Agences des Nations Unies et Partenaires techniques et Financiers**	
Agence d'exécution	**Agences des Nations Unies & Partenaires Nationaux**	

Table des matières

TABLE DES MATIERES 3

LISTE DES ACRONYMES 6

I. RESUME EXECUTIF 7

II. INTRODUCTION 10

2.1 BUT DE L'EVALUATION 10
2.2 PORTEE DE L'EVALUATION 10
2.3 OBJECTIFS DE L'EVALUATION 10
2.4 QUESTIONS EVALUATIVES 11
2.5 STRUCTURE DU RAPPORT 11

III. CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL DE LA FORMULATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNUAD 2018-2022 12

IV. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION 14

4.1 SEANCE DE BRIEFING 14
4.2 LA REVUE DOCUMENTAIRE 15
4.3 LES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET DE GROUPES 15
4.4 LES VISITES DE TERRAIN 16
4.5 ANALYSE ET SYNTHESE DES DONNEES 17
4.6 LIMITES ET MESURES D'ADAPTATIONS 17
4.7 CALENDRIER DE LA MISSION 19
4.8 STRUCTURE DE GESTION ET DE GOUVERNANCE DE L'EVALUATION 19

V. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION SOMMATIVE DU PNUAD 20

5.1 PERTINENCE 20
5.1.1 Pertinence et adéquation avec les priorités nationales définies dans le PNDES 2016-2020 et les engagements internationaux et régionaux *20*
5.1.2 Pertinence en termes d'adéquation avec les besoins des bénéficiaires *21*
5.1.3 Validité de la théorie du changement, cohérence de la chaine de résultats et, pertinence et qualité des indicateurs et des activités du PNUAD *21*
5.1.4 Pertinence par rapport aux principes de programmation des Nations Unies *24*
5.1.5 Pertinence par rapport à l'alignement des programmes des agences sur le PNUAD *24*
5.1.6 Pertinence par rapport à l'adaptation de l'équipe de pays à l'évolution des circonstances dans le pays *25*
5.2 EFFICACITE 26
5.2.1 Niveau de réalisation des effets et des produits du PNUAD *26*
5.2.2 Contribution de l'équipe pays des Nations Unies aux résultats/ effets définis dans le PNUAD et à la réalisation des cibles prioritaires des ODD *28*
5.2.3 Facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des effets *30*
5.2.4 Contribution des activités d'informations et de communication à l'atteinte des résultats *30*
5.2.5 Exploitation des avantages comparatifs et du concept « unis dans l'action » et relation avec l'atteinte de résultats probants *31*
5.2.6 Fonctionnement des mécanismes de coordination du PNUAD et perception de ces mécanismes par le Gouvernement et les PTF *32*
5.3 EFFICIENCE 32
5.3.1 L'optimalité de l'utilisation des ressources (financières, humaines, matérielles) *32*
5.3.2 L'adéquation entre besoins et disponibilité de ressources (financières, humaines, matérielles) *34*
5.3.3 L'utilisation des ressources (financières, humaines, matérielles) par axes stratégiques *36*
5.3.4 La réduction des coûts de transaction *37*
5.3.5 La promotion de partenariats et d'alliances stratégiques *37*
5.4 DURABILITE 39

5.4.1 Mise à l'échelle et/ou institutionnalisation par l'État des résultats des programmes et projets *39*
5.4.2 Degré d'appropriation de chaque axe du PNUAD par les institutions de l'État *39*
5.4.3 Pérennisation des changements positifs intervenus dans les différents domaines *40*
5.4.4 Facteurs positifs ou négatifs d'adhésion des bénéficiaires et des autres parties prenantes *40*
5.5 APPROCHE BASEE SUR LES DROITS DE L'HOMME, L'EGALITE/EQUITE DE GENRE..... 41
5.5.1 Prise en compte systématique des considérations relatives aux droits de l'homme et le genre dans la conception, la planification et la mise en œuvre *41*
5.5.2 Atteinte des groupes les plus vulnérables et à risque par les interventions..... *42*
5.5.3 Prise en compte par le système de suivi et de rapportage des considérations relatives aux droits de l'homme et d'égalité de genre *43*
5.5.4 Contribution des interventions du PNUAD à la levée des barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation..... *43*
5.5.5 Prise en compte du nexus humanitaire, développement et paix dans la mise en œuvre du PNUAD *44*

VI. CONCLUSIONS..... 45

6.1 Pertinence..... *45*
6.2 Efficacité *46*
6.3 Efficience..... *47*
6.4 Durabilité..... *47*
6.5 Approche basée sur les droits de l'homme, l'égalité/équité de genre *48*

VII. RECOMMANDATIONS 48

VIII. LEÇONS APPRISES ET LIMITES 49

ANNEXES..... 51

ANNEXE 1 : THEORIE DE CHANGEMENT..... 52
FIGURE 1: MACRO THEORIE DE CHANGEMENT POUR L'EFFET 1 DE L'UNDAF 52
FIGURE 2: MACRO THEORIE DE CHANGEMENT POUR L'EFFET 2 DE L'UNDAF 53
FIGURE 3: MACRO THEORIE DE CHANGEMENT POUR L'EFFET 3 DE L'UNDAF 54
FIGURE 4: MACRO THEORIE DE CHANGEMENT POUR L'EFFET 4 DE L'UNDAF 55
ANNEXE 2 : MATRICE D'EVALUATION DES PROGRES REALISES VIS-A-VIS DE L'ATTEINTE DES INDICATEURS D'EFFETS ET DE PRODUITS..... 57
ANNEXE 3 : PLAN DE TRAVAIL DE L'EVALUATION 77
ANNEXE 4 : INSTRUMENTS DE COLLECTE 78
ANNEXE 5 : ZONES COUVERTES PAR L'EVALUATION..... 92
ANNEXE 6 : LISTE DES PARTIES PRENANTES/PERSONNES INTERROGEES..... 93
ANNEXE 7 : MATRICE D'EVALUATION 97
ANNEXE 8 : ORGANISATIONS ENGAGEES/INTERVENANTS 119
ANNEXE 9 : LIENS ENTRE EFFETS DU PNUAD 2018-2022, RESULTATS STRATEGIQUES DU PNDES 2016-2020 ET ODD 123
ANNEXE 10 : LIENS ENTRE PRODUITS DU PNUAD 2018-2022, RESULTATS STRATEGIQUES DU PNDES 2016-2020 ET ODD..... 126
ANNEXE 11 : MODALITE DE CALCUL DE L'ESTIMATION DES CRITERES D'EVALUATION 129
ANNEXE 12 : LISTE DES DOCUMENTS UTILISES 131

Liste des tableaux

Tableau 1 : Estimations des performances du plan cadre selon les criteres d'evaluation 8
Tableau 2 : Nombre de personne rencontrees par categorie a la fois sur le terrain et a Conakry 16
Tableau 3 Recapitulatif des contraintes et des mesures d'adaptation 18
Tableau- 4 : Calendrier de l'Évaluation 19
Tableau 5 Liens entre PNDES et le PNUAD 21
Tableau 6 : Modalite de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence » 26
Tableau 7 : Analyse du niveau de realisation du PNUAD 26
Tableau 8 : Modalite de calcul du coefficient d'efficacite CE 32
Tableau 9 : Budget alloue et depense par effets par an 35
Tableau 10 : Modalite de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficience CEF » 39
Tableau 11: Modalite de calcul de l'indicateur « coefficient de durabilite CD» 41
Tableau 12 : Modalite de calcul de l'indicateur « coefficient Genre et Droits de l'Homme » 45

Liste des graphiques

Graphique 1 : Comite de pilotage du PNUAD 14
Graphiques 2 et 3 **:** Proportion du budget global et par effets disponible et a mobiliser 34
Graphique 4 Proportion de budget disponible et restant a mobiliser 34

Liste des acronymes

BCP : Bilan Commun Pays
DAO : Unis dans l'Action
FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GHP : Groupe d'Harmonisation des Programmes
GIC : Groupe Inter agence de Communication
GISE : Groupe Inter-Agence de Suivi et Évaluation
GR : Groupe de Résultat
GTG : Groupe Thématique Genre
HACT : Approche Harmonisée de Remise d'Espèces
HCDH : Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme
HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ODD : Objectifs du Développement Durable
OIM : Office International et de l'Immigration
OMT : Operation Management Team
CCDD : Cadre de Coopération pour le Développement Durable
PAI : Plan Annuel d'Investissement
PDL : Plan de Développement Local
PNDES : Plan National de Développement Économique et Social
PNUAD : Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PMT: Programme Management Team
PTA : Plan de travail Annuel
SNU : Système des Nations Unies
VEDAN : Violence, Exploitation Discrimination, Abus et Négligence

I. Résumé exécutif

Le cycle du PNUAD 2018-2022 arrive à terme en 2022 et son évaluation a pour objet d'analyser les progrès vers la réalisation des effets escomptés contenus dans le document de programme signé entre l'ensemble des agences des Nations Unies (résidentes et non résidentes) et le Gouvernement Guinéen en 2017.

L'objectif principal visé par la présente évaluation est de déterminer dans quelles mesures les produits du PNUAD contribuent à la réalisation des effets attendus afin d'orienter la mise en œuvre du prochain Cadre de coopération 2023-2027. Plus particulièrement, il s'agit de cerner les résultats atteints et de jeter un regard critique sur la manière dont les ressources ont été utilisées, de faire une analyse de la gouvernance du PNUAD et du positionnement des Nations Unies en Guinée.

L'évaluation sera utilisée par le Coordination du Système des Nations Unies et le Gouvernement en vue de formuler le prochain cycle programmatique en se fondant sur les acquis, les leçons apprises et les recommandations en liens avec les priorités et enjeux de développement nationaux déclinés dans le Bilan commun pays.

L'équipe d'évaluation a adopté une approche participative se basant sur une évaluation théorique utilisant des méthodes des voies de causalité, dans la mesure du possible, pour collecter des données afin de valider un ensemble sélectionné de chaînes de résultats. Ce processus de collecte et d'analyse de données a été effectué dans le cadre d'une évaluation reposant sur les critères de l'OCDE / CAD. Il s'est basé sur la matrice d'évaluation développée par l'équipe. La méthode de collecte d'analyse repose sur la revue documentaire, les interviews individuelles des partenaires ou les groupes de discussion et les visites de terrain pour des études de cas dans deux régions de la Guinée (Labé, Kankan).

Les principaux résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du PNUAD se présentent comme suit.

Les produits et les effets visés par le PNUAD sont pertinents et en parfaite adéquation avec les priorités nationales définies par le PNDES 2016-2020 et les engagements internationaux de la Guinée contenus dans le Programme 2030 ou les autres Conventions internationales ; et les documents de programmes de pays des agences examinés montrent que ceux-ci sont bien alignés sur les axes prioritaires du PNUAD 2018-2022.

- ✓ Les résultats du PNUAD (effets et produits) sont globalement en bonne voie de réalisation et l'équipe pays des Nations Unies a, malgré les contraintes liées à la Covid-19, grandement contribué à la réalisation des résultats du PNUAD et les cibles des ODD, à travers des interventions individuelles ou conjointes ;
- ✓ L'équipe des Nations Unies a fait preuve de capacités d'adaptation au contexte changeant en mobilisant des ressources additionnelles ou en réorientant les ressources disponibles pour répondre à la pandémie du Covid-19 sur les plans sanitaire et socio-économique ;
- ✓ Les ressources allouées au PNUAD ont été utilisées de manière optimale (de l'ordre de 73% de taux d'absorption en moyenne), au regard des résultats atteints ; le niveau de mobilisation des ressources étant cependant relativement faible, de l'ordre de 46% du total prévu ;
- ✓ Les questions des droits de l'homme et de l'égalité/équité du genre ont été prise en compte lors de l'élaboration des plans de travail et la mise en œuvre sur le terrain, et les interventions du PNUAD ont été bien orientées et ont effectivement pu atteindre les populations les plus vulnérables et à risque même si des efforts de meilleur ciblage seront nécessaires à l'avenir ;
- ✓ L'équipe d'évaluation n'a pas trouvé à ce stade de réalisations de mise à l'échelle par l'État des résultats d'un programme ou projet lié au PNUAD 2018-2022, même si des indices montrent une certaine appropriation des axes du PNUAD par certaines institutions de l'État, surtout au niveau décentralisé (régions administratives du pays).

✓ Les communautés tentent de s'approprier certains résultats et cherchent à répliquer les actions menées dans les communes de convergence à d'autres communautés.

Performances par critères

Le tableau 1 ci-dessous résume les conclusions de l'évaluation basée sur les critères de l'OCDE/CAD. Il apparaît que :

- Le PNUAD reste pertinent dans son alignement aux priorités nationales et aux engagements internationaux de la Guinée ;
- Le PNUAD a été moyennement efficace et moyennement efficient dans sa mise en œuvre ;
- La prise en compte du genre et des droits de l'homme par le PNUAD a été satisfaisante ;
- Il est moyennement probable que les résultats obtenus par le PNUAD soient durables.

Tableau 1 : Estimations des performances du plan cadre selon les critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Estimation/7[1]	Niveau de performance
Pertinence	*5,5/7*	*Pertinent*
Efficacité	*3,5/7*	*Moyennement efficace*
Efficience	*4/7*	*Moyennent efficient*
Durabilité	*3/7*	*Durabilité moyennement probable*
Genre et droits de l' Homme	*4,5/7*	*Prise en compte Satisfaisante*

Recommandations

Les recommandations suivantes ont été formulées sur la base des conclusions et des leçons apprises.

A l'attention du bureau de la Coordination

R1 Déconcentrer le Bureau du Coordonnateur Résidant à travers le recrutement de team leaders régionaux dédiés afin que le leadership soit effectivement assuré dans les domaines stratégiques et opérationnels pour le pilotage du prochain Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD)

A l'attention du bureau de la Coordination et des Agences des NU

R2. Trouver un accord de manière consensuelle sur l'approche décentralisé des interventions du SNU y compris sur les critères de ciblage de communes de convergence de tout le système pour le prochain CCDD

R3. Engager toutes les agences des Nations Unies dans le processus de planification décentralisée en s'assurant que leurs actions sur le terrain s'inscrivent dans les Plans de Développement Régionaux et Locaux (Communes) : PDR et PDL/PAI axés sur les ODD ;

R4. Améliorer l'utilisation des LTA par les services procurement/achats des agences y compris les achats groupés inter agences pour faire des économies

[1] Échelle de notation de 1 à 7: Pas du tout satisfaisant (0 à 2); Pas satisfaisant(2.1 à 3); Moyennement satisfaisant (3.1à 4); Satisfaisant (4.1 à 6); Très satisfaisant (6.1 à 7);

R5 Engager un plaidoyer et un dialogue de haut niveau afin que : (i) Le « One UN » soit une priorité du Gouvernement guinéen et que celui-ci remplisse son contrat de performance dans les missions régaliennes ; (ii) Le Gouvernement renforce son emprise et son leadership sur la mise en œuvre du prochain CCDD par une réelle volonté politique d'appropriation et de contrôle de l'accompagnement, selon les principes de la Déclaration de Paris sur l'aide au développement ; (iii) Le « One UN » soit soutenu par les sièges respectifs des agences des Nations Unies à travers des orientations et un suivi rapproché de sa mise en œuvre

Dans le cadre du prochain Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2023-2027) :

A l'attention du bureau de la Coordination.

R6. Renforcer les capacités du personnel membre des mécanismes de coordination en Gestion Axée sur les Résultats ainsi que ceux des Bureaux de Stratégies et de Développement (BSD) et s'assurer que l'équipe engagée dans l'élaboration du nouveau CCDD dispose d'une parfaite maîtrise de la GAR.

R7. Réviser les indicateurs du PNUAD, veiller à la formulation d'une théorie de changement plus solide, avec des hypothèses complètes.

A l'attention du bureau de la Coordination et des Agences SNU

R8 prendre des dispositions pour la formulation du prochain cycle programmatique de façon à disposer d'éléments pertinents de mesure des résultats (Effets et produits).

R9 Documenter et promouvoir les approches innovantes du travail et d'intervention.

R10 Adapter la stratégie de mobilisation des ressources au contexte actuelle, mettre en place un fond commun/pooled fund sectoriels, interagences et soutenir son opérationnalisation.

Leçons apprises

Après trois années et demi de mise en œuvre du PNUAD et au vu des résultats obtenus, les leçons suivantes peuvent être tirées et mises en évidences :

- La mise en place de programmes/projets conjoints qui amèneront toutes les agences à travailler ensemble avec un Team Leader régional spécialement détaché pour assurer le rôle de coordination de l'équipe constitue un gage de réussite de l'approche « Tous unis dans l'action ».
- Malgré l'existence de Plans de Travail Conjoints qui sont clairs dans la localisation des interventions, l'absence de plans de travail conjoints au niveau régional établissant la base de la collaboration avec les autorités régionales constitue une limite à l'opérationnalisation des PMT-R.
- La pérennisation des actions novatrices et leur mise à l'échelle éventuelle passera par l'accompagnement de l'État.

II. Introduction

Le Système des Nations Unies en Guinée (Agences, Fonds et Programmes) a signé avec le Gouvernement guinéen, le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD/PNUAD) pour la période 20118-2022. Quatre années après son démarrage en 2018, les Nations Unies, de concert avec le Gouvernement guinéen, ont décidé de réaliser une évaluation finale du PNUAD 2018-2022, comme prévu dans son plan de Suivi et d'Évaluation. Cet exercice d'évaluation finale offre l'avantage à toutes les parties prenantes dans sa mise en œuvre d'apprécier les progrès vers la réalisation ou non des effets et des produits, de jeter un regard critique sur la manière dont les ressources ont été utilisées et de faire une analyse de la gouvernance du PNUAD. Il s'agit par conséquent d'une évaluation sommative dans la mesure où elle permettra de mieux cadrer les orientations pour le prochain cycle 2023-2027 du PNUAD. Cette évaluation finale du PNUAD servira de prélude aux préparatifs du prochain cycle, qui débutent au cours du dernier trimestre de l'année précédant la fin du cycle en cours.

2.1 But de l'évaluation

Conformément au plan de Suivi et d'Évaluation du PNUAD, cette évaluation finale a un double but.

Le premier but est d'assurer la redevabilité de l'équipe pays des Nations Unies auprès des parties prenantes (l'État Guinéen, les partenaires techniques et financiers et les bénéficiaires) en rendant compte du *niveau d'atteinte des résultats* de janvier 2018 à juin 2021.

Le second est de renforcer l'apprentissage organisationnel permettant d'orienter la formulation et la mise en œuvre du prochain Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD 2023-2027).

2.2 Portée de l'évaluation

L'évaluation porte sur le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement en Guinée, pour la période de Janvier 2018 à Juin 2021 et doit couvrir les quatre (4) régions naturelles de la Guinée.

L'évaluation couvre tous les trois Axes du PNUAD, déclinés en quatre (4) effets composés de onze (11) produits qui contribuent à la réalisation des trois dimensions de l'agenda 2030 (*Voir Tableaux 7 plus bas dans ce rapport*).

Il s'agit, pour chacun de ces effets, de documenter leur niveau de réalisation, consignés dans le cadre des résultats et des ressources, tout en analysant la cohérence et la synergie inter agences (agences qui travaillent ensemble) pour l'atteinte des priorités de développement du pays.

La période que couvre cette évaluation correspond à celle de la conception à la mise en œuvre du PNUAD et de ses Plans de Travail Conjoints. Comme indiqué dans les TDR : « Il faut toutefois noter que des limites potentielles devraient être prises en considération, notamment la conduite de l'évaluation finale avant l'arrivée à terme du Plans de Travail Conjoints 2020-2021. Ainsi, le démarrage de l'évaluation coïncide en fait avec la période à partir de laquelle des résultats significatifs devraient être obtenus ».

2.3 Objectifs de l'évaluation

L'objectif général de l'évaluation est de déterminer dans quelle mesure les produits du PNUAD contribuent à la réalisation des effets attendus afin d'orienter la mise en œuvre du prochain Cadre de coopération 2023-2027.

De manière plus spécifique il s'agit de :

- ✓ Vérifier les acquis prévus ou imprévus de l'exécution du PNUAD de 2018 à 2021 et d'établir les performances réalisées y compris la contribution aux ODD;
- ✓ Identifier les leçons apprises au niveau stratégique et opérationnel ;
- ✓ Mettre en exergue les bonnes pratiques et approches innovantes utilisées ;
- ✓ Fournir des recommandations stratégiques et opérationnelles pour la réussite du futur Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour la période 2023-2027;
- ✓ Porter un jugement objectif sur les résultats obtenus en s'appuyant sur les critères de l'OCDE/CAD.

2.4 Questions évaluatives

Les critères essentiels à retenir pour cette évaluation finale axée sur les résultats sont ceux retenus dans les termes de référence, c'est-à-dire les critères de l'OCDE/CAD à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la pérennité/durabilité, les droits humains et l'équité du genre, mais aussi le repositionnement stratégique de l'Équipe de Pays des Nations Unies.

Pour formuler des recommandations qui seront utiles pour le prochain cycle de coopération, il nous a fallu prendre, d'autres critères comme les cinq principes programmatiques des Nations Unies, à savoir : Droit de l'homme, Genre, Durabilité Environnementale, Renforcement des Capacités, et Gestion Axée sur les Résultats avec une emphase sur le Genre et la Gestion axée sur les résultats ; ce dernier critère devant contribuer à la mesurabilité (définition de résultats – effets et produits – ainsi que d'indicateurs mesurables), nécessaire au suivi de l'atteinte des résultats et á l'établissement des responsabilités.

Les étapes suivantes ont été suivies dans le développement de la matrice d'évaluation :

- La spécification des questions principales au niveau de chaque critère d'évaluation ;
- L'examen et la clarification des questions d'évaluation proposées dans les Termes de référence afin de répondre plus efficacement aux attentes du SNU et ses autres partenaires ;
- L'élaboration de sous-questions détaillées ;
- La définition d'indicateurs de performance en relation avec chaque sous-question. La communication des résultats par rapport à ces indicateurs de performance fournit des preuves permettant de répondre aux questions de l'évaluation. Ces critères de performance ont été sélectionnés pour fournir des mesures pratiques ;
- L'identification des sources de données et les moyens d'obtenir et d'analyser des données pour répondre à chaque sous-question ; et,
- Des instruments spécifiques de collecte de données ont été élaborés pour les visites de terrain.

Le cadre d'évaluation présenté dans la matrice d'évaluation utilise la liste de questions contenues dans le tableau récapitulatif des questions d'évaluation à traiter dans les Termes de référence, mais les reformule dans certains cas et formule aussi d'autres questions. Pour chaque domaine de question, une question d'évaluation globale a été formulée. (voir la matrice d'évaluation en Annexe 7).

2.5 Structure du rapport

La structure du rapport est celle recommandée dans le Guide d'évaluation du Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies. Il comprend neuf (9) parties et une annexe. Il s'agit d'un résumé exécutif (partie 1), une introduction (partie 2), du contexte du pays (partie 3), de la méthodologie de l'évaluation (partie 4), des principaux résultats de l'évaluation (partie 5), des principales conclusions (partie 6), des recommandations (partie 7), des limitations et leçons apprises (partie 8), d'un résumé des taux de performance (partie 9) et des annexes du rapport.

III. Contexte national et international de la formulation et de la mise en œuvre du PNUAD 2018-2022

Dans le cadre de la formulation du PNDES 2016-2020, l'analyse de la situation avait fait ressortir le constat suivant :

- ✓ Les immenses potentialités en ressources naturelles et humaines et les appuis des partenaires n'ont pas permis encore à la Guinée de retrouver la voie du développement la conduisant à l'émergence ; le pays peinant toujours à prendre le sentier d'une croissance soutenue et durable permettant d'atteindre le niveau requis pour réduire significativement la pauvreté.
- ✓ Ces défis énormes de développement sont en relation avec l'atteinte des Objectifs du Développement Durable. Leurs examens appellent à la mise en œuvre de réformes susceptibles d'améliorer le niveau de la croissance économique, d'amortir les chocs exogènes tout en préservant les options futures et enfin, d'inscrire le pays dans une perspective de développement durable ; en étant réaliste et innovant, renforcer les engagements du gouvernement en matière de droits humains, en faisant en sorte que les conventions et traités ratifiés trouvent un ancrage dans les priorités et les programmes nationaux.

Le Bilan Commun de Pays (BCP) de 2016, avait permis d'identifier les défis de développement de la Guinée et les principaux domaines d'intervention de développement auxquels le SNU s'engage à contribuer, à savoir : (i) la gouvernance, l'état de droit et la démocratie ; (ii) la sécurité alimentaire et nutritionnelle et développement du capital naturel ; (iii) le développement inclusif du capital humain.

Cependant, depuis le démarrage du PNUAD 2018-2022, la situation politique du pays est restée tendue et particulièrement durant l'année 2020 avec de multiples agitations sociales liées aux processus électoraux, aux revendications syndicales et sociales liées à la revalorisation des conditions de vie, émaillées de violences, de morts, de blessés et d'arrestations avec des violations de droits de l'homme.

La migration irrégulière des jeunes est devenue un véritable fléau social. La Guinée figure au 3^{ième} rang parmi les pays africains qui pourvoient le plus grand nombre de migrants irréguliers en Europe et vers d'autres horizons ces deux dernières années.

Avec les multiples prorogations de l'état d'urgence sanitaire et les restrictions de mouvement, tous les secteurs d'activité économique ont été affectés avec pour conséquence directe la détérioration des conditions de vie et la fragilité générale du pays. Cette pandémie continue de mobiliser l'ensemble des agences du système des Nations Unies à travers un plan de réponse socioéconomique en appui à la mise en œuvre du plan national.

Le Coup d'État du 5 Septembre 2021 est venu s'ajouter à la fragilité du contexte socioéconomique.

Sur le plan de la réalisation des Objectifs de développement durables (ODD), la tendance est mitigée et les défis à relever sont importants pour cette décennie d'actions. Des progrès ont été accomplis grâce à la mise en œuvre du PNDES 2016-2020 qui a permis d'orienter et cadrer toutes les interventions des acteurs de développement dans le pays. Même si la dynamique de développement entamée dans les trois première années 2016-2019 a été quelque peu freinée par la pandémie de Covid-19 et la résurgence de la maladie à virus Ebola, l'économie guinéenne s'est montrée globalement résiliente et robuste.

Les progrès les plus remarquables ont été accomplis dans le cadre de l'accès à l'énergie (ODD7) et d'une certaine manière dans la réduction de la pauvreté (ODD1) et lutte contre la faim (0DD2). Quant aux ODD 3 et 4 relatifs à la santé et l'éducation, les progrès enregistrés sont importants en termes d'accès mais la qualité des services laisse à désirer et constitue un réel défi pour développer ces secteurs sociaux.

Ainsi, l'évaluation finale indépendante du PNUAD 2018-2022 intervient dans un contexte mondial dominé par la pandémie de Covid-19 et les catastrophes liées au changement climatique. Au niveau national, le contexte est dominé en plus par les changements institutionnels consécutifs au Coup d'État militaire du 5 Septembre 2021.

Par ailleurs, l'exercice national d'identification des principaux défis du développement et le processus d'élaboration du PNDES II 2021-2025 sont en cours, de même que la finalisation du Bilan Commun de Pays 2021 dont les conclusions et celles de cette évaluation, devraient permettre d'orienter l'élaboration du PNUAD 2023-2027. Certes, il faudra dans tous ces processus, tenir compte de la nouvelle donne d'avènement de nouvelles autorités à la tête du pays et la situation d'exception caractérisant une transition politique.

Le présent PNUAD 2018-2022 en cours d'évaluation s'est inscrit dans la réforme du SNU « Delivering as One » (DaO) ». Il s'articule autour de 4 effets et 11 produits (voir Tableaux en annexe) :

Effet 1 : D'ici 2022 Les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme.

Effet 2 : D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques des catastrophes

Effet 3 : D'ici 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité

Effet 4 : D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap.

Ces quatre effets représentent les trois axes d'interventions des agences des Nations Unies pour accompagner le Gouvernement Guinéen à travers ces priorités résumées dans les trois piliers transcrits dans le PNDES : (i) la promotion de la bonne gouvernance au service du développement durable ; (ii) la transformation économique inclusive et la gestion durable du capital naturel ; (iii) le développement inclusif du capital humain

Le budget total du PNUAD s'élève à 499 691 072 US$ dont 373 205 226, soit 74% des ressources à mobiliser au moment de la programmation.

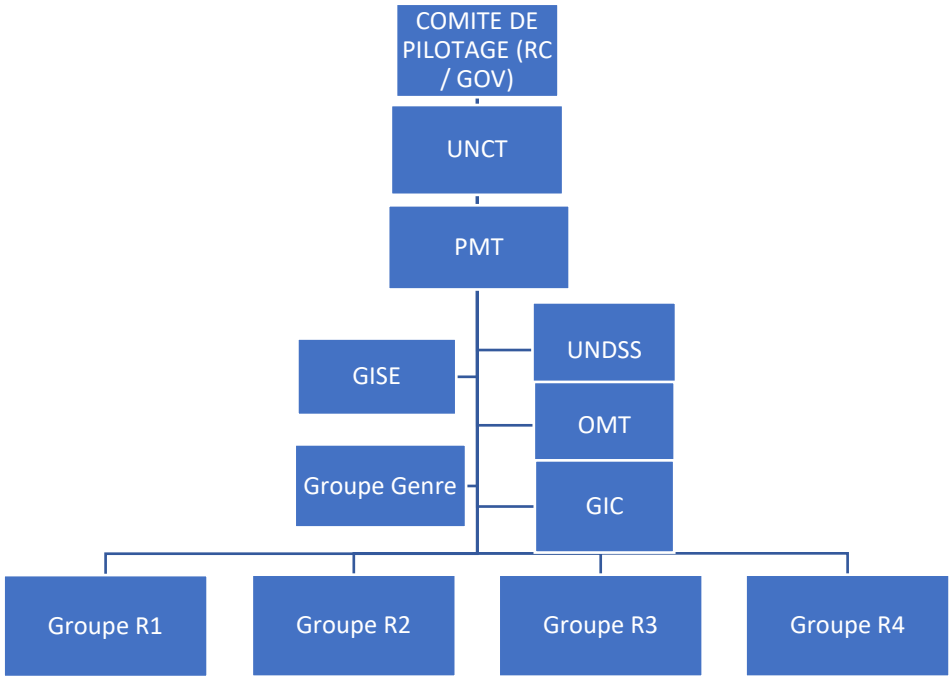
La stratégie de mise en œuvre du PNUAD 2018-2022 selon le DAO a pour but de renforcer la coordination, l'efficience, l'efficacité et la cohérence des interventions du système des Nations Unies. A cet effet, le SNU en Guinée devait procéder à une opérationnalisation progressive des cinq piliers du DaO qui sont : (i) Programme unique, (ii) Cadre budgétaire commun, (iii) Un leader unique, (iv) Service Opération commun et (v) Communication conjointe.

Comme indiqué dans le document du PNUAD 2018-2021, le dispositif institutionnel est composé d'un mécanisme de coordination à deux niveaux dont la première traite des orientations politiques et stratégiques (Comité Directeur « Unis dans l'Action ») et le second, des aspects techniques et opérationnels à savoir :

- L'Équipe Pays des Nations Unies (UNCT) ;

- Le Groupe d'Harmonisation des Programmes (GHP) devenu par la suite Programme Management Team (PMT);
- Les Groupes de Résultats (GR) ;
- Le Groupe de Gestion des Opérations (OMT) ;
- Le Groupe Thématique Genre (GTG) ;
- Le Groupe Inter agences de Suivi et Évaluation (GISE) ; et,
- Le Groupe Inter agences de Communication (GIC).

Graphique 1 : Comité de pilotage du PNUAD



Les principales parties prenantes au PNUAD 2018-2022 sont :

- ✓ Le Gouvernement (central et local) ;
- ✓ La société civile ;
- ✓ Les partenaires techniques et financiers (bi et multilatéraux de la Guinée) ;
- ✓ Le Système des Nations Unies (agences résidentes ou non résidentes, Bureaux régionaux et Sièges des agences) ;
- ✓ Les communautés comme bénéficiaires et acteurs de la mise en œuvre du PNUAD.

3.1 Séance de briefing

La mission a débuté par une séance de briefing de l'équipe d'évaluateurs sur les attentes, le champ de l'évaluation finale indépendante et les différents contours de la mission par le personnel du Bureau du Coordinateur Résident, notamment : le Strategic Planning/Team Leader, le Spécialiste en Partenariat et financement du développement, le Spécialiste en Communication et le Chargé de Suivi et Évaluation. De plus, cette rencontre a permis de convenir des principaux documents de référence complémentaires à mettre à la disposition de la mission

Tout le long du processus, l'équipe d'évaluation a interagit avec le groupe de référence, le chargé de suivi évaluation et la responsable du bureau de la coordination afin de faciliter la mission, tant du point de vue opérationnel que technique afin de parvenir à un consensus sur la qualité des livrables.

IV. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation sommative du PNUAD a été réalisée de façon participative avec l'implication de toutes les parties prenantes (Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies résidentes ; Gouvernement au niveau national et local (régions, préfectures et sous-préfectures); Société civile; Partenaires Techniques et Financiers bi et multilatéraux; Bénéficiaires des interventions SNU).

Conformément aux spécifications du document de termes de référence de l'évaluation, ce processus de collecte et d'analyse de données a été effectué dans le cadre d'une évaluation reposant sur les critères de l'OCDE / CAD. La matrice de *l'Annexe 3* spécifie la série de questions d'évaluation, ainsi que les indicateurs et méthodes de collecte et d'analyse de données correspondants, qui ont guidé la conception des instruments de collecte de données.

Ainsi, trois approches principales pour mener cette évaluation : (i) la revue documentaire ; (ii) les entretiens individuels et de groupes ; et, (iii) les visites de terrain. Tout ceci a été précédé de la réunion de briefing des consultants.

4.1 La revue documentaire

La revue documentaire a permis d'affiner la méthodologie, y compris la finalisation de la matrice d'évaluation jointe en Annexe.

La revue documentaire a porté sur quatre groupes de documents :

- ✓ Documents contextuels de la Guinée et du SNU en matière de planification/programmation stratégique, en général ;
- ✓ Documents de planification et de programmation du SNU dont : le PNUAD et ses déclinaisons dans les Programmes pays des Agences, les Plans de Travail Conjoints Biennaux 2018-2019 et 2020-2021;
- ✓ Documents de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PNUAD, faisant respectivement ressortir ce qui était planifié/programmé et ce qui a été réalisé (niveau Gouvernement, PNUAD et Agences)
- ✓ Divers rapports dont les rapports de revues annuelles du PNUAD et des programmes pays des Agences, les termes de référence et les rapports des groupes d'Effets, du Groupe Thématique Genre, du Groupe Inter agences de Suivi et Évaluation et du Groupe Inter agences de Communication ;
- ✓ Les procès-verbaux de réunion des groupes de résultats, du GISE, du GIC, du GTG et du PMT.

4.2 Les Entretiens individuels et de groupes

Les entretiens ont concerné les groupes d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PNUAD répartis dans diverses institutions et les bénéficiaires :

- ⇒ L'Équipe Pays des Nations Unies (UNCT) ;
- ⇒ Le Groupe d'Harmonisation des Programmes (GHP) devenu Équipe de Gestion du Programme (PMT) ;
- ⇒ Les Groupes d'Effets (GR) ;
- ⇒ Le Groupe de Gestion des Opérations (OMT) ;
- ⇒ Le Groupe Thématique Genre (GTG) ;
- ⇒ Le Groupe Inter agences de Suivi et Évaluation (GISE) ;
- ⇒ Le Groupe Inter agences de Communication (GIC) ;
- ⇒ Les équipes régionales des Nations Unies à Labé et Kankan ;
- ⇒ Les Secrétariats Généraux, les Directions techniques et les Bureaux de Stratégies et de Développement des ministères sectoriels ;

⇒ Les Directeurs de Cabinet des Gouvernorats ;
⇒ Les responsables sectoriels préfectoraux et régionaux ;
⇒ Les partenaires techniques et financiers (PTF) : la Banque Mondiale, la Délégation de l'UE, l'Ambassade du Japon, etc. ;
⇒ Les ONG et institutions partenaires.

Des contraintes dues au contexte de la Covid-19 et de changement institutionnel intervenu le 5 Septembre 2021 à la tête du pays n'ont pas permis de rencontrer toutes ces personnes notamment de l'administration publique. Des guides d'entretiens ont été élaborés dans ce cadre des différents entretiens.

Le Tableau 2 ci-dessous donne le nombre de personnes rencontrés par catégorie à la fois sur le terrain et à Conakry.

Tableau 2 : Nombre de personne rencontrées par catégorie à la fois sur le terrain et à Conakry

Catégories d'acteurs cibles	**Méthode de collecte**	Nombre de rencontres	Participants-			Sites visités
			Hommes	Femmes	Total	
Agences, Groupe PMT (Conakry)	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	9	29	4	33	
PTF	Entretiens semi-structurés	3	3	2	5	
BSD et Ministères (Conakry)	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe	10	17	1	18	
Bureaux régionaux Labé, Kankan	Entretiens semi-structurés ; Focus groupe et visites de sites de réalisations	4	42	7	49	2
Communes Labé, Kankan et ONG partenaires	Entretiens semi-structurés , Focus groupe et visites de sites de réalisations	31	11	20	31	15
	Total	52	102	34	136	17

4.3 Les visites de terrain

Des visites de quelques projets prioritaires dans les régions administratives de Labé et de Kankan ont permis d'échanger avec les autorités locales, les partenaires de mise en œuvre, des personnes ressources, et les populations bénéficiaires. Notamment, les jeunes (filles et garçons), les femmes, les personnes vivant avec handicap, les migrants de retour et recueillir leurs appréciations sur les projets de l'PNUAD et les résultats obtenus. Durant ces visites, les données qui ont été collectées à travers les méthodes d'observations directe et des entretiens (en groupes et individuels).

Des entretiens complémentaires ont été organisés avec les ministères techniques et les agences du SNU pour confronter les constats de terrain avec les perceptions des différentes parties prenantes au niveau central.

4.4 Analyse et synthèse des données

Une analyse approfondie et une triangulation des données quantitatives et qualitatives collectées ont permis d'exploiter toutes les informations issues des différentes sources.

L'évaluation visait aussi à tester les d'hypothèses critiques de la théorie du changement formulées pour chacun des quatre effets du PNUAD. L'équipe d'évaluation a essayé de tester chaque déclaration d'hypothèse sur la base de preuves qui ont été rassemblées à travers une série de mécanismes de collecte de données, guidés par les questions d'évaluation. L'analyse a été réalisée directement sur le terrain au fur et à mesure de la collecte des données.

Les indicateurs et les autres types de données ont été analysés pour répondre aux questions d'évaluation. Sont réalisées :

- Une analyse de performance qui compare les données des indicateurs au fil des années et/ou par rapport aux cibles ;
- Une analyse de la contribution des produits aux effets basée sur la théorie du changement, pour confirmer ou infirmer les hypothèses de causalité sur la base d'une chaîne de raisonnement ;
- Une analyse descriptive dans laquelle les produits sont décrits en fonction de leurs caractéristiques propres;
- Une analyse de contenu: le contenu des documents, ainsi que des entrevues réalisées, ont été analysés en fonction des principaux enjeux et des questions centrales de l'évaluation;
- Une analyse comparative : le rendement de chaque Axe du PNUAD a été analysé selon les critères d'évaluation qui figurent dans les Termes de référence de l'évaluation et dans la matrice d'évaluation.

L'analyse débouche sur un système de notation des performances assorti d'une échelle de valeurs de 1 à 7 (Voir Annexe11).

4.5 Limites et mesures d'adaptations

La consultation a débuté en fin Août 2021 et a donc coïncidé avec la période des grandes pluies dans le pays. Cette situation et l'état des infrastructures routières ont pu impacter négativement l'accès aux sites des projets appuyés par le PNUAD en raison de la durée initialement prévue de dix jours pour la mission de terrain. En guise de remédiation, la mission de terrain n'a couvert que Conakry et deux des régions naturelles du pays (Labé et Kankan) et quelques entretiens clés ont été suppléés par l'exploitation des documents d'évaluation disponibles. Le nombre de jours de travail s'est également révélé limité pour l'évaluation finale d'un Plan cadre aussi englobant que le PNUAD, et dont la majorité des programmes pays des agences contributeurs n'étaient pas encore évalués. Cette limite a généré un manque de temps pour couvrir des interventions à l'intérieur du pays sans compter l'organisation du Maouloud (fête anniversaire de la naissance du prophète) qui a fait perdre à la mission deux jours de travail sur le terrain.

Certaines lenteurs dans le traitement des dossiers de paiement au niveau des opérations du PNUD ont entrainé le décalage des missions de terrain. Le Bureau du Coordonnateur Résident n'a pas encore le contrôle sur tous les paramètres en matière de recrutement, d'engagement et de décaissement des fonds.

Comme indiqué plus haut, la pandémie de Covid-19 a représenté une contrainte majeure en termes de rencontres. Les échanges par visioconférence et les échanges par messagerie électronique ont été

privilégiés au cours de cette mission d'évaluation même si parallèlement des interviews in situ ont pu être réalisées partout où cela s'avérait possible.

Au niveau méthodologique de l'analyse des données certains produits devant contribuer à l'atteinte des effets ne sont pas soit suffisants, soit adéquats ou souvent pas mesurés. Afin de remédier à cette contrainte de l' analyse par contribution des données qualitatives par interviews et observations directes sur le terrain ont été recueillies pour trianguler autant que possible les informations provenant de la revue documentaire afin de valider les conclusion

Enfin, le Coup d'État militaire du 5 Septembre 2021 a rendu difficiles les rencontres avec certains partenaires clés du PNUAD et certaines sources d'informations liées au suivi des programmes par des fonctionnaires de l'État ont été difficilement accessibles à cause notamment de l'attentisme généré par les changements institutionnels dans le pays et du vide laissé par les ministres de l'ancien gouvernement. Dans la mesure du possible, l'équipe d'évaluation a pu combler ces contraintes par la triangulation des sources d'information, en établissant un juste équilibre entre les différents niveaux d'analyse (produits, projets), et une priorisation quant aux enjeux et préoccupations en Guinée et au sein des Agences des Nations Unies en ce qui concerne le rendement du PNUAD.

Tableau 3 : Récapitulatif des contraintes et des mesures d'adaptation

Limites et contraintes	Mesures d' adaptation
Difficulté d'accès pour cause d'infrastructures routières en chantier augmentant les délais de route pour les voyages et les jours chômés	2 régions d' interventions visitées
Non disponibilité des évaluations des programmes des Agences	Investigations plus poussées par secteur d' interventions au niveau terrain
Analyse par contribution aux effets difficile à cause des certains produits inadéquat ou pas mesurés	Collecte de données qualitatives par interview en triangulant avec des observations directes et la revue documentaire
Mesures restrictives due à la COVID 19	Échanges par Visio conférences, messageries électronique en plus des interviews in situ où ceux-là étaient possible
Le manque de structure autonome administrative et financière du BRCO entrainée des retards dans l'organisation de la mission terrain	Décalage de la visite de terrain
Coup d'État du 5 septembre	L'équipe à rencontrer surtout les directeurs des Bureau de stratégies et du développements(BSD) des Ministères. L'attentisme général au niveau national et le décalage de la visite de terrain ont entrainé une extension de la mission d'évaluation

4.6 Calendrier de la mission

Tableau- 4 : Calendrier de l'Évaluation

Activités/Produits livrables	Échéances
1. Rencontre de l'équipe avec le Groupe de référence. Validation du Rapport de démarrage	16 Septembre 2021
2. Interviews, Collecte des données niveau central	18 Septembre au 10 Octobre2021
3. Étude de cas/visite de terrain Régions de Labé et Kankan	10 Octobre au 20 Octobre 2021
4. Rapport provisoire d'évaluation	25 Octobre 2021
5. Présentation power point du rapport provisoire	2 Novembre 2021
6. Prise en compte des commentaires pour version avancée du Rapport provisoire	8 Novembre 2021
7. Atelier de dissémination des résultats intégrant les commentaires	25 Novembre 2021

4.7 Structure de gestion et de gouvernance de l'évaluation

L'évaluation du PNUAD a été pilotée par l'équipe pays des Nations Unies et le Gouvernement Guinéen. Un groupe de référence de l'évaluation du PNUAD a été mis en place avec la partie nationale. Ce groupe est composé des Directeurs de BSD[2] de plusieurs ministères sectoriels et du ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine, des membres du PMT[3], des Points focaux des groupes de résultats du PNUAD (voir ci-dessous), des membres du Bureau du Coordonnateur Résident du SNU, des membres du Groupe Suivi-Évaluation (GISE) et des représentants de la société civile.

Le groupe de référence avait la responsabilité de fournir la documentation de base nécessaire et de coordonner et valider tout le processus de la conception au rapport final, en passant par les différents livrables des consultants. Ainsi, une équipe de trois (3) consultants dont un international, chef de mission et deux nationaux, a facilité le processus.

L'évaluation a été menée selon les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation (UNEG) et le gestionnaire de l'évaluation a été assurée par le chargé de suivi-évaluation et rapports au Bureau du Coordonnateur Résident, en veillant à ce que le groupe de référence et les membres de l'équipe pays, soient informés de l'état d'avancement de l'évaluation.

Il faut noter que le Groupe de référence appuyé par le chargé de suivi-évaluation et rapports du Coordonnateur Résident a pu piloter tout le processus d'évaluation et faire valider les différents livrables de l'évaluation. Cependant, la participation effective de l'ensemble des membres de ce Groupe aux différentes rencontres n'a pas été très satisfaisante, particulièrement en ce qui concerne la partie nationale.

Lors des interviews sur le terrain, chaque personne rencontrée a été informée du caractère confidentiel de ses réponses aux questions d'évaluation et leur consentement a été demandé avant de commencer ces interviews. Ce consentement était particulièrement sollicité dans les cas où l'équipe d'évaluation avait besoin d'enregistrer les réponses aux questions d'interviews en vue d'une transcription ultérieure.

[2] Bureau de Stratégie de Développement
[3] Programme Management Team

V. Principaux résultats de l'évaluation Sommative du PNUAD

5.1 Pertinence

5.1.1 Pertinence et adéquation avec les priorités nationales définies dans le PNDES 2016-2020 et les engagements internationaux et régionaux

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022, s'aligne, sur les priorités nationales, notamment sur les stratégies sectorielles identifiées par les Agences des Nations Unies, en étroite collaboration avec le gouvernement et société civile. Il répond également aux engagements internationaux de la Guinée, notamment ceux de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels contribue pleinement le PNDES 2016-2020 comme le montrent les Tableaux en annexe.

A l'examen du Tableau 3 en annexe, il apparaît que les quatre Effets du PNUAD contribuent effectivement, chacun d'une certaine manière aux résultats stratégiques du PNDES 2016-2020. Nous nous sommes certes demandés comment le fait que les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Effet 3 du PNUAD) peut contribuer au Résultat Stratégique 3 «RS3 : La croissance économique est accélérée, inclusive et durable »[4]. Comme on le verra plus loin, la cohérence entre les effets PNUAD et les produits n'est pas non plus totalement assurée.

Le Tableau 4 en annexe révèle que les produits de l' effet 1[5] du PNUAD contribuent aux résultats stratégiques 1 et 2 du PNDES qui eux-mêmes contribuent d'une certaine façon aux ODD 5, 10, 16 et 17. Les produits de l' effet2[6] du PNUAD contribuent aux résultats stratégiques 3, 6 et 7 du PNDES 2016-2022, qui eux-mêmes contribuent aux ODD 1, 2, 5, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 19. Quant aux produits de l' effet 3 [7] du PNUAD 2018-2022, contribuent au résultat stratégique 4 du PNDES 2016-2022, lui-même contribuant aux ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 17. Enfin, les produits de l' effet 4 [8] du PNUAD 2018-

[4] Cette question et d'autres seront abordées lors de la restitution de ce rapport.

[5] **Produit 1.1 :** Les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des élections ainsi que les organisations de la société civile disposent de capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques, stratégies et lois y compris celles relatives aux réformes

Produit 1.2 : Les populations, notamment les femmes et les jeunes disposent davantage de capacités pour assurer leur participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice

Produit 1.3 : Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées

[6] **Produit 2.1 :** Des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaînes de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés et mis en œuvre

Produit 2 : Les outils de planification, de gestion durable de l'environnement et des Ressources Naturelles, des catastrophes et du cadre de vie sont révisés/élaborés et utilisés pour prendre en compte les aspects du changement climatique

[7] **Produit 3.1 :** Les populations notamment les plus vulnérables ont accès à des services de santé et nutritionnels de qualité, y compris ceux relatifs à la lutte contre le VIH, la mortalité maternelle et néonatale, le paludisme

Produit 3.2 : Les populations ont un accès équitable et durable à l'eau potable, aux services d'assainissement et à l'hygiène

Produit 3.3 : Les populations ont accès à une éducation inclusive et de qualité

Produit 3.4 : Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées internes (PDI) et mobiles ainsi que les personnes vivant avec un handicap bénéficient d'une couverture sociale et vivent dans un environnement qui les protège contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux

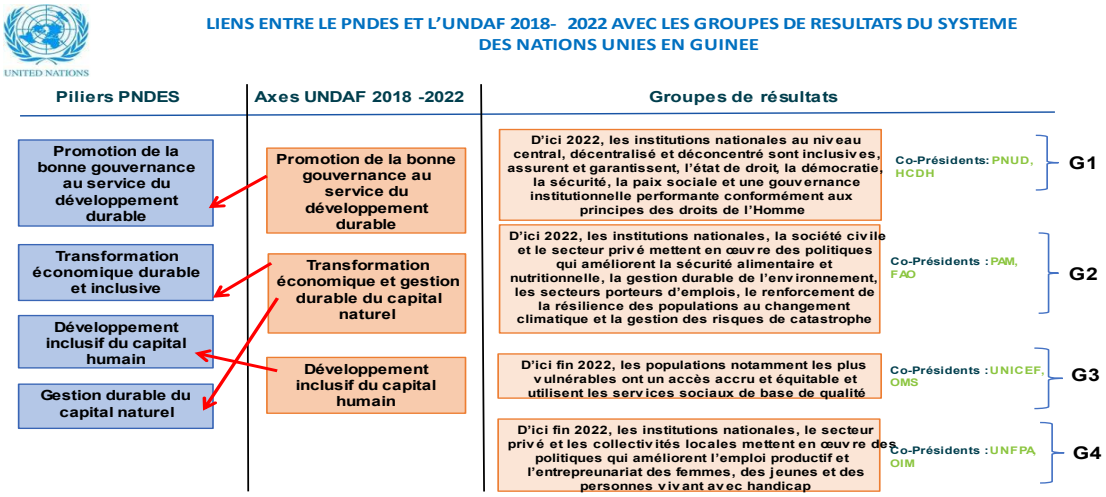
[8] **Produit 4.1 :** Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entreprenariat pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec handicap sont élaborés et mis en œuvre

Produit 4.2 : Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec handicap ainsi que des migrants retournés disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales

2022, ils contribuent au résultat stratégique 5 du PNDES 2016-2020, lui-même contribuant aux ODD 5, 8, 1à, 17.

Le tableau 5 ci-dessous donne le lien entre le PNDES 2016-2020 et le PNUAD 2018-2022.

Tableau 5 : Liens entre PNDES et le PNUAD



5.1.2 Pertinence en termes d'adéquation avec les besoins des bénéficiaires

L'examen du PNUAD et des Plans de Travail Communs 2018-2019 et 2020-2021 montre justement que les produits et dans une certaine mesure les effets du PNUAD tels que formulés dans le document du PNUAD et les Plans de Travail Communs, sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap, les migrants retournés et autres populations de grande vulnérabilité. En clair, le PNUAD est une réponse adéquate aux enjeux identifiées dans le document de Bilan Commun de Pays de 2016.

5.1.3 Validité de la théorie du changement, cohérence de la chaine de résultats et, pertinence et qualité des indicateurs et des activités du PNUAD

Analyse de la théorie du changement du projet

Le document du PNUAD introduit la théorie de changement dans sa présentation et propose des hypothèses spécifiques à chacun des quatre effets. Cependant, cette théorie de changement ne propose pas d'hypothèses générales, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que le PNUAD ne présente pas un objectif général ou un impact global de sa contribution, lequel impact pouvant amener à formuler des hypothèses générales. Comme on le sait, la théorie du changement ici doit préciser les leviers sur lesquels il faut agir pour obtenir des changements dans la gouvernance et l'État de droit, la transformation économique et la gestion durable du capital naturel, le développement inclusif du capital humain et l'entreprenariat des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicaps et autres personnes vulnérables.

La théorie du changement proposée comporte une faiblesse, celle d'être formulée par effet c'est-à-dire aux niveaux spécifiques de chaque résultat alors que les spécialistes recommandent la formulation d'une théorie de changement unique pour l'ensemble du programme plutôt qu'une théorie de changement spécifique à chaque résultat.

L'équipe d'évaluation a examiné pour chacune des quatre théories de changement proposées pour les quatre effets du PNUAD la relation de cause à effet entre les interventions du PNUAD et l'effet escompté.

En ce qui concerne l'effet 1 du PNUAD (sur la gouvernance), les hypothèses de la théorie du changement peuvent être considérées comme appropriées car de nature à contribuer à l'effet « tel qu'il est formulé ».

Cependant, en termes de cohérence, les trois produits proposés ne suffisent pas à garantir la réalisation de l'effet escompté. En effet, les trois produits ciblent le renforcement des capacités des institutions, des populations et du système statistique national du pays. Si ces capacités sont renforcées, ceci ne constitue pas une caution suffisante de « nouvelles pratiques en matière d'état de droit, de démocratie, de sécurité, de paix sociale et de gouvernance institutionnelle ». Le renforcement de capacités permet tout au plus de « créer les conditions nécessaires pour la consolidation de l'état de droit et le respect des droits de l'homme, tout en contribuant à la réduction des inégalités de genre ». Il faut obtenir aussi les changements de comportements, gage de bonne pratiques.

Ainsi, l'effet 1 du PNUAD est bien basé sur une théorie de changement valide, comportant des hypothèses initiales appropriées pouvant être considérées comme suffisantes pour produire l'effet escompté.

En ce qui concerne l'effet 2 (sur la sécurité alimentaire, la gestion durable de environnement et la résilience des communautés), il apparait que les trois hypothèses de la théorie du changement proposées ne suffisent pas à garantir que les institutions nationales, la société civile et le secteur privé soient capables de concevoir et mettre en œuvre des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, renforcent la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.

Cependant, les deux produits proposés ne sont pas suffisants à produire l'effet 2 escompté du PNUAD.

Pour le troisième effet du PNUAD (accès accru et utilisation des services sociaux de base de qualité), les trois hypothèses de la théorie du changement telles que formulées sont de nature à garantir que « les populations, notamment les plus vulnérables, ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité ». La théorie du changement de l'effet 3 est donc valide.

Cependant, à l'examen des quatre produits proposés pour contribuer à cet effet, ils sont d'une certaine façon plus des sous-effets que des produits. Par ailleurs, ils ne sont pas suffisants à garantir l'utilisation des services sociaux de base de qualité si l'aspect changements de comportements n'est pas pris en compte.

Enfin, en ce qui concerne l'effet 4 du PNUAD (emploi productif et entreprenariat), les trois hypothèses de la théorie du changement proposées ne suffisent pas à garantir que « les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales sont en mesure de mettre en œuvre des politiques qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec handicap ». La théorie du changement de l'effet 4 n'est donc pas totalement valide.

Les deux produits proposés sont bien de nature à permettre de produire l'effet 4 escompté du PNUAD.

Le contenu des Plans de Travail Conjoints (PTC)

L'examen des deux plans de travail biannuels conjoints, les interviews avec les parties prenantes et la revue de la documentation ont révélé que le PNUAD reste assez complexe et peut paraître même un peu ambitieux dans sa conception au regard du nombre d'activités et du budget disponible relativement modeste, 25% des ressources nécessaires à sa mise en œuvre au moment du démarrage. C'est peut-être que ce nombre d'activités est tout simplement trop morcelé venant des agences en termes de contributions. Comme on le verra plus loin, en fin Juin 2021, le cumul des montants mobilisés est de l'ordre de 46% de la cible de 2022 ; niveau relativement faible mais justifiable en partie par la survenue de la pandémie de Covid-19 en obligeant les Nations Unies à apporter une riposte

mobilisant près de 50 millions de dollars[9] sous forme de nouveaux financements ou de réallocations de ressources.

Aussi, nous avons observé que même si les activités de communication et de communication pour le développement/changement de comportements restent importantes dans le PNUAD, elles ne semblent se rattacher à aucun produit spécifique du cadre de résultat. Leur contribution est ainsi difficilement mesurable par manque d'indicateurs spécifiques.

Qualité du système de suivi et évaluation du PNUAD

Le système de suivi et évaluation du PNUAD tel que présenté dans le document est composé d'activités de suivi, d'études et enquêtes, de système de suivi et de collecte de données, d'évaluations, de renforcement de capacités et de travaux de publications. Notre analyse des indicateurs d'effets et de produits est présentées dans le tableau ci-dessous.

Les indicateurs 2.1 « Proportion de la population ayant accès à des modes d'évacuation sain des ordures », 2.2 « Superficie reboisé par an » et 2.3 « Superficie d'écosystèmes protégés, réhabilités en réponse aux risques climatiques forestiers reboisée/mise en défense aux risques climatiques » de l'effet 2 ne nous paraissent pas de nature à permettre de mesurer l'effet escompté. De même, l'indicateur 4.1 « Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge » ne mesure pas non plus l'effet 4 du PNUAD.

Concernant les indicateurs de produits, les niveaux de base des indicateurs 1.1.1 « Nombre d'institutions nationales disposant des capacités en formulation, suivi et évaluation des politiques, programmes et projets » à 1.1.4 « Pourcentage de nouvelles lois, textes d'application intégrant les droits de l'homme et l'égalité de genre » méritent d'être revus car les niveaux proposés ne nous paraissent pas réalistes.

Les indicateurs 1.3.1 « Nombre d'opérations de collecte de données appuyées », 1.3.2 « Nombre de bases de données nationales et régionales sensibles au genre et régionales disponibles » et 1.3.4 « Nombre d'annuaires statistiques et de bulletins produits et diffusés » ne permettent pas de mesurer le produit 1.3 « Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées ».

Il en est de même des indicateurs 2.1.1 à 2.1.3 du produit 2.1, des indicateurs 2.2.1 à 2.2.3 du produit 2.2. Cette remarque s'applique aussi aux indicateurs 3.4 « Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant », 3.6 « Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale », 3.7 « Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance », 3.8 « Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de maigreur » de l'effet 3 et aux indicateurs de produits 3.1.4 « Taux de consultation prénatale désagrégé de rang 4 » à 3.1.7 « Pourcentage de jeunes ayant effectué un test de dépistage du VIH au cours des 12 derniers mois et ayant reçu le résultat du dernier test », à l'indicateur de produit 4.2.2 « Nombre d'AGR ayant bénéficié d'un appui créé par les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec handicap et les migrants retournés ».

Globalement, dix-neuf (19) indicateurs ont été proposés pour mesurer les quatre effets du PNUAD, desquels dix (10) sont valides et neuf (9) sont non valides ou ont une validité discutable. Quant aux indicateurs des produits, ils sont quarante (40) au total dont vingt un (21) sont valides et les autres non valides ou de validité discutable.

Tout ceci donne l'impression qu'au moment de proposer les indicateurs de mesure des effets et des produits, ceux qui étaient chargés de les formuler avaient déjà des présuppositions et ne se sont pas

[9] Rapport annuel 2020 du PNUAD

véritablement référé de manière rigoureuse à la formulation même des effets et des produits à mesurer.

5.1.4 Pertinence par rapport aux principes de programmation des Nations Unies

Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le processus d'élaboration du PNUAD 2018-2022, l'organisation d'un atelier de formation sur les principes programmatiques du Système des Nations Unies, en août 2016, pour quatre-vingt personnes provenant des agences du SNU, des Ministères impliqués dans l'élaboration du PNUAD, du secteur privé et de la société civile a permis de poser les bases d'une planification axés sur les principes de GAR.

Ainsi, à l'examen des effets et des produits du PNUAD 2018-2021, et de ses axes d'intervention, on se rend compte que dans leurs libellés, tous ont pris en compte dans une certaine mesure, les cinq principes programmatiques des Nations Unies en toile de fonds à savoir : l'approche Droits de l'homme, l'approche Genre, la Durabilité Environnementale, le Renforcement des Capacités et la Gestion Axée sur les Résultats.

L'approche droits de l'homme a été prise en compte particulièrement dans le choix des populations cibles de l'effet 4. L'approche Genre est prise en compte dans tous les effets et produits et dans les interventions proposées. La durabilité de l'environnement est une des priorités contenues dans l'effet 2. Le renforcement des capacités reste une stratégie appliquées pour la réalisation de tous les produits du PNUAD alors que la gestion axée sur les résultats a orienté la formulation des résultats et des indicateurs.

Il faut noter cependant qu'à la lecture de la matrice de résultats, on découvre quelques faiblesses relativement à la Gestion Axée sur les Résultats. On observe par exemple quelques incohérences entre certains effets ou les produits et les indicateurs. Le libellé des effets 1, 2 et 4 et des produits 3.1, 3.2, 3.3, «et 3.4 méritent aussi une révision/reformulation. De plus les produits et les indicateurs ne sont pas toujours SMART et les cibles des effets souffrent par endroit d'objectivité.

5.1.5 Pertinence par rapport à l'alignement des programmes des agences sur le PNUAD

Dans le cadre du Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, les programmes de pays des agences du Système des Nations Unies visent tous à soutenir le gouvernement à éliminer les principaux goulots d'étranglement identifiés qui font obstacle à la réalisation des droits des populations les plus à risque dont les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec handicap et autres populations à grande vulnérabilité. Ils contribuent tous à renforcer les capacités des débiteurs d'obligations et aux détenteurs de droits.

Ces programmes de pays, dans leur formulation, contribuent directement à la réalisation des résultats du plan de relèvement post Ébola et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2018-2022.

A l'examen des différents documents de programme des agences (CPD), on constate que les priorités de ces programmes qui rejoignent aussi l'esprit de leurs Plans stratégiques, se centrent sur le mandat universel de chacune d'elles en vertu des Conventions internationales qui orientent leurs interventions et des objectifs de développement durable.

Dans le cadre de l'initiative « Tous Unis dans l'action », une collaboration étroite et la réalisation de programmes communs entre les organismes des Nations Unies sont prévues dans de nombreux secteurs. Ainsi, dans les différentes régions du pays, chaque agence s'appuie sur des plans d'action communs en cours avec les autres agences et s'efforce de renforcer sa présence sur le terrain dans les régions les plus mal desservies.

Chaque agence, à travers son programme de pays, contribue dans une certaine mesure à un ou plusieurs produits et aux effets du PNUAD comme reflété dans les Plans de Travail Communs. Ceci explique l'alignement des programmes pays des agences sur le PNUAD.

5.1.6 Pertinence par rapport à l'adaptation de l'équipe de pays à l'évolution des circonstances dans le pays

Dès la phase de conception du PNUAD, les agences du SNU en Guinée ont montrées leurs capacités d'adaptation aux situations changeantes en intégrant directement les préoccupations liées à l'accompagnement du Gouvernement dans la mise en œuvre du plan de relèvement suite à la crise de la maladie à virus Ébola.

A la suite de la déclaration officielle par l'État guinéen de la présence de cas confirmés de Corona virus (Covid-19), le Gouvernement guinéen avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers dont le SNU, a élaboré sa Stratégie nationale de lutte contre la COVID-19 (SNLC) 2020-2022, avec trois composantes qui elles-mêmes se réfèrent au PNDES 2016-2020.

Un Cadre de Réponse Multisectorielle du Système des Nations Unies en Guinée à la Pandémie de COVID-19 (SERP 2020-2021) a été élaboré avec une réponse à la fois sanitaire et socioéconomique alignée sur les cinq piliers édictés par le SNU à savoir : (1) La Santé d'abord ; (2) La Protection des populations ; (3) Le relèvement économique ; (4) La réponse macroéconomique et la collaboration multilatérale ; (5) La cohésion sociale et la résilience des communautés.

Ces cinq piliers du SERP retrouvent leurs concordances dans les trois composantes de la SNLC 2020-2022 qui elle-même se réfère au PNDES 2016-2020. Aussi, le SERP est aligné sur le Plan de contingence du SNU, et sur les axes du PNUAD dans ses effets 2 et 3 et contribue à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les interventions du SERP ont porté notamment sur : (i) Le renforcement des mesures en cours avant COVID-19 ; (ii) Les réponses directes à la crise sanitaire ; et (iii) La prise en compte de la problématique du respect des droits de l'homme.

L'évaluation du SREP a révélé qu'après les premiers mois de la crise sanitaire, le SNU a su continuer le renforcement des capacités de ses partenaires, grâce aux technologies de l'information et de la communication. Plusieurs agences ont pu aussi réaffecter des fonds, initialement prévus pour d'autres interventions grâce au plaidoyer ayant facilité la compréhension des donateurs.

A noter cependant que le SNU n'a pas réussi à se doter d'un plan de travail conjoint et spécifique aux activités de la réponse Covid-19. Ainsi, l'approche unis dans l'action et la complémentarité n'ont pas été suffisamment visibles.

Les deux Plans de Travail Conjoints 2018-2019 et 2020-2021, qui en ont déroulé, ont été suffisamment flexibles pour répondre et s'adapter à la pandémie de Covid-19, la résurgence d'Ébola, l'apparition de la fièvre Marburg et Lassa dans le pays. Non seulement le SNU en Guinée a su faire une analyse de l'impact des situations d'urgence dans le pays, mais les programmes des agences ont également pu s'adapter à l'évolution des circonstances dans le pays.

La Pertinence peut être évalué par le Coefficient de pertinence et se décompose en six facteurs (a, b, c, d, e, f) représentant chaque question de la pertinence analysée. Le tableau suivant résume le calcul de ce coefficient.

Tableau 6 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de pertinence »

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence	La notation/7[10]
Facteur « a » : degré d'alignement des effets et des produits de l'PNUAD sur les priorités nationales définies dans le PNDES 2016-2020 et les engagements internationaux et régionaux	0,75/1
Facteur « b » : degré d'alignement des effets et des produits de l'PNUAD sur les besoins des bénéficiaires	1,5/2
Facteur « c » : degré de prise en compte par l'PNUAD des principes de programmation des Nations Unies	0,75/1
Facteur « d » : niveau de validité de la théorie du changement du PNUAD et cohérence de la chaine de résultats	0,5/1
Facteur « e » : degré d'alignement des programmes des agences sur le PNUAD	1/1
Facteur « f » : degré d'adaptation de l'équipe de pays à l'évolution des circonstances dans le pays	1/1

Le Coefficient de pertinence (CP) a été obtenu comme suit :
CP = a + b + c + d + e + f =5,5 /7

Le PNUAD est Pertinent (P).

5.2 Efficacité

5.2.1 Niveau de réalisation des effets et des produits du PNUAD

Le tableau 3 ci-dessous présente, à la date de réalisation de cette évaluation et sur la base des informations disponibles, le niveau de réalisation des produits attendus pour chacun des effets du PNUAD, tels que définis dans la matrice de résultats. Les données présentées dans ce tableau sont issues principalement des rapports annuels du PNUAD, des tableaux de suivi des indicateurs notamment les données contenues dans l'annexe et des entretiens avec les parties prenantes.

Tableau 7 : Analyse du niveau de réalisation du PNUAD

Effets et produits attendus	**Niveau de réalisation des produits à la date de l'évaluation sommative**
Effet 1 : *D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme.*	Au vu des progrès sur les indicateurs et du contexte du pays, cet effet ne sera pas réalisé pour les raisons suivantes : 1. Il ne devrait pas y avoir d'élection présidentielle avant la fin du PNUAD 2018-2022 2. L'indice Mo Ibrahim ne devrait pas atteindre 50% dans le contexte actuel de situation d'exception 3. Pas d'élection législative ou locale prévue avant la fin du PNUAD 2018-2022 *4.* L'indice de qualité des institutions nationales (CPIA) ne devrait pas changer d'ici fin 2022 pour atteindre le niveau 4.
Produit 1.1 : Les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des	Sur la base des indicateurs proposés, ce produit est réalisé. Cependant, certains des indicateurs ne

[10] Échelle de notation de 1 à 7: Pas du tout pertinent (0 à 2); Pas pertinent (PP) **ou** Insatisfaisant (2.1 à 3); Moyennement Pertinent (3.1à 4); Pertinent (4.1 à 6); Très pertinent (6.1 à 7)

Effets et produits attendus	Niveau de réalisation des produits à la date de l'évaluation sommative
élections ainsi que les organisations de la société civile disposent de capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques, stratégies et lois y compris celles relatives aux réformes	permettent pas de mesurer le produit d'où la difficulté de donner une appréciation définitive de réalisation du produit
Produit 1.2 : Les populations, notamment les femmes et les jeunes disposent davantage de capacités pour assurer leur participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice	Il est difficile de donner un statut de réalisation du produit car même si certains indicateurs (3) sont réalisés et d'autres (3) non réalisés, ces indicateurs proposés ne mesurent pas véritablement le produit
Produit 1.3 : Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées	Ce produit est réalisé car, au moins l'indicateur « Nombre de cadres disposant des capacités en collecte et analyse de données » est réalisé. Les autres indicateurs ne permettent pas de mesurer le produit
Effet 2 : *D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques de catastrophes .*	*Deux indicateurs d'effet sont réalisés et un des indicateurs est en bonne voie d'être réalisé. Cependant, ces indicateurs ne permettent pas véritablement de mesurer l'effet 2 du PNUAD. Nonobstant, des programmes visant la sécurité alimentaire des personnes vulnérables, de reboisement et de protection des écosystèmes ont été élaborés et mis en œuvre. Ceci permet de confirmer que l'effet est bien en bonne voie de réalisation.*
Produit 2.1 : Des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaînes de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés et mis en œuvre	Les quatre indicateurs sont réalisés ou en voie de l'être. Cependant, c'est seulement l'indicateur 2.1.4 et dans une moindre mesure l'indicateur 2.1.1 qui mesurent véritablement le produit. Sur la base de ces deux indicateurs, on peut considérer que le produit est réalisé.
Produit 2.2 : Les outils de planification, de gestion durable de l'environnement et des Ressources Naturelles, des catastrophes et du cadre de vie sont révisés/élaborés et utilisés pour prendre en compte les aspects du changement climatique	Les trois indicateurs de produits sont réalisés mais seulement l'indicateur 2.2.1 « Nombre de Communes qui intègrent des pratiques de résilience et d'adaptation dans leur plan de développement local » pourrait être utilisé pour mesurer le produit. Rien ne permet donc d'affirmer que le produit 2.2 est réalisé ou pas.
Effet 3 : *D'ici 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité*	*Sur les huit (8) indicateurs de cet effet **un seul** est réalisé et seulement **deux (2)** en voie de réalisation.* *On peut conclure que l'effet 3 pourrait être réalisé sous réserve de poursuite des efforts en cours.*
Produit 3.1 : Les populations notamment les plus vulnérables ont accès à des services de santé et nutritionnels de qualité, y compris ceux relatifs à la lutte contre le VIH, la mortalité maternelle et néonatale, le paludisme	Trois (3) des indicateurs de ce produit sont réalisés et quatre (4) autres ne le seront pas à l'horizon 2022. Ce produit ne sera pas réalisé.
Produit 3.2 : Les populations ont un accès équitable et durable à l'eau potable, aux services d'assainissement et à l'hygiène	Avec trois (3) indicateurs sur quatre (4) en voie d'être réalisés et un (1) qui ne le sera pas, on peut estimer que la réalisation du produit est bien orientée.
Produit 3.3 : Les populations ont accès à une éducation inclusive et de qualité	Avec un (1) indicateur réalisé et deux (2) en voie de réalisation, ce produit est en bonne voie de réalisation

Effets et produits attendus	Niveau de réalisation des produits à la date de l'évaluation sommative
Produit 3.4 : Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées internes (PDI) et mobiles ainsi que les personnes vivant avec un handicap bénéficient d'une couverture sociale et vivent dans un environnement qui les protège contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux	Sur la base d'un (1) indicateur en bonne voie de réalisation et deux (2) qui ne seront pas réalisés, on peut estimer que ce produit ne sera pas réalisé
Effet 4 : *D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap.*	*Les indicateurs de l'effet 4 n'ont pas été mesurés.* *Cependant au regard du niveau de réalisation des produits, on peut estimer que l'effet est en bonne voie de réalisation*
Produit 4.1 : Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entreprenariat pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec handicap sont élaborés et mis en œuvre	Les indicateurs sont pleinement réalisés pour ce produit
Produit 4.2 : Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec handicap ainsi que des migrants retournés disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales	Les deux (2) indicateurs de ce produit sont globalement bien orientés

Au vu du tableau 7 ci-dessus il apparait qu'après trois années de mise en œuvre du PNUAD, quelques indices existent qui permettent d'affirmer que les résultats du PNUAD sont en bonne voie de réalisation.

En effet, bien que trois (3) des effets n'ont pas été véritablement mesurés et un (1) n'a aucune chance d'être réalisé, quatre (4) des onze (11) produits peuvent être considérés comme réalisés, trois (3) sont en bonne voie de réalisation, deux (2) ne seront pas réalisés et deux (2) n'ont pas pu être mesurés.

5.2.2 Contribution de l'équipe pays des Nations Unies aux résultats/ effets définis dans le PNUAD et à la réalisation des cibles prioritaires des ODD

La contribution des agences du SNU à la mise en œuvre du PNUAD qui s'est traduite par des actions concrètes dans chacun des domaines d'effets du PNUAD. Ainsi[11] :

En ce qui concerne l'effet 1 « *État de droit, démocratie, sécurité, paix sociale et performance de la gouvernance institutionnelle* », les efforts de renforcement des capacités des institutions nationales et des OSC en formulation, suivi et évaluation des politiques, programmes et projets, le renforcement des capacités des cadres issues des services de sécurité et de défense sur les thématiques liés à la prévention des VBG, le maintien de la paix, le trafic transnational, la menace terroriste, ainsi que sur les principes de droits de l'homme, l'élaboration et la validation de documents nationaux et tout le

[11] Rapports annuels 2018, 2019 et 2020 du PNUAD

plaidoyer mené par les comités régionaux de suivi de cas de violations des droits de l'homme, ont permis d'aller vers la réalisation des changements attendus dans le cadre de cet effet du PNUAD.

S'agissant de l'effet 2 « *Politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques des catastrophes* », les contributions du SNU ont concerné l'amélioration du couvert végétal, la protection de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques. Celles-ci ont concerné aussi des interventions relatives : (i) au développement de l'entreprenariat dans la filière ananas, à travers la formation d'entrepreneurs agricoles en gestion d'entreprise sur les itinéraires techniques de production de l'ananas conventionnel et biologique ; (ii) à l'appui aux petits exploitants agricoles afin de faciliter leur accès aux marchés locaux, à travers le programme d'alimentation scolaire, basé sur l'agriculture locale qui a permis l'achat de 8.061,49 tonnes de vivres et de les redistribués dans 1.216 écoles à cantines scolaires (rapport 2020) entres autres.

L'amélioration de la diversité et le respect des préférences alimentaires des populations, a bénéficié d'appuis dans le domaine de la pêche, et la filière technologie de transformation du riz local et la promotion de l'emploi, ont également bénéficié de l'appui du SNU.

Dans le contexte de la COVID, le SNU est intervenu dans le renforcement de la résilience des communautés vulnérables, en appuyant 16.285 bénéficiaires qui ont reçu des transferts monétaires qui s'élèvent à 1.077.000.000 GNF (environs 110.000 USD) en échange d'activités de production et de distribution de masques faciaux, des systèmes de lavage de main et de savons.

En ce qui concerne l'effet 03 « *Accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité* », les contributions du SNU ont concerné la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA, PMTME et la tuberculose, la santé maternelle, la nutrition, la santé des réfugiés, l'eau et l'assainissement et l'éducation.

Les contributions du SNU ont eu le mérite de parvenir à trois innovations importantes : la première concerne la fourniture des services aux enfants victimes de discrimination, d'abus et de violence (VEDAN), la seconde est relative, à la prise en charge des enfants vulnérables admis pour le collège, du fait de la pauvreté de leurs familles à travers l'octroi des bourses, leurs permettant de poursuivre le cursus scolaire, et la troisième enfin concerne la prise en charge dans des Centres d'accueil des enfants vulnérables en mobilité.

Pour répondre à la situation d'urgence liée au Covid-19, en plus de la formulation du Plan de Réponse Socioéconomique (SERP), aligné sur le plan national et sur la Stratégie Nationale de Lutte contre la Covid-19 (SNLC), le SNU a apporté un appui à la coordination des PTF du secteur de la santé, avec l'élaboration de huit (8) documents (plan national de préparation et de riposte au Covid-19 ; plan de contingence du SNU pour la Covid-19 ; plan de continuité de services ; plan stratégique pour l'introduction et la vaccination contre la Covid-19; l'évaluation de base du statut des RHS et la formulation de la politique des ressources humaines ; plan stratégique de la faculté des sciences et technologies de la santé de l'Université de Gamal Abdel Nasser de Conakry pour la formation du personnel médical (médecins, infirmières et sages-femmes); programmes pour les agents de santé communautaires de l'école de santé communautaire ; plan de contingence Covid-19/VIH/TB et 20 plans régionaux de santé communautaires dans les 20 districts actifs).

S'agissant enfin de l'effet 04 « *Mise en œuvre de politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap* », les efforts du SNU ont été orientés vers des appuis aux structures de l'État et des collectivités décentralisées, afin de les impliquer dans le suivi et la réussite des réalisations en matière d'autonomisation et d'insertion des couches vulnérables. Dans ce cadre le SNU a apporté des appuis à des programmes et projets axés sur l'accompagnement technique et financier des couches

vulnérables les AGR au profit des jeunes, des femmes, des migrants de retour, les personnes vivant avec un handicap ainsi que des emplois dans les communautés.

Cependant, la non-disponibilité des données récentes pour l'effet 4, notamment sur l'emploi des jeunes ainsi que la proportion de femmes et de jeunes parmi les employeurs n'a pas permis de démontrer l'évolution des tendances et donc de l'efficacité.

Ces contributions ont été confirmées par les acteurs rencontrés aussi bien au niveau central qu'au niveau du terrain et notamment au niveau des bureaux régionaux conjoints, des responsables sectoriels régionaux et des responsables des quatre communes de convergence visitées.

L'observation dans les quatre communes de convergences visitées confirme aussi les réalisations. Cependant, cette contribution des agences n'a pas été de nature à réaliser véritablement tous les effets et les produits attendus et par conséquent toutes les cibles prioritaires des ODD concernées.

En plus, les résultats atteints sont plus attribuables aux interventions des agences qu'à une contribution effective conjointe découlant de la mise en œuvre d'un programme unique comme le voudrais le One UN.

5.2.3 Facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des effets

Facteurs contributifs à l'efficacité

Les différents appuis des agences du SNU et des autres PTF au renforcement des capacités techniques et institutionnelles ont donné une grande capacité au Gouvernement de formuler ses besoins dans un cadre cohérent et inclusif sur la base des orientations du PNDES. Ceci a favorisé les avancées obtenues.

Aussi, la volonté et l'intérêt exprimés par tous les partenaires techniques et financiers (PTF) d'appuyer les actions de développement et le fait que de plus en plus, les partenaires vont dans le sens d'unir leurs efforts dans un partenariat tenant compte des avantages comparatifs de chacun, dans la perspective de rechercher les complémentarités et les synergies, constitue aussi un facteur favorisant les avancées.

La mise en place d'une plateforme informatisée de gestion des investissements, qui a permis l'amélioration de la qualité du programme d'investissements publics (PIP) du PNDES a fortement accru les taux de décaissement des projets tout en s'assurant, de leur bonne exécution physique et financière sur le terrain ; favorisant ainsi les avancées du PNUAD.

Facteurs de contraintes à l'efficacité

L'impact de la Covid-19 qui s'est traduit par une baisse de l'activité dans tous les secteurs et en particulier ceux de l'agriculture, des mines, du commerce, de l'industrie manufacturière, de l'hôtellerie et du tourisme, et du transport.

Le fait que les communes de convergences ne reçoivent les interventions que d'une ou deux agences seulement constitue une entrave à l'atteinte de résultats. Ceci montre que les interventions restent encore dispersées malgré quelques efforts d'interventions communes et de programmes conjoints.

Le non fonctionnement de certains Groupes de résultats constitue aussi une autre difficulté qui empêche une synergie et une complémentarité des interventions. En effet même si les Plan de travail se font le plus souvent par agence, le dynamisme des groupes de résultats entrainerait les agences à mieux coordonner leurs intervention pour plus de résultats significatifs.

5.2.4 Contribution des activités d'informations et de communication à l'atteinte des résultats

Les activités de communication ont été réalisées sur la base du principe unis dans la communication. Le soutien aux efforts de mise en œuvre du PNUAD au moyen de la communication pour une plus

grande visibilité, a été réalisé à travers la production de quatre (4) bulletins d'informations (support unique) sur les résultats conjoints de toutes les agences, fonds et programmes des Nations Unies, impliquées dans la réponse à la Covid-19.

L'existence des comptes tweeter @GuineeOneUN et Facebook @OnuGuinee, largement accessibles permettant de relayer les informations se situant aussi dans la visibilité. De ce qui précède, les activités d'informations et de communication ont fondamentalement contribué à la visibilité qu'à l'atteinte des résultats

Le groupe de communication s'est appuyé sur la célébration des journées Internationales des Nations Unie telles que les MGF, la Migration, le volontariat, l'enfance, les droits des femmes, la journée anniversaire des Nations Unies, les droits de l'homme) pour renforcer la visibilité des interventions conjointes et mener des plaidoyers sur les thématiques spécifiques.

Aussi, les activités de communication pour le changement de comportement ont également permis aux communautés d'adopter les gestes barrières et à réduire ainsi les réticences.

Enfin, des actions de renforcement des capacités des médias sur le traitement de l'information en période électorale, suivi de la signature d'un document cadre sur 10 commandements du journaliste ont contribués à une élection présidentielle apaisée en Guinée.

5.2.5 Exploitation des avantages comparatifs et du concept « unis dans l'action » et relation avec l'atteinte de résultats probants

Il est évident que les efforts fournis par chaque agence dans son domaine de compétence ont permis d'avancer vers la réalisation des résultats attendus comme le confirment les observations sur les sites visités et les discussions avec les parties prenantes rencontrées. Par ailleurs, malgré les faiblesses liées à l'absence de certaines agences dans les quarante communes de convergence, des efforts sont fournis dans le sens du concept « Tous unis dans l'action », comme l'a constaté l'équipe d'évaluation lors des rencontres avec les équipes régionales des Nations Unies et les visites de terrain dans les zones de convergence.

Dans les régions, les équipes des agences font l'effort de planifier, de faire des missions de suivi et les revues de manière conjointe. Sur le terrain, des efforts de synergie et complémentarité sont fournis de façon à éviter le double emploi et le gaspillage de ressources dans les communes de convergence. Certes, chacune des équipes des agences se base sur son propre Plan de Travail Annuel et son budget pour intervenir sans véritablement tenir compte des interventions des autres agences.

Les parties prenantes rencontrées au niveau des bureaux de zones des Nations Unies et les responsables sectoriels au niveau décentralisé suggèrent l'élaboration de Plans de Travail Annuels Régionaux qui serviront de guide au travail des agences.

En fait, comme l'a reconnu un représentant d'agence sur le terrain, chaque agence a tendance à s'attacher à produire ses propres résultats en relation avec son mandat sans tenir compte du travail des autres agences. Par exemple, des agences du Système des Nations Unies, au lieu d'utiliser des ressources humaines déjà formées par d'autres agences sœurs et capables de piloter leurs activités, ont préféré former d'autres ressources humaines face à l'exigence de l'utilisation des ressources financières, au risque de faire double emploi sur le terrain.

Certes des synergies et des complémentarités ont été observées dans le travail de l'UNICEF et de l'OIM à Labé en ce qui concerne la gestion de la problématique des migrants retournés. Les Centres de Prise en Charge des Enfants Vulnérables ouverts à Labé et à Siguiri avec l'appui de l'UNICEF sur financement UK Aid accueillent des migrants retournés en attendant leur réinsertion par l'OIM.

Par ailleurs, dans les communes de convergence, l'UNICEF accepte de gérer au compte de l'UNFPA des activités liées notamment aux VBG et à la santé maternelle en général, dans les zones où l'UNFPA n'est

pas présent. C'est le cas observé dans la commune de convergence de Djountou, à Lélouma, dans la région de Labé.

5.2.6 Fonctionnement des mécanismes de coordination du PNUAD et perception de ces mécanismes par le Gouvernement et les PTF

Les mécanismes de coordination mis en place au niveau central (UNCT, PMT, OMT, GISE, GIC, GTG et les 4 GR) ont relativement bien fonctionné même si les groupes de résultats n'ont pas joué véritablement le rôle qui devait être le leur.

Les partenaires gouvernementaux et les PTF affirment avoir une bonne appréciation du travail du PMT, du GIC et du GTG notamment en ce qui concerne la gestion globale du travail du Système des Nations Unies en Guinée et de ses interventions (PMT), de la promotion de l'image et du travail du Système auprès d'autres partenaires (GIC) et de la prise en compte effective des préoccupations Genre dans le travail du SNU (GTG).

Au niveau décentralisé (régions), les équipes des gouvernorats visités affirment aussi avoir une bonne appréciation du travail des Chefs de bureau de zones et de la participation des agences aux différentes réunions de concertation instituées par les autorités régionales pour échanger sur l'état d'avancement des activités et des difficultés rencontrées.

L'efficacité s'estime par le « Coefficient d'efficacité » (CE). Il se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e) représentant les questions analysées et se calcule comme dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Modalité de calcul du coefficient d'efficacité CE

Facteur d'appréciation du niveau d'efficacité	Notation/7[12]
Facteur « a » Contribution aux résultats du PNUAD	0,75/1
Facteur « b » Contribution aux résultats des ODD	0,5/1
Facteur « c » Exploitation de tous unis dans l' action	0,75/2
Facteur « d » Contribution de la communication	0,5/1
Facteur« e » Mécanisme de fonctionnement de la coordination	1/2

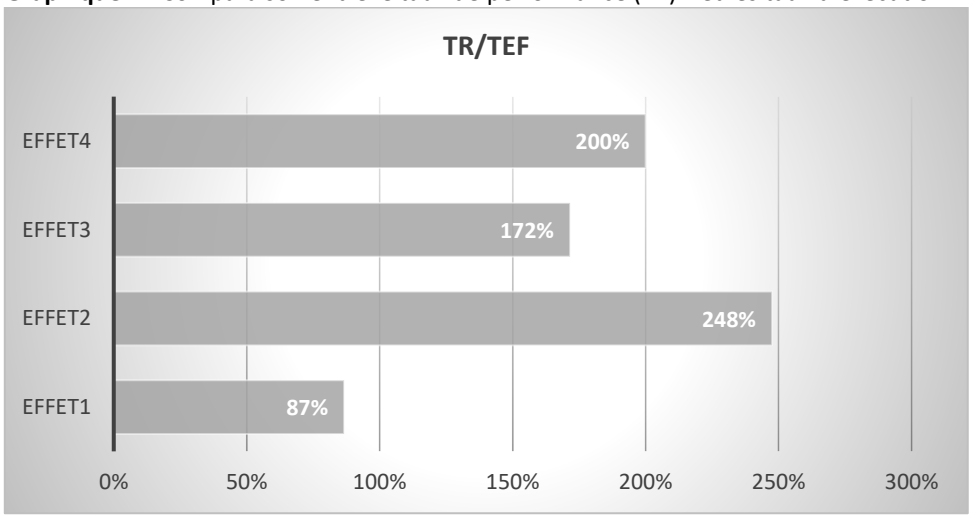
CE = a+b+c+d+e= 3,5/7. Ceci lui confère le qualificatif de moyennement efficace. L'efficacité présente encore des lacunes significatives**.**

5.3 Efficience

5.3.1 L'optimalité de l'utilisation des ressources (financières, humaines, matérielles)

[12] [12]Échelle de notation de 1 à 7: Pas du tout efficace (0 à 2); Pas efficace (2.1 à 3); Moyennement Efficace (3.1à 4); Efficace (4.1 à 6); Très Efficace (6.1 à 7);

Graphique 1 : Comparaison entre le taux de performance (TR)[13] et les taux d'exécution financière (TEF)



Exception faite de l'effet 1 où le taux de réalisations physique est inférieur au taux d'exécution financière soit un ratio de 87%, tous les autres effets 2, 3 et 4 se retrouvent avec des taux réalisation physique largement supérieurs aux taux de décaissements ce qui dénote une très bonne efficience, si les indicateurs utilisés mesuraient véritablement l'effet. Ils enregistrent un ratio[14] supérieur à 100%

Au regard des ratios qui sont au-delà de 100% on peut déduire que l'utilisation des ressources financières a été optimale. Toutefois, cette conclusion mérite d'être relativisée dans la mesure où, pour l'affirmer, il faut analyser aussi la manière dont les budgets ont été définis et la corrélation avec la fixation des cibles des indicateurs d'effets à atteindre. Les cibles aussi ont été définies pendant la phase de conception sur la base surtout des ressources disponibles. Le cadre de formulation du PNUAD repose plus sur une juxtaposition des cibles des agences avant la mobilisation certaine des budgets compensatoires. Seulement 25% des ressources étaient disponibles au moment de la planification. Ainsi, les cibles d'indicateurs se retrouvent souvent très minimisées et répondent plus à l'adéquation avec les ressources disponibles au moment de la conception. Les plans biennaux de travail se basent aussi sur les cibles de référence prédéfinies et sont une addition d'activités et de cibles basées sur des fonds nouvellement mobilisés.

La méconnaissance des flux financiers, et les masses critiques de fonds disponibles pour différents produits et effets, rendent extrêmement difficile un jugement sur la question ci-dessus mentionnées, c'est-à-dire « dans quelle mesure les ressources investies dans la mise en œuvre du PNUAD ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?».

Néanmoins, à partir des informations recueillies, on peut dire qu'il y a une tendance à la mutualisation des ressources au niveau programmatique surtout pour les visites de terrain. En effet, on note des tentatives de couvertures des activités des agences non présentes dans les communes de convergence par exemple par les agences présentes quand bien même qu'elles restent encore faibles. C'est donc dire que les résultats obtenus relèvent encore de la capacité des agences à mettre en œuvre les activités de façon isolée et à quelques programmes conjoints

Dans l'état actuel des choses, et reconnaissant les défis pratiques de mener à bien un tel exercice, et au regard de cette contrainte, l'évaluation recommande que des actions soient prises pour renforcer le processus du suivi, surtout de la partie financière du PNUAD.

[13] Ces données de réalisation physique sont des moyennes calculées sur les taux de réalisation des indicateurs d'effet, indicateurs ne mesurant pas nécessairement les effets comme indiqué dans le paragraphe 5.1.1

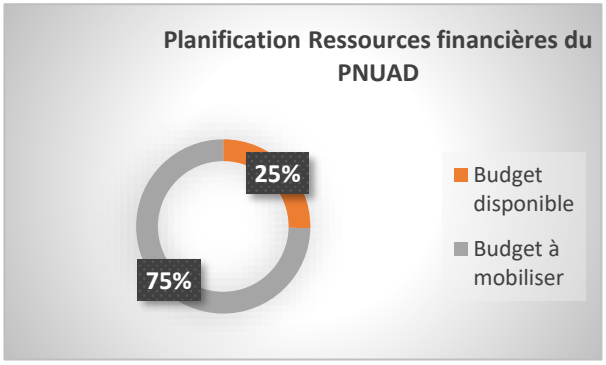
[14] Taux de Réalisation/ Taux d'exécution financière supérieur à 1 très bonne efficience

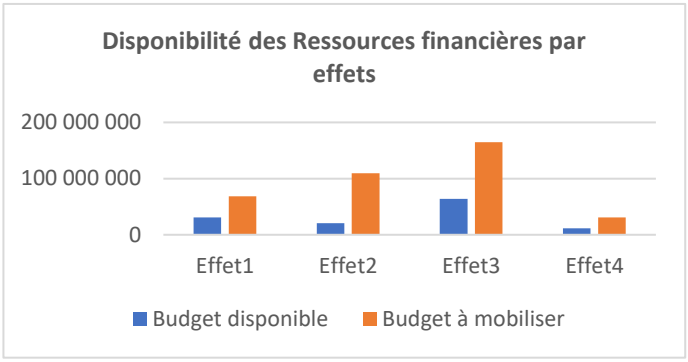
En revanche, la stratégie alternative serait de centraliser les données sur les flux financiers au niveau du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR) par : i) l'établissement d'un tableau de bord financier régulièrement renseigné ; ii) l'envoi au BCR sur une base systématique des allocations et de dépenses des différents projets et programmes ; iii) le maintien d'une base de données techniques et financières par un membre du BCR. La plateforme BOS 2 initié au niveau de la coordination devrait déjà prendre en compte cette base de données.

5.3.2 L'adéquation entre besoins et disponibilité de ressources (financières, humaines, matérielles)

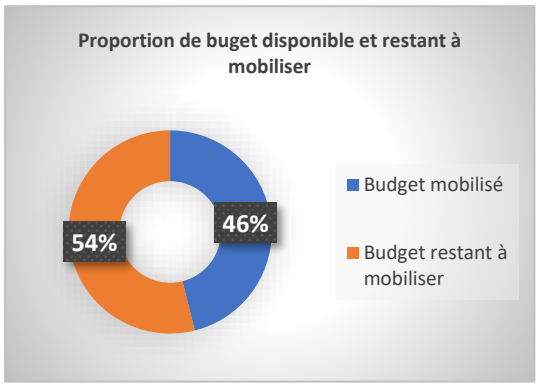
Le PNUAD comptait mobiliser 75% des ressources nécessaires à sa mise en œuvre (Graphique 2). En Juin 2021, sur les trois (3) premières années de sa mise en œuvre, le cumul des montants mobilisés est estimé à 230.347.787[15] US$ soit 46% de la cible de 2022. On remarque qu'il y a un niveau relativement faible de mobilisation de ressources. Le PNUAD qui s'achève l'année prochaine devrait être à plus du ¾ de la mobilisation de ces ressources.

Graphiques 2 et 3 : Proportion du budget global et par effets disponible et à mobiliser





Graphique 4 : Proportion de budget disponible et restant à mobiliser



Au regard des données financières disponibles sur le Graphique 3, on note une très grande marge entre les ressources disponibles et celles à mobiliser passant souvent du simple à plus du double. C'est le cas par exemple de l'effet 2 qui dispose d'un budget de 20.559.176 US$ pour un montant total à mobiliser estimé à 109.261.360 US$.

[15] Rapport annuel 2020 (2020, p21)

La question qui se pose logiquement est de savoir comment faire une planification conséquente et réaliste sur la base d'une mobilisation hypothétique de ressources représentant les ¾ des ressources totales nécessaires pour les résultats prévisionnels sur 5 ans.

L'adéquation des besoins et des ressources disponibles pour la réalisation des résultats demeure donc un défi au regard de l'éventail des cibles à atteindre du PNUAD. Par exemple, malgré l'utilisation des 75% des ressources allouées à l'effet 1 relatif à la Gouvernance, on remarque que les réalisations y sont encore très mitigées. Cela veut dire que les ressources sont insuffisantes pour la réalisation de cet effet qui en réalité demande des investissements au-delà de 2022 surtout au regard du contexte décrit dans le premier chapitre.

Néanmoins, il y a lieu de considérer aussi la survenue de la pandémie du Covid-19 à laquelle les Nations Unies ont apporté une riposte en mobilisant pour le plan de réponse socioéconomique à la Covid-19 (SERP), près de 50 Millions US$[16] sur un budget total de 92 millions US$ soit un taux de 52%[17]. Les ressources mobilisées dans ce cadre, représentent autant que le budget nécessaire pour la réalisation de l'Effet 4 qui est des 42 millions de US$. Ainsi, des efforts particuliers ont été fournis par les agences pour la mobilisation et/ou la réaffectation des ressources pour adresser les défis liés à la Covid-19

Le tableau 9 ci-dessous présente le budget mobilisé et le budget dépensé par effet du PNUAD

Tableau 9 : Budget alloué et dépensé par effets par an

	2018 (USD)		2019 (USD)		2020 (USD)		Total(USD)		Taux exécution (%)
	Alloué	Dépensé	Alloué	Dépensé	Alloué	Dépensé	Alloué	Dépensé	
Effet1	11,530,030	9,439,922	11,473,145	10,714,649	8,689,694	3,651,381	31,692,869	23,805,952	75
Effet2	13,693,922	12,506,930	11,729,787	9,093,704	24,569,142	9,038,732	49,992,851	30,639,366	61
Effet3	38,459,543	35,134,388	25,248,336	25,138,401	44,075,748	27,534,217	107,783,627	87,807,006	81
Effet4	9,376,031	5,513,286	12,792,851	13,108,874	19,241,621	7,180,645	41,410,503	25,802,805	62
Total	73,059,526	62,594,526	61,244,119	58,055,628	96,576,205	47,404,975	230,879,850	168,055,129	73

Source : Bureau de la coordination/rapports annuels[18]

Les ressources humaines quant à elles sont gérées par les différentes agences. Il n'y a pas encore un système de gestion centralisée des ressources humaines. Chaque agence recrute son personnel pour ses projets et programmes.

Une équipe chargée de soutenir la coordination du SNU est placée sous l'autorité du Coordonnateur Résident pour la facilitation de la planification, la coordination, le suivi évaluation et la communication des interventions des agences du SNU est mise en place.

Cependant, tous les partenaires nationaux reconnaissent que la présence des sous bureaux des agences des Nations Unies dans les régions contribue à l'amélioration de l'accompagnement de structures sectorielles régionales. Un cadre régional s'exprime au sujet des besoins comme dans l'encadré suivant

[16] Rapport annuel 2020, Ibid
[17] Ibid p21
[18] Pourcentage calculé par l'évaluation

Encadré Témoignage d'un cadre régional

« *Au niveau du développement tous les besoins sont prioritaires mais malheureusement, les Nations Unies accompagnent le gouvernement selon leur portefeuille. Les efforts d'agir ensemble sont louables même s'il y a encore beaucoup à faire. C'est le cas de la riposte à la COVID19, où on a remarqué qu'il n'y avait pas de coordination, chaque agence procédant à la distribution des masques souvent sans passer par l'administration. Nous avons constaté des zones où il manquait des masques alors qu'il y avait toujours des masques au niveau des magasins. Il serait bien aussi d'étendre les zones d'interventions et surtout dans les zones dont l'accès est difficile, car c'est là où il y a beaucoup plus de besoins d'interventions et des populations vulnérables.* »

Au regard des enjeux et de l'éventail des interventions des agences du SNU, il ressort de l'avis de certains interlocuteurs que cette équipe a besoin d'être renforcée. En effet, tous les aspects de pilotage requièrent des capacités au niveau de la planification des interventions et de la coordination en termes d'autonomie financière, et de leadership. En fait, les autres agences doivent accepter et /ou soutenir le leadership de la coordination pour un meilleur « Delivery as one ».

Par ailleurs, l'équipe des Nations Unis dispose de biens et d'équipements communs ou les Nations Unies contribuent financièrement à leur fonctionnement (fret, dispensaire UN, etc.). La gestion commune de la pandémie de Covid-19 a permis aussi d'acquérir en plus d'autres types d'équipements et mobiliers (magasins etc.).

L'équipe d'évaluation note que les plans biennaux de travail ont été exécutés conformément au chronogramme établi. Ceci démontre la capacité des agences à s'adapter et à travailler ensemble malgré le contexte sanitaire marqué par la pandémie de Covid-19.

Néanmoins au niveau opérationnel, le temps mis entre la signature des PTA et le début d'exécution des activités est très long de telle sorte que la période couverte par les activités se trouve réduite à 3 voire 2 trimestre.

5.3.3 L'utilisation des ressources (financières, humaines, matérielles) par axes stratégiques

L'exécution de PNUAD s'est opérée par les agences, néanmoins au niveau des groupes de résultats, l'équipe de coordination a réussi à élaborer un tableau de bord avec les différents taux d'exécution financières.

La moyenne du taux d'exécution financière global des trois axes comprenant les 4 effet sur les trois dernière années atteint 73% contre 119% pour le taux de réalisation physique soit un ratio de 163%, ce qui correspond à une utilisation très efficience des ressources financières.

L'effet1 1 relatif à la Gouvernance et à l'Etat de droit, dispose de ressources moins importantes en valeur relative (13% du budget global) mais enregistre le taux de décaissement le plus élevé, soit 75%. En revanche le ratio entre les réalisations physiques et le taux d'exécution financière est le plus bas soit 86%.

L'effet 2 de « Transformation économique durable et inclusive et gestion durable du capital naturel » relève une capacité d'absorption financière relativement moyenne de 61% contre un taux de réalisation physique de 161%, ce qui donne l'efficience la plus élevée de 248%. Les défis de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en lien avec la gestion durable de l'environnement constituent le deuxième aussi du PNDES.

L'effet 3 concernant l'accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité, représente aussi le volume le plus important des ressources allouées soit près de 81% du budget total.

Il enregistre un taux d'exécution de ce qui veut dire que l'utilisation des ressources y est aussi très efficiente.

L'effet 4 relatif au « développement inclusif des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap », par contre enregistre un taux de décaissement de 62% et son budget est de près 18% du budget total du PNUAD.

Par ailleurs, l'affectation de certaines ressources au plan de riposte à la Covid-19, malgré le ralentissent des activités, explique le fort taux de mobilisation en 2020. La rareté de ressources financières doit se traduire par une absorption maximale des ressources mobilisées. Le taux de déboursement global du PNUAD est estimé à 73% (tableau 7) pour les trois années, taux d'absorption qui n'incite pas à une mobilisation plus conséquente de ressource pour le prochain cycle. Le Budget commun, et le « Delivery as one » impliquent une stratégie plus efficace de financement des programmes.

5.3.4 La réduction des coûts de transaction

Les efforts conjugués du groupe des opérations OMT ont permis de nouer des partenariats à long terme[19] (LTA) avec des prestataires de services au niveau de la logistique, la sécurité, les voyage par exemple. Les termes de contrat sont à l'avantage des agences qui obtiennent des biens et des services à des prix concurrentiels.

Par ailleurs, de l'avis de certains intervenants et selon le rapport annuel 2020 « en réponse à la Covid-19, l'organisation d'un achat groupé de panneaux solaires mobiles pour faciliter le télétravail en lien avec l'activation du plan de continuité des services (BCP) a été un facteur de réduction de coûts. Aussi, la signature de deux nouveaux LTA conjoints (communication-ICT, carburant) permettra de réduire les coûts de transactions[20] ».

En vue d'harmoniser les procédures de transferts monétaires dans les programmes avec la partie nationale selon l'approche HACT plusieurs interventions et renforcement de capacités ont été réalisées en vue d'une meilleure appropriation des procédures et outils sur le HACT.

Le concept de « One House » fait toujours son chemin et n'est pas encore une réalité au niveau régional. A Conakry par contre, cette approche rencontre beaucoup de difficultés de mise en œuvre. Entre autres raison citées, il y a la sécurité, la place pour la logistique etc. Toutefois, comme indiqué plus haut, la maison commune actuelle de Conakry abrite plusieurs agences des Nations Unies qui, à travers cette cohabitation réduisent certaines charges relatives aux services communs, comme la sécurité, les services de nettoyage, internet etc.

En définitive, les LTA, les achats groupés, la gestion commune des biens ont permis de réduire certaines charges, réduisant du coup les coûts de transaction.

5.3.5 La promotion de partenariats et d'alliances stratégiques

Le Système des Nations Unies en Guinée travaille avec les autres partenaires au développement de la Guinée notamment les bi et multilatéraux comme les Ambassades/Agences de coopération de la France, du Japon, de l'Allemagne, de la Belgique, du Royaume Uni, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, dans différents domaines de coopération.

Ce partenariat se fait soit par financement direct par ses partenaires de projets sur la base de sollicitations de financement des agences des Nations Unies (cas de l'UE, de l'Ambassade du Japon ou de UK Aid pour ne citer que ceux-là), soit à travers une collaboration directe sur le terrain dans la mise en œuvre de projets appuyés conjointement par les agences des Nations Unies et les agences de coopération comme Enabel (Coopération Belge).

[19] Au nombre de 4 (source OMT)
[20] Rapport annuel 2020 (2020, p17)

Le Système des Nations Unies développe aussi des partenariats sur le terrain avec des ONG prestataires de services ou intervenant dans des domaines spécifiques d'intérêt pour les agences des Nations Unies. Le cas des ONG travaillant dans la promotion de la démocratie et des droits de l'homme et notamment les ONG de protection des droits des enfants ou des femmes mérite d'être signalé.

Le partenariat avec la société civile en particulier a facilité la mise en œuvre des activités dans des domaines où elle joue un rôle primordial pour l'éveil de la conscience citoyenne et surtout dans le domaine de la cohésion sociale, de la paix et de l'éducation sanitaire.

Un autre type de partenariat développé dans le cadre de la mise en œuvre du PNUAD est celui avec la presse publique et privée, les médias en ligne à travers desquels le Groupe Inter agences de communication s'efforce à promouvoir l'image et les réalisations du SNU sur le terrain.

Le Bureau de Coordonnateur Résident a impulsé pour sa part le cadre de concertation des PTF surtout pendant la phase d'élaboration du PNDES et du Plan de riposte à la Covid-19. Il arrive à mobiliser des fonds sur appel à proposition pour des projets conjoints avec les outils dont il dispose. La stratégie de partenariat et celle de la mobilisation de ressources ne sont pas encore opérationnelles. On note encore des doublons de requêtes adressées par les agences des Nations Unies aux PTF pour le financement des projets.

En effet, selon certains interlocuteurs, la partie gouvernementale peut adresser la même requête à plusieurs agences des Nations Unies, et certaines agences se voient doubler par d'autres agences sœurs sur des financement ex nihilo de projets. Pourtant des négociations étaient bien engagées pour des financements de programmes conjoints. Tous reconnaissent qu'une requête de financement de plusieurs agences à des partenaires pour des projets conjoints a plus de chance d'acquérir des ressources que les requêtes isolées.

Par ailleurs, il ressort des interviews, que les Partenaires Techniques et Financiers de la Guinée se plaignent (ce fait a déjà été signalé plus haut) du fait que les requêtes de financement viennent de partout et surtout dans les mêmes domaines d'intervention par les agences des Nations Unies, comme s'il y avait une compétition entre les agences pour la mobilisation des ressources.

En plus les PTF rencontreraient des difficultés énormes pour avoir des informations relatives à la mise en œuvre des programmes et projet qu'ils financent. Ils ne reçoivent pas systématiquement de rapports, ni de comptes rendus techniques et/ou financiers. Pourtant il serait tout à fait indiqué que les agences des Nations Unies qu'ils financent leur envoient régulièrement des « fact sheets » résumant les interventions. Ils estiment qu'ils sont considérés seulement comme des financiers et les relations sont entachées de manque de communication, de manque de transparence et tout ceci affecte sérieusement la crédibilité des Nations Unies. Certains PTF affirment qu'ils ne sont plus enclins à des financements des programmes sur cette base, ce qui pourrait entrainer des réductions drastiques de l'enveloppe financière allouée aux Agences des Nations Unies dans les années à venir.

C'est dire qu'avec une stratégie commune de partenariat, les avantages comparatifs de chaque agence seront mis en exergues et surtout en complémentarité sur le même axe prioritaire et sur les mêmes sites d'interventions, et les rapports aux donateurs seront mieux coordonnés.

L'efficience est estimée par le « Coefficient d'efficience » (CEF). Il se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d) et se calcule dans le tableau suivant :

Tableau 10 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficience CEF »

Facteur d'appréciation de l'efficience	Notation[21]
Facteur « a » optimalité de l'utilisation des ressources	2/2
Facteur « b » adéquation entre besoins et disponibilité de ressources	0,5/2
Facteur « c » réduction des couts de transaction	1/2
Facteur « d » promotion de partenariat	0,5/1

CEF = a+b+c+d=4/7. Ceci lui confère le qualificatif de moyennement efficient. L'efficience présente des faibles lacunes.

5.4 Durabilité

5.4.1 Mise à l'échelle et/ou institutionnalisation par l'État des résultats des programmes et projets

A ce stade de mise en œuvre du PNUAD (4ième année), les interviews réalisées avec les différentes parties prenantes et les visites de terrain n'ont pas permis de mettre en évidence un quelconque effort de mise à l'échelle par l'État guinéen des résultats ou des actions appuyées par le SNU. Tout au plus, les communautés suivent et ont tendance à s'approprier et fournissent l'effort de démultiplier les actions menées dans les communes de convergence à d'autres communes ou districts.

Ainsi, les populations des districts non appuyés par le SNU à Norassoba par exemple construisent des Centre d'Encadrement Communautaires de la petite enfance à l'image de ceux créés et appuyés par l'UNICEF, réalisent des infrastructures scolaires et sanitaires, et s'engagent comme d'autres communautés appuyées à la cessation de la pratique de l'excision.

Il en est de même des efforts destinés à améliorer la santé maternelle notamment l'accompagnement des femmes par les Relais Communautaires (RECO) et les Agents de Santé Communautaires (ASC) pour garantir que toutes les femmes enceintes se rendent en consultations prénatales et que tous les enfants soient enregistrés à l'état civil, toutes activités conduites dans les communes de convergence et qui bénéficient de l'adhésion des populations dans les districts non ciblés par le SNU.

5.4.2 Degré d'appropriation de chaque axe du PNUAD par les institutions de l'État

Les interviews avec les responsables des Bureaux de Stratégie au niveau central et des responsables sectoriels régionaux (Directeurs de Cabinet régions, Inspecteurs/ Directeurs régionaux sectoriels), et les visites/échanges avec les acteurs de terrain (Sous-préfet, Maires des Communes de convergence, Chefs de Centres de Santé, DSEE, …) ont révélées une certaine appropriation des différents axes du PNUAD par les institutions en charge de la décentralisation. Ainsi on peut citer les cas des Plans de développement locaux, les Plans Annuel d'Investissement que les collectivités sont en mesure d'élaborer grâce aux appuis techniques fournis par le SNU et ses partenaires de mise en œuvre.

Dans certaines zones, les autorités communales organisent des Forums au cours desquels un diagnostic de la situation de tous les villages est fait avec prise en compte des différents axes d'intervention du PNUAD (cas de Norassoba). Ces autorités envisagent d'élaborer des plans de travail

[21] Échelle de notation de 1 à 7: Pas du tout efficient (0 à 2); Pas efficient (2.1 à 3); Moyennement Efficient (3.1à 4); Efficient (4.1 à 6); Très Efficient (6.1 à 7);

locaux et intégrer toutes leurs priorités ; ces plans devant être soumis au ministère de tutelle, et pourquoi pas au partenaire SNU, pour servir d'orientation des interventions.

L'appropriation de certains axes du PNUAD a été facilitée par la mise en place par les agences de relais et autres agents communautaires qui jouent le rôle de mobilisation communautaire et de remontée de l'information vers le niveau central pour la prise de décision. Malheureusement, le travail de ces relais communautaires est freiné par l'absence de prise en charge par l'État, celui-ci ne s'acquittant pas de son engagement pris lors de la rencontre de Cotonou d'allouer 1% de son budget à l'accompagnement des communautés.

5.4.3 Pérennisation des changements positifs intervenus dans les différents domaines

Quelques changements ont été observés au niveau du terrain et dans des domaines d'intérêt du SNU, changements obtenus grâce aux interventions du SNU dans le cadre du PNUAD.

L'équipe d'évaluation a observé qu'il y a un changement de comportement des partenaires notamment du Ministère de l'action sociale qui n'acceptent plus que les enfants en conflit avec la loi soient gardés en prison (la prison n'étant pas la place des enfants) et qui agissent à trouver une alternative à la prison pour les enfants.

L'équipe a également reçu des témoignages des autorités locales sur des engagements de cessation effective de l'excision dans certains villages appuyés par les projets du PNUAD, et un effet de contagion dans d'autres villages. Cependant, il faut noter que cette pratique a encore des jours voire des années de survivance dans le pays comme le montre l'article de presse en ligne de Guineematin du 17 Octobre 2021, révélant l'arrestation et la condamnation par la justice de trois femmes exciseuses de Lélouma.

L'équipe d'évaluation a noté aussi que des communautés se sont engagées à l'arrêt de la défécation à l'air libre et ceci a été certifié par une évaluation conduite par les agences du SNU.

Des témoignages de migrants retournés ont enfin révélé que les interventions en faveur de l'entreprenariat jeunes ont permis de créer chez les migrants retournés et surtout les candidats à la migration une conviction que la migration clandestine n'est pas la meilleure option pour leurs perspectives d'avenir.

Les groupements de femmes étuveuses du riz ayant bénéficié des appuis des agences des Nations Unies s'évertuent à rassembler les quantités de riz demandées pour les cantines scolaires en développant désormais un esprit d'entreprenariat.

L'équipe d'évaluation a remarqué que les femmes porteuses d'handicaps de Kankan se retrouvent en association sous l'égide d'une ONG, ce qui leur a permis d'être des fabricants de savon grâce à la technique de saponification dont elles ont bénéficié. Désormais, elles sont plus solidaires, plus crédibles et chacune d'elles peut aussi générer des ressources individuellement grâce à la fabrication et à la vente du savon.

Ces changements positifs intervenus devront être consolidés et pérennisés grâce au concours de tous les partenaires à travers un accompagnement de l'État et des différents partenaires au développement, afin d'aller à l'échelle.

5.4.4 Facteurs positifs ou négatifs d'adhésion des bénéficiaires et des autres parties prenantes

Le premier facteur positif d'adhésion des communautés bénéficiaires et des autres parties prenantes du PNUD reste sans nul doute la bonne connaissance des problèmes auxquels les populations font face. Qu'ils soient des problèmes de gouvernance, des problèmes alimentaires ou de revenus, ou qu'ils soient des problèmes d'environnement influençant leur cadre de vie ou des problèmes d'accès aux

services sociaux de base, les communautés sont parfaitement au courant et tentent même par elles-mêmes de trouver les réponses adéquates.

Cette connaissance des problèmes combinée avec les efforts de sensibilisation/communication menés dans le cadre du PNUAD, sensibilisation conduite dans certains cas par les relais communautaires, suscite une véritable adhésion aux interventions du SNU à travers le PNUAD.

La responsabilisation et la mise en confiance des autres parties prenantes constitue un autre facteur favorisant l'adhésion des autres parties prenantes du PNUAD. Certaines de ses parties prenantes (Travailleurs Sociaux, Relais Communautaires, Agents d'état civil, Agents de Santé Communautaires, etc.) bénéficient de soutiens matériels et financiers qui les encouragent ainsi à poursuivre et maintenir leur contribution aux efforts du PNUAD.

Certes, l'arrêt du soutien à certaines parties prenantes de terrain tels que les RECO constitue aussi, un élément de démotivation et un risque de remise en cause de certains acquis du PNUAD.

La Durabilité est estimée par le « Coefficient de Durabilité » (CD). Il se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d) correspondant aux questions d' évaluation et se calcule dans le tableau suivant :

Tableau 11: Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de durabilité »

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité	La notation/7[22]
Facteur « a » : mesure de mise à l'échelle et/ou institutionnalisation par l'État des résultats des programmes et projets	0,5/2
Facteur « b » : mesure d'appropriation de chaque axe du PNUAD par les institutions de l'État	1/2
Facteur « c » : niveau de pérennisation des changements positifs intervenus dans les différents domaines	1/2
Facteur « d » : facteurs positifs ou négatifs d'adhésion des bénéficiaires et des autres parties prenantes	0,5/1

Le Coefficient de Durabilité (CD) a été obtenu ainsi qu'il suit :

CD = a + b + c + d = 3/7 La durabilité moyennement probable. Elle présente des lacunes significatives.

5.5 Approche basée sur les droits de l'homme, l'égalité/équité de genre

Il s'agit ici d'examiner dans quelle mesure les questions de droits de l'homme et d'égalité/équité de genre ont été prises en compte par le PNUAD pendant la planification, la gestion, le suivi et l'évaluation.

5.5.1 Prise en compte systématique des considérations relatives aux droits de l'homme et le genre dans la conception, la planification et la mise en œuvre

Les questions transversales de droits de l'homme et de genre ont fait l'objet d'une réflexion stratégique lors de la formulation du PNUAD et dans le cadre de sa mise en œuvre. Comme le montrent les effets, les produits et les indicateurs proposés/mesurés, les questions de droits de l'homme (droits des enfants, des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec handicaps, etc.) et d'équité de genre ont été effectivement été prise en compte lors de la formulation du PNUAD comme on le voit dans le document du PNUAD, les plans de travail biannuels 2018-2019 et 2020-2021 et dans les documents de programmes de pays des agences.

[22] Durabilité pas du tout Probable (0 à 2); Durabilité peu probable (2.1 à 3); Durabilité Moyennement probable (3.1à 4); Durabilité probable (4.1 à 6); Durabilité Très probable (6.1 à 7);

La mise en œuvre du PNUAD sur le terrain tient aussi compte de ces préoccupations de droits de l'homme et d'équité de genre. En effet, l'équipe d'évaluation a constaté avec satisfaction que les approches d'intervention sont orientées vers le respect des droits des enfants (droits à la survie, à un bon développement, à la protection et en particulier à une nationalité), des jeunes (droit à la santé, droit à une formation et à un revenu), des femmes (droit à la participation aux instances de prise de décision, droit à une bonne santé, droit à un revenu,…, des personnes vivant avec handicaps (droits à la santé, à la participation, droits à un revenu) et les droits de l'homme en général (droits d'association, droits de manifester, etc.).

L'équité de genre est prise en compte en matière de représentation aux instances de prise de décision ainsi qu'en matière d'éducation. Cependant, le prochain PNUAD devra mieux tenir compte de la nécessité d'une équité du genre dans l'accès à l'emploi et à la rémunération. Une étude approfondie de l'équité du genre dans le cadre de la préparation du prochain PNUAD devrait permettre de mieux orienter les interventions.

5.5.2 Atteinte des groupes les plus vulnérables et à risque par les interventions

L'examen des cibles d'intervention telles que présentées dans les documents de planification du SNU (PNUAD, PTC et CPD) montre que ces documents de planification ont été conçus avec de très bonnes intentions d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risque que sont : les jeunes, les enfants, les femmes, les migrants potentiels et/ou retournés, les personnes vivantes avec des handicaps et/ou avec le VIH.

Les interventions du SNU ont été orientées vers une considération des droits des mineurs en conflits avec la loi, le droit à l'éducation des filles, le droit à la santé de la mère et de l'enfant, le droit à une alimentation saine à un emploi décent pour les jeunes et le droit à la participation au développement socioéconomique. Des projets et programmes ont permis de toucher ces cibles dans les différentes zones d'interventions du SNU dans son ensemble ou d'agences individuelles.

Le problème qui se pose est de savoir si les agences au cours de leurs interventions conjointes ou individuelles ont réussi à atteindre ces groupes spécifiques pendant la mise en œuvre des activités.

L'analyse des résultats des interviews effectuées sur le terrain montre que même s'il y avait de bonnes intentions au départ, il n'a pas toujours été possible de respecter scrupuleusement le ciblage des bénéficiaires des actions. L'équipe d'évaluation a constaté par exemple que pour le choix des bénéficiaires des bourses scolaires, même si dans certaines localités ce choix a été fait en tenant compte de la vulnérabilité des enfants et de leur famille, dans d'autres localités, ce choix a été fait par le hasard et non par un critère de vulnérabilité suffisamment bien établi. Par ailleurs, ce choix n'a pas toujours accordé la priorité aux jeunes filles en risques d'abandons scolaires.

Par ailleurs, comme nous l'avons signalé plus haut, le centre de enfants vulnérables en mobilité de Siguiri ne reçoit plus de financement pour son fonctionnement depuis le mois de Mars 2021[23], ce qui a pour conséquence une déperdition de cibles pourtant vulnérables qui auraient pu bénéficier des infrastructures d'accueil mises en place et de tout l'accompagnement nécessaire.

A titre d'exemple, l'ONG « TAWAKALTOU » de promotion des enfants porteurs de handicaps à Kankan, offre des prestations dans les domaines de la scolarisation, de la formation professionnelle (couture et cordonnerie), de l'éducation inclusive, de la prise en charge sanitaire et du parrainage. Cette ONG bénéficie de l'accompagnement de Plan Guinée (sensibilisation sur les IST) et de l'UNFPA (appui à la formation professionnelle des jeunes) en vue de leur autonomisation. Cinquante-quatre enfants ont bénéficié d'appui en 2020-2021. L'ONG nécessite un accompagnement pour la prise en charge

[23] Lors de notre entretien avec le Directeur des Affaires sociales à Kankan ce 18 Octobre 2021, nous avons été informés que les financements de l'UNICEF sont arrivés au niveau du Gouvernorat et que le décaissement devrait se faire dans les prochains jours

alimentaire des enfants, ce que pourrait assurer le PAM dans une approche de complémentarité, « tous unis dans l'action ».

Ainsi, même si globalement les interventions ont atteint les groupes les plus vulnérables et à risques, dans d'autres cas des efforts de meilleur ciblage et de poursuite de l'appui devront être entrepris à l'avenir.

5.5.3 Prise en compte par le système de suivi et de rapportage des considérations relatives aux droits de l'homme et d'égalité de genre

Le PNUAD a bénéficié d'un plan de suivi et évaluation avec des indicateurs d'effets et de produits éclatés par catégorie de bénéficiaire et par genre.

Le rapportage et le suivi des interventions relatives à la prise en compte des droits de l'homme et du genre se passe à travers les Groupes de Résultats et le Groupe Thématique Genre. L'approche basée sur les droits de l'homme est un des principes programmatiques des interventions des Nations Unies et par conséquent, le suivi et le rapportage s'articulent autour de cette démarche. En effet, le rapport annuel 2020 met en exergue les interventions relatives aux droits civiques et aux droits à l'accès aux services sociaux de base.

Les effets du PNUAD répondent de façon spécifique à la prise en compte des droits civiques pour l'effet 1 ; aux droits aux services sociaux de base pour l'effet 3, aux droits au développement socioéconomique pour l'effet 2 et 4 y compris l'inclusion des personnes vulnérables et/ou vivant avec des handicaps. Au niveau de l'effet 2, on note plutôt des interventions sur les indicateurs de processus de droits tels que les politiques et programmes développement de filières, de promotion de chaine de valeur, de la mise en place des mécanismes et des outils de planification pour la gestion durable de l'environnement. De ce point de vue, l'accès à une alimentation saine et diversifiée n'est pas encore appréhendable comme indicateur de résultat dans le rapportage et le suivi.

Quant au genre, des efforts sont fournis pour sa prise en compte en terme désagrégé par sexe même si elle n'est pas toujours systématique. En effet, des indicateurs et cibles mettent en exergue tous les groupes hommes, femmes, jeunes et personnes vivant avec handicaps et mieux, les interventions spécifiques y sont dédiées.

Une feuille de route conjointe en Janvier 2021, déclinant les appuis du système des Nations Unies à la mise en œuvre des engagements de la Guinée en matière des droits de l'homme, matérialise par ailleurs le suivi dont l'objectif stratégique est de « Soutenir la mise en œuvre des recommandations des mécanismes des droits de l'homme : organes régionaux et internationaux de traite, Conseil des Droits de l'homme (EPU) et Procédures Spéciales.[24] »

5.5.4 Contribution des interventions du PNUAD à la levée des barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation

Les agences des Nations Unies prônent le développement inclusif. Ainsi, les mandats des agences s'articulent autour de l'accès de femmes aux services de base, la réalisation des droits de la mère et de l'enfant à la survie, la santé de la reproduction, et surtout l'autonomisation des femmes.

En ce qui concerne l'accès des femmes aux services sociaux, l'approche psychologique adaptée à la situation des filles mères ou violées permet de lever les barrières afin de permettre à ces personnes vulnérables d'être prises en charge. En effet, lors de l'accueil des filles mères et/violées ou victimes de mariages forcés, l'accompagnement psychologique constitue le premier appui dans les centres des jeunes vulnérables à mobilité. Sur le terrain (Labé et Siguiri), une assistante sociale et une fille leader fournissent l'appui psychologique afin de permettre à la victime de raconter ce qui lui est arrivé en

[24] Appuis du système des Nations Unies à la mise en œuvre des engagements de la Guinée en matière des droits de l'Homme (2021, p3)

brisant les pesanteurs psychosociales. Par ailleurs, les assises communautés organisées par les RECO et les ASC permettent de lever les barrières et engagent les hommes à ne pas entraver l'accès des femmes aux soins prénataux.

5.5.5 Prise en compte du nexus humanitaire, développement et paix dans la mise en œuvre du PNUAD

La survenue de la pandémie de la COVID et la réponse de l'ensemble du SNU a démontré la nécessité de la prise en compte du Nexus humanitaire paix-développement. Les programmes des Nations Unies avaient déjà intégré l'approche paix et développement dans leur démarche, eu égard au nombre programmes conjoints articulés autour de la cohésion sociale, de la sécurité et de la paix, adressés aux leaders religieux, communautaires, aux FDS et aux jeunes.

La réponse commune adressée à la problématique de la pandémie de la Covid-19 met en exergue la flexibilité et l'adaptabilité des agences des Nations Unies face à une urgence humanitaire et sanitaire à laquelle aucun État n'était préparé. L'humanitaire relève du mandat des agences spécialisées résidentes ou non résidentes à travers le renforcement de la résilience des populations, particulièrement au niveau de l'effet 2. Face à l'urgence sanitaire, les NU ont réussi à mobiliser des ressources pour l'accompagnement du gouvernement guinéen. Cette action conjointe a bénéficié des expériences capitalisées de la gestion de l'épidémie d'Ébola en 2014. En définitive, si le nexus humanitaire développement paix est pris en compte dans la programmation du PNUAD, il a été renforcé au cours de sa mise en œuvre à travers la gestion de la crise sanitaire due au virus de la Covid-19.

Cependant, il s'avère nécessaire de renforcer le nexus dans sa partie humanitaire au regard de la fragilité du contexte guinéen. Les différentes crises sanitaires et chocs climatiques rendent de plus en plus vulnérables les ménages surtout dans le milieu rural. En effet, le Cadre Harmonisé estimait en mars 2020 que « plus de 1,4 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire (IA) modérée et prévoyait que 267170 personnes se trouverait en situation d'insécurité alimentaire sévère pendant la période de soudure de juin à septembre 2020[25] »

Par conséquent les efforts des agences des Nations Unies doivent être renforcés à ce niveau en intégrant la démarche synergique et participative du cadre harmonisé CH et/ ou du « Integrated Food security Phase Classification » (IPC) regroupant déjà plusieurs agences des Nations Unies, ONG et Ministères, qui disposent des outils et des indicateurs de mesure de la Malnutrition Aigüe chronique et/ou modérée pouvant être en partie utilisés dans le PNUAD, en lieu et place de ceux de l' effet 2 qui ne permettent pas de le mesurer tels que « Superficie reboisée par an (ha) », etc.

Pour l'estimation de la prise en compte de l'approche basée sur les droits humains et le Genre, on utilise l'indicateur « Coefficient Genre et Droits de l'Homme » (CGDH) selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

[25] CCA Guinée (2021, p30)

Tableau 12 : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient Genre et Droits de l'Homme »

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation /7[26]
Facteur « a » Prise en compte systématique des considérations relatives aux droits de l'homme et le genre dans la conception, la planification et la mise en œuvre	1,5/2
Facteur « b » : Atteinte des groupes les plus vulnérables et à risque par les interventions	0,5/1
Facteur « c » Prise en compte par le système de suivi et de rapportage des considérations relatives aux droits de l'homme et d'égalité de genre	0,5/1
Facteur « d » Contribution des interventions du PNUAD à la levée des barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation	1/2
Facteur « e » : Prise en compte du nexus humanitaire, développement et paix dans la mise en œuvre du PNUAD	0,5/1

Le Coefficient Genre et Droits de l'Homme (CGDH) s'obtient comme suit :

CGDH = a+b+c+d+e = 4,5/7. L'approche genre et celles basée sur les Droits de l'Homme présentent un niveau satisfaisant de prise en compte.

VI. Conclusions

Les principaux constats de l'évaluation sommative du PNUAD 2018-2022 ont porté essentiellement sur la pertinence du PNUAD, les progrès vers la réalisation des résultats escomptés (effets et produits), l'efficacité, l'efficience, la durabilité et la prise en compte des aspects droits de l'homme et égalité/équité de genre. L'approche est de présenter d'abord les points récapitulatifs sur la validité des trois hypothèses critiques formulées de la théorie du changement pour chacun des effets et reprises dans la reconstruction que la mission d'évaluation a faite de la théorie du changement pour le PNUAD. Cependant, les interviews réalisées n'ont pas permis d'avoir suffisamment de preuves pour apprécier la validité de ces hypothèses.

En fait, l'évaluation a adopté une méthode d'analyse de contribution qui confirme ou infirme les hypothèses de causalité sur la base d'une chaîne de raisonnement comme évoqué dans la méthodologie. Il ressort que certains produits devant contribuer à l'atteinte des effets ne sont pas soit suffisants, soit adéquats ou souvent pas mesurés. Ceci a rendu complexe l'établissement formel de lien de cause à effet des interventions démontrant un changement qualitatif. Les indicateurs d'effets se retrouvent être mesurés souvent sur la base de données quantitatives. Les appréciations des progrès correspondent plus à une extrapolation des cibles disponibles et mesurés. L'équipe d'évaluation a recueilli les données qualitatives par interviews et observations directes sur le terrain pour trianguler autant que possible les informations provenant de la revue documentaire afin de valider les conclusions.

6.1 Pertinence

L'analyse faite révèle que :

En termes de pertinence et d'adéquation du PNUAD avec les priorités nationales définies dans le PNDES 2016-2020 et les engagements internationaux de la Guinée, l'analyse comparée entre les effets et produits du PNUAD, les résultats stratégiques du PNDES et les objectifs de développement durable

[26]: Pas du tout prise en compte (0 à 2); Pas prise en compte (2.1 à 3); Prise en compte moyennement satisfaisante (3.1à 4); Prise en compte Satisfaisante (4.1 à 6); Prise en compte très satisfaisante (6.1 à 7);

du programme 2030, révèle que le PNUAD s'aligne parfaitement sur les priorités nationales et les engagements internationaux du pays, notamment ceux de l'atteinte des ODD.

Les orientations du PNUAD sont aussi en parfaite adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les débiteurs d'obligations et les détenteurs de droits.

Par rapport à la prise en compte des cinq principes de programmation des Nations Unies (approche droits de l'homme, approche genre, durabilité environnementale, renforcement des capacités et gestion axée sur les résultats) dans la conception, la planification et la mise en œuvre du PNUAD, tous les cinq principes ont été pris en compte. Cependant, quelques faiblesses apparaissent dans l'application du principe de gestion axée sur les résultats. Des incohérences sont observées aussi bien au niveau des effets que des produits et des indicateurs.

La théorie du changement proposée comporte une faiblesse liée au fait qu'elle soit formulée aux niveaux spécifiques de chaque résultat/effet, alors que les spécialistes recommandent la formulation d'une théorie du changement unique pour l'ensemble du programme.

Concernant la validité de la théorie du changement de chacun des effets, les effets 1 et 3 du PNUAD sont basés sur une théorie de changement valide, ce qui n'est pas le cas pour l'effet 2. Quant à l'effets 4, il est basé sur une théorie du changement valide à condition qu'elle bénéficie d'hypothèses additionnelles.

En ce qui concerne la cohérence de la chaine de résultats, les produits proposés pour les effets 1, 2 et 4 ne sont pas suffisants à produire les effets escomptés. Quant aux produits proposés pour l'effet 3, ils sont plus des sous-produits et cet effet gagnerait à bénéficier de produits plus orientés vers une couverture des services et un renforcement de capacités des débiteurs d'obligations et un changement de comportement à la fois des détenteurs de droits et des débiteurs d'obligation dans la prestation de services.

Concernant le volume d'activités inscrites dans les plans de travail biannuels 2018-2019 et 2020-2021, il apparaît trop important au vu du budget disponible au départ du PNUAD (seulement 25% des ressources nécessaires). Quant aux activités de communication en général et celles de communication pour le développement, elles ne semblent pas se rattacher à un produit spécifique même si elles ont contribué d'une certaine façon aux différents résultats du PNUAD.

Concernant les indicateurs des effets et des produits enfin, ils ne sont pas tous de nature à permettre de mesurer les résultats. L'équipe de suivi et évaluation gagnerait à procéder à une revue des indicateurs dans leur formulation afin de les rendre SMART et à revoir les différentes cibles.

L'examen de quelques documents de programme de pays (CPD) des agences des Nations Unies en Guinée et les interviews réalisées avec les responsables des agences, révèlent que les priorités de ces programmes rejoignent l'esprit de leurs plans stratégiques et leurs mandats respectifs et contribuent chacun à un ou deux effets du PNUAD.

Enfin, au cours de la mise en œuvre du PNUAD 2018-2022, l'apparition de la pandémie de Covid-19 a permis à l'équipe pays des Nations Unies en Guinée de montrer ses capacités d'adaptation aux situations changeantes grâce au travail conjoint et coordonné de réponse des agences à cette pandémie.

6.2 Efficacité

Malgré les nombreux défis et contraintes liées à la pandémie de la Covid-19 et des agitations politiques et sociales, le PNUAD est quand même en voie d'atteinte ses résultats. De nombreux projets et programmes ont été mis en œuvre par les agences, soit de manière individuelle ou de manière conjointe ; et au moment de cette évaluation sommative, la plupart des produits sont en bonne voie de réalisation à des degrés variables. Les éléments d'analyse dont nous disposons nous permettent

ainsi d'affirmer que la performance globale du PNUAD au cours des trois années et demi de sa mise en œuvre reste assez satisfaisante.

Concernant les facteurs qui ont favorisé la réalisation des effets du PNUAD, il faut citer surtout l'adéquation entre les priorités du Gouvernement et les différents effets auxquels compte parvenir le SNU à travers le PNUAD et la volonté et l'intérêt exprimés par tous les partenaires techniques et financiers de la Guinée, d'appuyer les actions de développement en faveur des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNUAD, les activités d'information et de communication ont joué un grand rôle dans l'amélioration de la visibilité des interventions du SNU et la sensibilisation et le plaidoyer sur diverses thématiques et notamment la thématique « Unis dans l'action ».

Durant les trois premières années du cycle du PNUAD, les agences des NU ont su exploiter de manière judicieuse leurs avantages comparatifs et le concept « Unis dans l'action » pour produire des résultats significatifs, soit individuellement, soit de manière conjointe.

Enfin, les mécanismes de coordination du PNUAD ont relativement bien fonctionné et leur travail est apprécié par les PTF et les équipes du Gouvernement.

6.3 Efficience

La comparaison entre les ressources financières utilisées et le niveau de réalisation des résultats révèle que l'utilisation des ressources financières a été optimale. Il en est de même des ressources utilisées par axe du PNUAD.

Concernant le niveau de mobilisation de ressources en faveur des différents axes du PNUAD, le volume de fonds mobilisés reste très en deçà des ressources à mobiliser attendues.

En ce qui concerne les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du PNUAD, elles sont gérées par les agences de manière individuelle. Une équipe est mise en place au niveau du Bureau du Coordonnateur Résident dont la responsabilité est de faciliter la planification, la coordination, le suivi-évaluation et la communication autour des interventions du PNUAD.

L'équipe ne dispose pas de personnel chargé spécifiquement des questions de gestion de ressources humaines et financières. L'absence d'un tel personnel et la sous-traitance de ces questions avec le bureau du PNUD sont à la base de retards dans le traitement de certains dossiers notamment de paiement.

Les LTA, les achats groupés et la gestion commune des biens ont permis de réduire les coûts de transaction, et de réduire ainsi certaines charges supportées par les agences des NU de manière individuelle.

Différents types de partenariats ont été développés par les agences des Nations Unies. Des partenariats avec des agences de coopération bi et multilatérales pour le financement de programmes et de projet, des partenariats avec les ONG et la société civile pour la mise en œuvre des activités du PNUAD. Ces partenariats ont permis d'avancer vers la réalisation des résultats du plan cadre de coopération.

6.4 Durabilité

L'équipe d'évaluation n'a pas trouvé à ce stade de réalisations de mise à l'échelle par l'État des résultats d'un programme ou projet lié au PNUAD. Par contre, les communautés tentent de s'approprier de certains résultats et cherchent à démultiplier les actions menées dans les communes de convergence à d'autres communautés.

A noter néanmoins que les institutions de l'État et celles en charge de la décentralisation s'approprient de manière progressive les différents axes du PNUAD, ce qui augure de bonne perspectives de durabilité. L'équipe d'évaluation a reçu des témoignages d'une possible pérennisation des changements positifs observés/intervenus suite à la mise en œuvre du PNUAD.

La bonne connaissance des problèmes auxquels les populations font face et les efforts de sensibilisation/communication ont été les principaux facteurs ayant influencé positivement l'adhésion des populations et les autres parties prenantes du PNUAD. La responsabilisation et la mise en confiance des autres parties prenantes constitue également un facteur favorisant leur adhésion.

Enfin, l'équipe d'évaluation a noté que l'arrêt du soutien à certaines parties prenantes de terrain constitue un élément de démotivation et un risque de remise en cause de certains acquis du PNUAD.

6.5 Approche basée sur les droits de l'homme, l'égalité/équité de genre

Le PNUAD dans sa conception a pris en compte systématiquement les cinq principes de programmation des Nations Unies, et du coup les considérations relatives aux droits de l'homme, à l'égalité et l'équité du genre. En effet, toutes ses approches d'intervention tiennent compte des questions de droits de l'homme et de genre. Ces considérations ont été prises en compte aussi bien lors de la planification que lors de la mise en œuvre sur le terrain.

Les cibles d'intervention du PNUAD présentées dans les documents de planification du Système des Nations Unies sont les groupes les plus vulnérables et à risque. Dans la mise en œuvre du PNUAD, des preuves existent qui attestent que ces groupes ont généralement bénéficié des actions menées sur le terrain. Certes des cas d'erreurs de ciblage ont été enregistrés dans certaines zones mais globalement l'effort a été fait pour faire bénéficier les actions du PNUAD aux populations les plus vulnérables et à risque.

Les questions de droits de l'homme et de genre ont été systématiquement prise en compte par le système de suivi et de rapportage avec des indicateurs de produits et d'effets, éclatés par catégorie de bénéficiaire et par genre.

La formation et l'utilisation des relais (Relais Communautaire, Filles Leaders, Agents de Santé Communautaire, etc.) pour l'accompagnement de la mise en œuvre des activités a favorisé la levée des barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation, au moins dans les communes de convergence. C'est le cas aussi des forums organisés au niveau communal avec l'appui des RECO, des filles leaders et des ASC, forums qui sont l'occasion de dénoncer publiquement les attitudes des hommes qui s'opposent à la fréquentation des structures de santé pour les consultations prénatales ou qui donnent leurs filles en mariage avant leur majorité.

VII. Recommandations

Les recommandations suivantes ont été formulées sur la base des conclusions et des leçons apprises

A l'attention du bureau de la Coordination

R1 Déconcentrer le Bureau du Coordonnateur Résidant à travers le recrutement de team leaders régionaux dédiés afin que le leadership soit effectivement assuré dans les domaines stratégiques et opérationnels pour le pilotage du prochain Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD).

A l'attention du bureau de la Coordination et des Agences des NU

R2. Trouver un accord de manière consensuelle sur l'approche décentralisé des interventions du SNU y compris sur les critères de ciblage de communes de convergence de tout le système pour le prochain CCDD

R3. Engager toutes les agences des Nations Unies dans le processus de planification décentralisée en s'assurant que leurs actions sur le terrain s'inscrivent dans les Plans de Développement Régionaux et Locaux (Communes) : PDR et PDL/PAI axés sur les ODD ;

R4. Améliorer l'utilisation des LTA par les services procurement/achats des agences y compris les achats groupés inter agences pour faire des économies

R5 Engager un plaidoyer et un dialogue de haut niveau afin que : (i) Le « One UN » soit une priorité du Gouvernement guinéen et que celui-ci remplisse son contrat de performance dans les missions régaliennes ; (ii) Le Gouvernement renforce son emprise et son leadership sur la mise en œuvre du prochain CCDD par une réelle volonté politique d'appropriation et de contrôle de l'accompagnement, selon les principes de la Déclaration de Paris sur l'aide au développement ; (iii) Le « One UN » soit soutenu par les sièges respectifs des agences des Nations Unies à travers des orientations et un suivi rapproché de sa mise en œuvre

Dans le cadre du prochain Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2023-2027) :

A l'attention du bureau de la Coordination.

R6. Renforcer les capacités du personnel membre des mécanismes de coordination en Gestion Axée sur les Résultats ainsi que ceux des Bureaux de Stratégies et de Développement (BSD) et s'assurer que l'équipe engagée dans l'élaboration du nouveau CCDD dispose d'une parfaite maîtrise de la GAR.

R7. Réviser les indicateurs du PNUAD, veiller à la formulation d'une théorie de changement plus solide, avec des hypothèses complètes.

A l'attention du bureau de la Coordination et des Agences SNU

R8 prendre des dispositions pour la formulation du prochain cycle programmatique de façon à disposer d'éléments pertinents de mesure des résultats (Effets et produits).

R9 Documenter et promouvoir les approches innovantes du travail et d'intervention.

R10 Adapter la stratégie de mobilisation des ressources au contexte actuelle, mettre en place un fond commun/pooled fund sectoriels, inter agences et soutenir son opérationnalisation.

VIII. Leçons apprises et limites

Après trois années et demi de mise en œuvre du PNUAD et au vu des résultats obtenus, les leçons suivantes peuvent être tirées et mises en évidences :

- Le programme conjoint de Kankan mis en œuvre dans le précèdent PNUAD, a contribué à poser les bases d'une véritable harmonisation et coordination des interventions des agences des Nations Unies dans la région, ce qui facilite l'opérationnalisation de l'approche « Unis dans l'action » ; ceci n'est malheureusement pas le cas dans les régions qui n'ont pas bénéficié de programmes conjoints. Ainsi, la mise en place de programmes/projets conjoints qui amèneront toutes les agences à travailler ensemble avec un Team Leader régional spécialement détaché pour assurer le rôle de coordination de l'équipe constitue un gage de réussite de l'approche « Tous unis dans l'action ».

- Sur le terrain, au niveau régional, chaque bureau de zone des agences représentées a tendance à se référer au plan de travail de son agence pour intervenir sans quelquefois tenir compte de la nécessité d'établir une synergie avec les autres agences dans les zones de convergence du SNU tel que requis dans le Plan de Travail Conjoint du PNUAD. Les zones de convergence ne le sont que de nom et apparaissent plus comme des zones de concentration d'une ou deux agences du SNU. Ainsi, malgré l'existence de Plans de Travail Conjoints qui sont clair dans la localisation des interventions, l'absence de plans de travail conjoints au niveau régional établissant la base de la collaboration avec les autorités régionales constitue une limite à l'opérationnalisation des PMT-R.
- Le SNU a initié des innovations importantes comme la fourniture de services aux VEDAN (Enfants victimes de Violences d'Exploitation, de Discrimination, d'Abus et de Négligence), l'octroi de bourses scolaires, la prise en charge des enfants vulnérables en mobilité dans des centres d'accueil, et de façon générale la mise en place des Communes Amies des Enfants (CAE). Ces initiatives ont, dans certains cas, permis d'atteindre des groupes cibles spécifiques. L'arrêt du financement des agences dans certaines zones et l'absence d'une contribution de l'État a entraîné l'arrêt des activités et un risque de remise en cause des acquis. La pérennisation des actions novatrices et leur mise à l'échelle éventuelle passera par l'accompagnement de l'État.

Annexes

Annexe 1 : Théorie de changement

Figure 1: Macro théorie de changement pour l'effet 1 de l'UNDAF

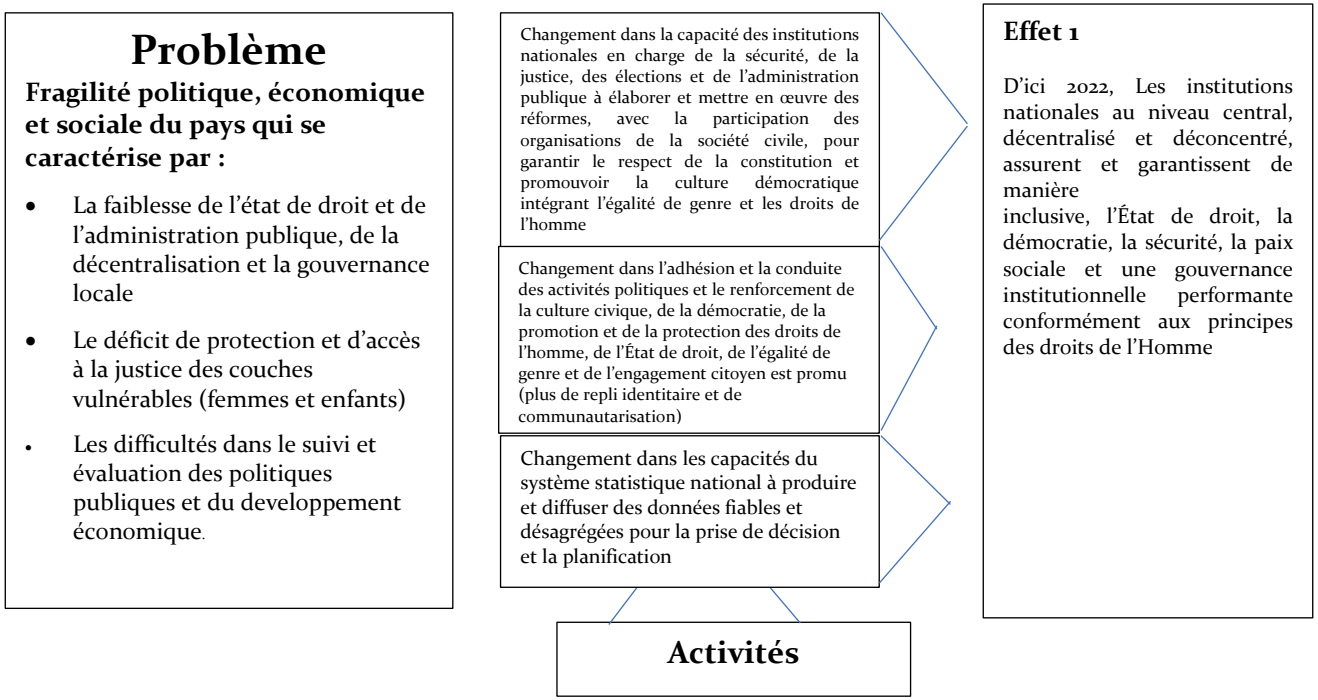


Figure 2: Macro théorie de changement pour l'Effet 2 de l'UNDAF

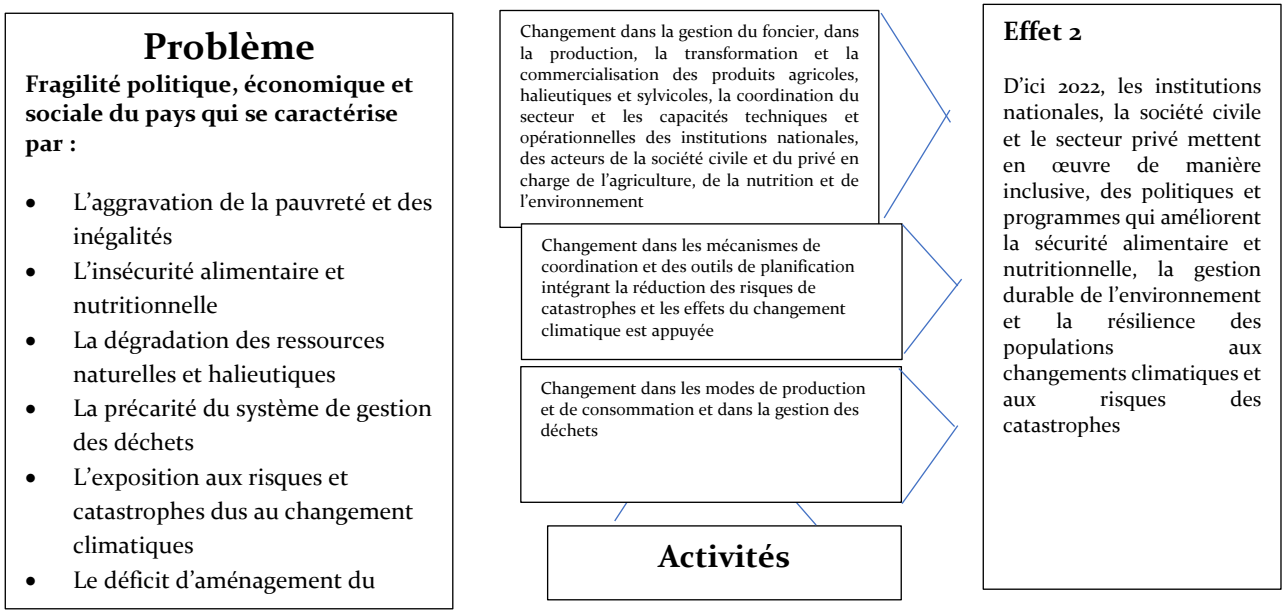


Figure 3: Macro théorie de changement pour l'Effet 3 de l'UNDAF

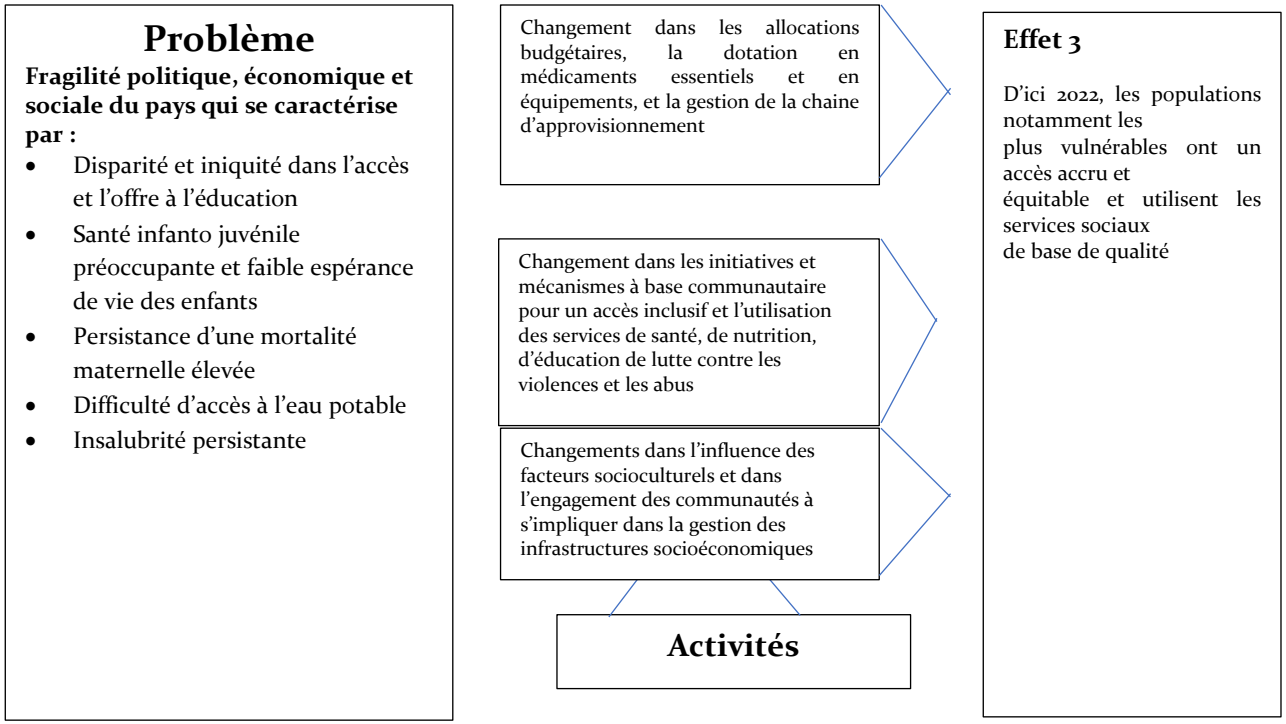


Figure 4: Macro théorie de changement pour l'Effet 4 de l'UNDAF

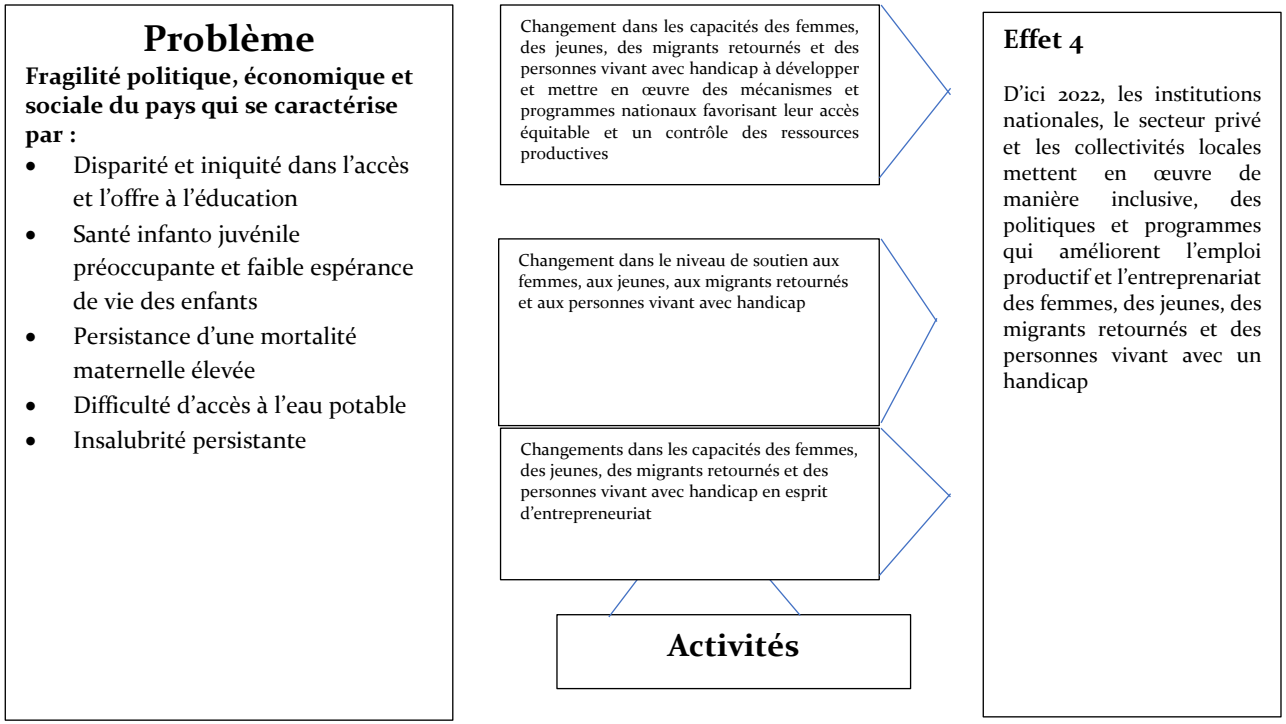
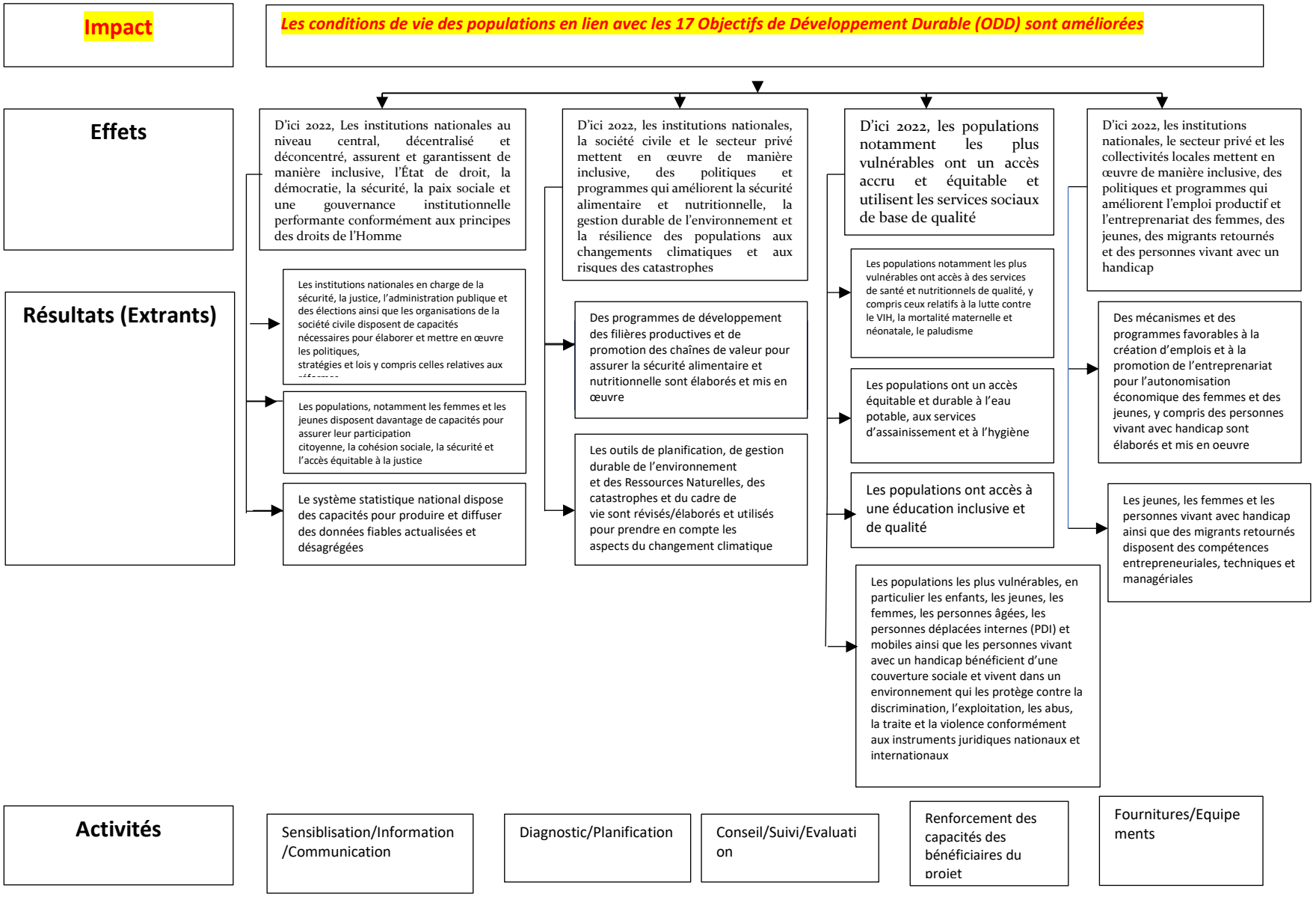


Figure 5: Théorie de changement détaillée



Annexe 2 : Matrice d'évaluation des progrès réalisés vis-à-vis de l'atteinte des indicateurs d'effets et de produits

Vert = Atteint	Jaune = En bonne voie d'être atteint	Rouge = Pas sur la voie d'être atteint

Effets/Produits	Indicateurs clés			Réalisations				Taux de réalisation global (%)	Justification de la notation
	Intitulés indicateurs	Base	Cibles 2022	2018	2019	2020	Janv-Juin 2021		
Effet 1 : D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme	1.1 Taux de participation aux élections présidentielle et législative	PR68.4 % (2015)	PR 75% en 2020	N/A	**N/A**	PR= 78%;		PR = 104,0	Le taux de participation à la présidentielle de 2020 a été de 78%, supérieur de trois point au taux cible de 75%. Le problème se pose au niveau du réalisme de ce taux de participation et dans le fait que cet indicateur ne mesure pas nécessairement l'effet
						Leg= 58,4%			
	1.2 Indice Mo Ibrahim de la Gouvernance	43.7% en 2015	50%	45,9	**45,9**	42,5			L'indice Mo Ibrahim ne devrait pas s'améliorer d'ici la fin du PNUAD 2022 en raison de la situation exceptionnelle post-coup d'État que vit la Guinée

	1.3 Proportion de cas jugés par rapport aux cas de violation de Droits de l'homme transmis aux instances judiciaires	30% (HCDH 2011)	150%	0.4%	0.4%	0.4%		0,3	La cible de 150% n'a aucune chance d'être atteinte
	1.4 Proportion des femmes parmi les élus nationaux et locaux	21.9% (2013)	40%	6,50%	**6,50%**	18,00%		45,0	Cible non atteignable avant fin 2022
	1.5 Indice de qualité globale des institutions nationales (CPIA)	3.2 en 2017	3,5 en 2020	3,2 (2017 BM)	**3,2** (2017 BM)	3,2		91,4	Le niveau de 2017 non encore changé et aucune chance d'amélioration dans l'immédiat
Produit 1.1 : Les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des élections ainsi que les organisations de la société civile disposent des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques et stratégies y compris celles relatives aux réformes	1.1.1 Nombre d'institutions nationales disposant des capacités en formulation, suivi et évaluation des politiques, programmes et projets	0	17	5 régions (plans régionaux de développement)	169	173	11	**1082,4**	Cible atteinte mais la question réside dans la significativité des chiffres proposés par le système de suivi et évaluation
	1.1.2 Nombre des OSC disposant des capacités en formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation des politiques publiques	0	3	5 (PCUD, CENAFOD, COFEL, NDI,	121	224		7466,7	Cible largement dépassée mais le réalisme des chiffres d'exécution se pose. La cible étant 3 OSC, les données de 2019 et 2020 concernent-elles un

				Balai citoyen)					nombre d'OSC ou de personnes formées ?
	1.1.3 Nombre de documents stratégiques intégrant les Droits de l'homme, l'égalité de genre et l'environnement élaborés/révisés	9	25	1 (stratégie nationale de prévention des conflits PNUD) soit 10	16	41	2	164,0	Cible largement atteinte mais cet indicateur mesure-t-il vraiment les capacités ?
	1.1.4 Nombre de lois, textes d'application intégrant les droits de l'homme et l'égalité de genre	18	45	26 textes d'application (justice et CCLocales); Loi portant condition de participation de l'armée au développement socio-	**15 (4 textes** de lois et **11** textes d'application) soit un cumul de 41	56	2	186,7	Cible largement atteinte mais cet indicateur mesure-t-il vraiment les capacités ?

				économique du pays adopté par le gouvernement, Loi contre le terrorisme validée)					
Produit 1.2 : Les populations, notamment les femmes et les jeunes disposent davantage de capacités pour assurer leur participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice	1.2.1 Nombre d'OSC ayant bénéficié de renforcement des capacités sur les techniques de contrôle citoyen	2	5	10 cellules de veille citoyenne (OCB)	**21 ONG** (Kindia, Kankan, Faranah et Nzérékoré)	31	22	420,0	Cible largement atteinte mais cet indicateur mesure-t-il vraiment les capacités des populations (femmes et jeunes) ?
	1.2.2 Nombre d'OSC appuyées ayant mené des activités d'éducation civique en vue de l'amélioration de la participation citoyenne aux élections, notamment celle des femmes	3	6	5 (PCUD, CENAFOD, COFEL, NDI, Balai citoyen)	**155** OSC (PCUD, CENAFOD, COFEL, NDI, Balai citoyen	157	6	1345,8	Cible largement atteinte mais cet indicateur mesure-t-il vraiment les capacités des populations (femmes et jeunes) ?

					Aide et action..)				
	1.2.3 Pourcentage des femmes et des jeunes participants aux instances de prise de décision	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	Assemblée Nationale			La cible ne sera pas atteinte dans le cadre de ce PNUAD
		Femme : 22%,	Femme : 30%,	Femme : 22%,	Femme : **22%,**	Femmes 18%		68,9	
		Jeunes : 4%	Jeunes : 20%	Jeunes : 4%	Jeunes : **4%**	Jeunes 4%		20,0	
		Communes	Communes	Communes	Communes	Communes			La cible ne sera pas atteinte dans le cadre de ce PNUAD
		Femmes : 30%	Femmes : 30%	6,5% (femmes)	**6,5%** (femmes)	6,5% (femmes)		21,7	
		Jeunes : 30%	Jeunes : 20%						
	1.2.4 Nombre de structures de prévention et de prise en charge des cas de violations des droits de l'homme y compris les violences basées sur le Genre fonctionnelles	20	38	24 structures intégrées de prise en	**29** structures intégrées de prise en charge	33	3	58,6	La cible ne sera pas atteinte dans le cadre de ce PNUAD

	(au niveau central et régional)			charge des VBG	des VBG				
Produit 1.3 : Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées	1.3.1 Nombre d'opérations de collecte de données appuyées	4	17	3 (EDS, AGVSAN, ELEP), soit un cumul de 7	**10** (EDS, AGVSAN, ELEP, normes sociales (MASFE))4 Enquête de perception PBF/ONUDI et PNUD…	38	7	341,2	Cible largement atteinte. Cet indicateur ne mesure pas les capacités de production et de diffusion
	1.3.2 Nombre de bases de données nationales sensibles au genre et régionales disponibles	9	16	10 base Base de données pour le suivi des violations des droits de l'homme à Kindia	5	17	7	243,8	Cible largement atteinte. Cet indicateur ne mesure pas les capacités de production et de diffusion

				(région) ;					
	1.3.3 Nombre de cadres nationaux disposant des capacités en collecte et analyse des données	69	200	11 (MASFPE), 8 BSD	**236** (MPDE, BSD,DNEEP du MEF, ...)	301	5	276,5	Cible largement atteinte au vu des chiffres fournis. Ce seul indicateur pouvait mesurer le produit.
	1.3.4 Nombre d'annuaires statistiques et de bulletins produits et diffusés	3	18	2 (MATD, INS,), soit un cumul de 7	**7** (MATD, INS, 1 MASPFE, 2 DNPD, situation de la femme, suivi des ODD et situation des droits de l'homme, 4 annuaires statisti	22		211,1	Cible largement atteinte. Cet indicateur ne mesure pas les capacités de production et de diffusion

					ques 2018 sont élaborés (Transport, Mines, Justice, Action sociale, Énergie,) soit un cumul de 14.				
Effet 2 : D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations au changement climatique et aux risques des catastrophes	2.1 Proportion de la population ayant accès à des modes d'évacuation sain des ordures	33,70%	60,00%	Voir les commentaires	UNICEF ET UNOPS ??	UNICEF ET UNOPS ??		ND	Cet indicateur ne permet pas de mesurer l'effet
	2.2 Superficie reboisée par an (ha)	199 200 ha	300 000 ha	200243 ha	201 171,0	202 604,8		201,3	Cible atteinte mais cet indicateur ne mesure pas l'effet
	2.3 Superficie d'écosystèmes protégés, réhabilités en réponse aux risques climatiques forestiers reboisée/mise en	916 ha	2916 ha	1113 ha	1798	2363,9		180,9	Cible atteinte mais cet indicateur ne mesure pas l'effet

	défens aux risques climatiques								
	2.4 Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état de l'amélioration de la résilience de leur ménage	9%	18,00%	10,07%	13,27%	15,75%		72,4	Cette cible a peu de chance d'être atteinte mais l'indicateur en lui-même ne permet pas de mesurer l'effet
Produit 2.1 : Des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaines de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés et mis en œuvre	2.1.1 Nombre de programmes sensibles au genre élaborés et mis en œuvre	0	2	1	**1**	1	6	450,0	Cible atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
	2.1.2 Quantité de produits alimentaires achetés localement et redistribués aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire	4452 tonnes	10000 tonnes	5597 tonnes	7140 tonnes	8061,49 tonnes	1925	81,8	La cible a peu de chance d'être atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
	2.1.3 Pourcentage des agricultrices ayant accès aux services de vulgarisation agricole	48,02%	70%	48,10%	49,20%	49,83%		70,1	La cible a peu de chance d'être atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
	2.1.4 Nombre de nouvelles chaines de valeur dans	0	3	1	2	2	2	233,3	Cible atteinte mais l'indicateur ne permet

	l'agroalimentaire développées								pas de mesurer le produit
Produit 2.2 : Les outils de planification et les mécanismes de financement de la gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et du cadre de vie sont révisés/élaborés et utilisés pour prendre en compte les risques climatiques et de catastrophes	2.2.1 Nombre de communes qui intègrent des pratiques de résilience et d''adaptation dans leur plan de développement local	74	100	87	92	92	21	109,3	Cible atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
	2.2.2 Nombre de ménages (par sexe du chef de ménage) ayant bénéficiés des énergies renouvelables	10126	15126	13776	17415	18396		327,8	Cible atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
	2.2.3 Existence d'un système d'informations climatiques et d'alerte précoce opérationnel	0	1	0	0	0	2	200,0	Cible atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
Effet 3: D'ici fin 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité	3.1 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	62.7% (MICS 2016)	70%	55,30%	55,30%	55,30%		79,0	La cible a peu de chance d'être atteinte

	3.2 Pourcentage de filles et de garçons de 12 à 23 mois complètement vaccinés	26% (MICS 2016)	45%	24%	24%	24%		53,3	La cible ne sera pas atteinte avant la fin du PNUAD
	3.3 Taux de prévalence contraceptive moderne	8.7% (MICS 2016)	15%	10,60%	10,60%	10,60%		70,7	La cible a peu de chance d'être atteinte
	3.4 Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant	5,6%	5%	20%	10%	15%		-300%	Cette cible ne sera pas atteinte
	3.5 Taux net de scolarisation au primaire	Global : 64%	Global : 70%	Global : 105,1%	Global : 84,1%	Global : 85,9%		122,7	Cible atteinte
		Fille : 58%	Fille : 64%	Fille : 95,5%	Fille : 66,7%	Fille : 78,4%		122,5	Cible atteinte
		Garçon :71%	Garçon : 77%	Garçon : 114,7	Garçon :79,8%	Garçon :93,3%		121,2	Cible atteinte
		(GPSDE /MEPUA, 2016)							
	3.6 Pourcentage d'enfants de moins de	Global : 18,3%	Global 10%	Global : 16%	Global : 16%	Global : 16%		-160,0	Ces cibles ne seront pas atteintes

	5 ans souffrant d'insuffisance pondérale	Fille : 17,4%	Fille : 9%	Fille : 14,9%	Fille : 14,9%	Fille : 14,9%		-165,6	
		Garçon : 19,1%	Garçon :11%	Garçon : 17,7%	Garçon : 17,7%	Garçon : 17,7%		-160,9	
	3.7 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de retard de croissance	Global : 32,4%	Global 21%	Global 30,3%	Global 30,3%	Global 30,3%		-145,2	Cette cible ne sera pas atteinte
		Fille : 30,3%	Fille : 19%	Fille : 26,8%					Cette cible ne sera pas atteinte
		Garçon : 34,5%	Garçon : 23%	Garçon : 33,8%					C Cette cible ne sera pas atteinte
		(MISC 2016)							
	3.8 Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de maigreur	Global : 8,3%	Global 5%	Global 9,2%	Global 9,2%	Global 9,2%		-180,0	Cette cible ne sera pas atteinte
		Fille : 7,5%	Fille : 4%	Fille : 9,1%	Fille : 9,1%	Fille : 9,1%		-227,5	Cette cible ne sera pas atteinte
		Garçon : 8,6%	Garçon : 6%	Garçon : 9,3%	Garçon : 9,3%	Garçon : 9,3%		-155	Cette cible ne sera pas atteinte
		(MISC 2016)							
Produit 3.1 : Les populations notamment les plus vulnérables ont accès à des services de Santé et nutritionnels de	3.1.1 Pourcentage de formations sanitaires offrant des services	0%	50%	80%	100%	100%		186,7	Cible largement atteinte

qualité, y compris la lutte contre le VIH, la mortalité maternelle et néonatale, le paludisme, la Tuberculose, les maladies tropicales négligées et les maladies non transmissibles, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle	intégrés aux hommes et aux femmes de PCIMNE/PCIMA/PTME /VBG/PF								
	3.1.2 Nombre de villages/secteurs disposant au moins d'un agent communautaire qui offre les services intégrés de santé dont la PF, WASH et nutrition (préventif, promotionnel et curatif)	1500	3600	1851	1951	2302	123	173,0	Cible largement atteinte
	3.1.3 Nombre de structures sanitaires offrant les SONUB et SONUC	SONUB : 43	SONUB : 82	SONUB : 34	SONUB : 35	SONUB : 62	SONUB =34	50,3	La cible ne sera pas atteinte
		SONUC : 11 (SNIS)	SONUC : 42	SONUC : 11	SONUC : 27	SONUC : 27	SONUC =28	55,4	
	3.1.4 Taux de consultation prénatale désagrégé de rang 4	50.7% (MICS	75%	15%	22%	35%		32,0	La cible ne sera pas atteinte
		2016)							
	3.1.5 Pourcentage d'enfants de moins 5	Global : 8,1%	Global : 5%	Global : 5,6%	Global : 5,6%	Global: 9,2%		-184,0	Ces cibles ne seront pas atteintes

	ans souffrant de la malnutrition aiguë globale pris en charge dans les centres nutritionnels	Garçon : 8,6%	Garçon : 5%	Garçon : 5,7%	Garçon : 5,7%	Fille : 9,1%		-182,0	
		Fille : 7,5%	Fille : 5%	Fille : 5,6%	Fille : 5,6%	Garçon : 9,3%		-186,0	
	3.1.6 Nombre de nouvelles utilisatrices de méthodes moderne de PF	242758 (MICS,	362758	39 409	50 609	70 344	581 073	204,4	Cible largement atteinte
		2016)							
	3.1.7 Pourcentage de jeunes ayant effectué un test de dépistage du VIH au cours des 12 derniers mois et ayant reçu le résultat du dernier test	Hommes : 3,1%		Global : 7%	Global : 7%	Global : 7%			Cibles non atteintes
		Femmes : 4,5%	Hommes : 20%	Hommes: 5%	Hommes: 5%	Hommes: 5%		25,0	
		(EDS 2012)	Femmes : 20%	Femmes : 9%	Femmes : 9%	Femmes : 9%		45,0	
Produit 3.2 : Les populations ont un accès équitable et durable à l'eau potable, les services d'assainissement et à l'hygiène	3.2.1 Proportion de population ayant accès à une source d'eau potable	82.1% (MICS	90%	79%	**79%**	79%		87,8	La cible est en voie d'être atteinte
		2016)	Écoles : 7199						
	3.2.2 Nombre d'écoles et centres de santé	Écoles : 3481	Écoles: ??	Écoles : 3559	Écoles : 3559	Écoles : 3590	Écoles =31		Pas de cible

	disposant du Paquet EHA	Centres de santé : 298	Centres de santé : 429	C. de santé : 367	C de santé : 367	C. de santé : 367	C.S de santé = 15	89,0	La cible est en voie d'être atteinte
	3.2.3 Pourcentage de ménages disposant de mode d'aisance adéquat	53.4% (MICS 2016)	70%	52%	52%	52%		74,3	La cible est en voie d'être atteinte
	3.2.4 Nbre de villages certifiés FDAL (abandon de la défécation a l'air libre)	1589 (Revue sectorielle annuelle 2016)	6500	3151	3804	3065	829	59,9	La cible a peu de chance d'être atteinte
Produit 3.3 : Les populations ont accès à une éducation inclusive et de qualité	3.3.1 Taux brut de scolarisation au primaire (Total/Fille/Rural)	Global 84,5%	Global : 95%	Total: 90,1%	Global 101,7%	Global 105%		110,5	Cibles déjà atteintes
		Filles : 75,6% ;	Filles : 90%	Filles : 82%	(Filles : 92,1% ;	Filles : 95,5%		106,1	
		Rural : 68,8%	Rural : 80%		Rural : 82,2%)	Rural : ?%)		ND	
		(Annuaire Stat Éducation 2015-2016)							

	3.3.2 Taux brut d'achèvement des études au primaire	61.1% (MICS 2016)	70%	58%	**62%**	65.5%		93,6	Cible en voie d'être atteinte
	3.3.3 Indice de parité fille-garçon au primaire	0,91	0,95	0,83	**0,83**	0,83		87,4	Cible en voie d'être atteinte
Produit 3.4 : Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées et mobiles ainsi que les personnes vivant avec handicap bénéficient d'une couverture sociale et vivent dans un environnement qui les protège contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux	3.4.1 Pourcentage de garçons et de filles de moins de 5 ans enregistrés à l'état civil	70% (MICS, 2016)	80%	62%	**67%**	32%		40,0	La cible ne sera pas atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
	3.4.2 Taux de prévalence des MGF chez les filles de moins de 15 ans	45% (MICS, 2016)	41%	39%	**39%**	39%		95,1	La cible est en bonne voie d'être atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
	3.4.4 Nombre de victimes de VBG recevant une prise en charge médicale, psychosociale et légale	4277 (rapport projet MGF/VBG) 2016	10000	4338	**4670**	5342	1046	63,9	La cible ne sera pas atteinte mais l'indicateur ne permet pas de mesurer le produit
Effet PNUAD 4 : D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre des politiques qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat	4.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil	Global : 55.2%,	Femmes: 40%	ND (enquête pauvrét	**ND**	ND			Non mesuré
		Rural : 64.7%	Jeunes: 45%						Non mesuré

des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec handicap	national de pauvreté, par sexe et âge	(ELEP, 2012)		é juin 2019)					
	4.2 Proportion de femmes et de jeunes parmi les employeurs	Femmes: 27,7%	Femmes: 50%	ND (enquête pauvreté juin 2019)	**ND**	ND			Non mesuré
		Jeunes: 56%	Jeunes: 65%						Non mesuré
		(INS, 2014)							
Produit 4.1 : Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des migrants de retour, des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec un handicap sont élaborés et mis en œuvre	4.1.1 Nombre de mécanismes fonctionnels pour l'autonomisation des femmes y compris les personnes vivant avec handicap	8 (2016)	10	1 (groupement communautaire)	13	16	13	140,0	Cible largement atteinte
				1 (CAF)					
				1 (espace jeune) 1 (siège de l'association des migrants);					

	4.1.2 Nombre de programmes élaborés et mis en œuvre pour l'autonomisation des femmes et jeunes (filles et garçons) y compris les personnes vivant avec handicap	5 (2016)	7	1 programme d'emploi jeune 2 programmes sur la reintégration des jeunes financer par EUTF et DFID	12	15	16	204,8	Cible largement atteinte
Produit 4.2 : Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap ainsi que des migrants retournés disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales	4.2.1 Nombre de jeunes, de femmes et de PVVH ayant bénéficié d'une formation ou d'un apprentissage dans un métier porteur d'emplois productifs	7 273	Total 16 000	Jeunes: 1605	25 466 jeunes	Total = 29271	Total = 889	89,4	Cible en voie d'être atteinte. L'indicateur ne mesure pas nécessairement le produit
		2016	Jeunes hommes : 8000	Fem: 1000	1403 femmes	1957 femmes	Femmes = 246	14,1	La cible ne sera pas atteinte. L'indicateur ne mesure pas nécessairement le produit
			Jeunes Femmes : 8000	Filles: 490	33 jeunes filles	27314 jeunes	Jeunes = 643	89,0	

									Cible en voie d'être atteinte. L'indicateur ne mesure pas nécessairement le produit
	4.2.2 Nombre d'AGR/PME ayant bénéficié d'un appui créé par les jeunes, les femmes, les personnes vivant avec handicap et les migrants retournés	Jeunes : 340	Jeunes: ??	1843 de jeunes migrants (filles et garçons) ont bénéficié d'un appui pour développer des AGR	Total: 509	Total: 1186	TOTAL= 2287	238,5	Cible largement atteinte. L'indicateur ne mesure pas nécessairement le produit
		Femmes : 255	Femmes : 255		Femme : 100	Femme : 136	Femmes = 148	50,2	La cible ne sera pas atteinte. L'indicateur ne mesure pas nécessairement le produit
		PVH : 0			Jeune: 397	jeunes: 1028	Jeunes = 2135	2701,5	Cible largement atteinte. L'indicateur ne mesure pas nécessairement le produit
		-2016	PVH : 50		PVH: 12	PVH: 22	PVH = 4	76,0	Cible en voie d'être atteinte mais l'indicateur ne mesure pas nécessairement le produit

Annexe 3 : Plan de travail de l'évaluation

Activités/Produits livrables	Échéances
8. Rencontre de l'équipe avec le Groupe de référence. Validation du Rapport de démarrage	16 Septembre 2021
9. Interviews, Collecte des données niveau central	18 Septembre au 10 Octobre2021
10. Étude de cas/visite de terrain Régions de Labé et Kankan	10 Octobre au 20 Octobre 2021
11. Rapport provisoire d'évaluation	25 Octobre 2021
12. Présentation power point du rapport provisoire	2 Novembre 2021
13. Prise en compte des commentaires pour version avancée du Rapport provisoire	8 Novembre 2021
14. Atelier de dissémination des résultats intégrant les commentaires des partenaires	25 Novembre 2021

Annexe 4 : Instruments de collecte

Guide d'entretien pour les Représentants Adjoints programme des Agences

Mon nom est … et je suis un des consultants chargés de l'évaluation sommative du PNUAD 2018-2022. J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le PNUAD a été conçu et mis en œuvre.

1. Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez au niveau de votre Agence. Qu'est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires du PNUAD ?
2. Pourriez-vous me dire dans quelle mesure estimez-vous que les produits et effets visés par le PNUAD sont en adéquation avec les priorités nationales définies dans le PNDES 2016-2020, et les engagements internationaux et régionaux de la Guinée ?
3. Les produits et les effets du PNUAD sont-ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, le jeunes, les personnes vivant avec handicap et autres populations de grande vulnérabilité comme les migrants retournés ?
4. Selon vous, Dans quelle mesure les produits et les effets du PNUAD sont en adéquation avec le mandat et les objectifs poursuivis par votre agence ? Constituent-ils une réponse à des problèmes identifiés lors de l'analyse de la situation du pays/Bilan Commun de Pays ?
5. Pourriez-vous me dire quelles sont selon vous les hypothèses qui sous-tendent les changements espérés à la suite des interventions des programmes et projets mis en œuvre/ou à mettre en œuvre dans le cadre du PNUAD ? Ces hypothèses sont-elles basées sur des preuves ?
6. Les priorités du gouvernement ont-elles changé au cours de la période de mise en œuvre du PNUAD, et dans quelle mesure l'équipe de pays des Nations Unies ou votre agence a-t-elle pu s'adapter à l'évolution des circonstances dans le pays ?
7. Le PNUAD a-t-il contribué ou est-il susceptible de contribuer à améliorer la gouvernance, l'état de droit et la démocratie, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le développement du capital naturel, à la gestion durable de l'environnement et au développement inclusif du capital humain en Guinée ? Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le PNUAD depuis son démarrage en Janvier 2018 ?
8. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des produits ou les effets du PNUAD ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le PNUAD se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?
9. Selon vous est ce que les ressources financières, humaines et les biens ont été suffisantes par rapport aux besoins identifiés, adéquates pour produire les résultats escomptés ?
10. Selon vous, comment les activités d'informations et de communication ont-elles contribué à l'atteinte des résultats et à la visibilité du système des Nations Unies ?
11. Les avantages comparatifs et le concept « unis dans l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte de résultats probants ?
12. Dans quelle mesure la contribution de votre agence aux résultats du PNUAD est-elle conforme à son mandat ? Selon vous, cette contribution est-elle complémentaire à celles des autres agences du SNU ?
13. Comment les mécanismes de coordination du PNUAD ont-ils fonctionnés ? Quelle est la perception du gouvernement et des PTF sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer?
14. Selon vous, dans quelle mesure le PNUAD a-t-il pris en compte systématiquement les considérations relatives aux droits de l'Homme, à l'égalité des sexes et l'équité lors de la conception, la planification et la mise en œuvre ? Que devrait-on améliorer dans la conception et la mise en œuvre du prochain PNUAD 2023-2027 ?
15. Disposez vous d'une ABDH et le Genre dans la conception des programmes ? Si non pourquoi ?
16. L'équipe des Nations Unies a-t-elle promu des partenariats et des alliances stratégiques, avec des partenaires nationaux, des partenaires techniques et financiers et d'autres institutions ?
17. Dans quelle mesure le PNUAD a établi ou renforcé les capacités, des processus et des systèmes durables ? Les résultats du PNUAD sont-ils résilients au risque et durables ?

18. Dans quelle mesure les processus mis en œuvre en faveur des populations de grande vulnérabilité et les effets sont réplicables ?
19. Quel est le degré d'appropriation de chaque axe du PNUAD par les institutions de l'État ?
20. Quelles sont les principales forces constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du PNUAD ; et en particulier des Plans de Travail Commun ?
21. Quelles sont les principales faiblesses constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du PNUAD ; et en particulier des Plans de Travail Commun ?

Parlons rapidement de l'Équipe de Gestion du Programme PMT et des Groupes de Résultats auxquels votre agence est membre ?

22. Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement du PMT A-t-elle assumé son mandat qui consiste à apporter un appui conseil technique et opérationnel en tenant compte des principes de programmation des Nations Unies ? Expliquez.
23. Quels ont été selon vous les principaux apports du PMT à la préparation et la mise en œuvre du PNUAD, et la coordination des activités opérationnelles du SNU en Guinée, dans le contexte de la modalité « Unis dans l'Action » (DaO ?
24. Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions ?

Guide d'entretien pour les Groupes de résultats (Focus Group)

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec les groupes de résultats
Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
2) Présenter les objectifs du focus group ;
3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez.
5) Quel est l'effet dont votre groupe est responsable ? Qu'est-ce-qui justifie le choix de cet effet au moment de l'élaboration du PNUAD ? Quels sont les bénéficiaires de ce volet du PNUAD ?
6) Pourriez-vous me dire quelles sont selon vous les hypothèses qui sous-tendent les changements espérés à travers l'effet PNUAD dont votre groupe est responsable ? Ces hypothèses sont-elles basées sur une analyse participative des défis et enjeux nationaux ?
7) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe de Résultat ? A-t-il assumé son mandat de coordonner la planification, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et du rapportage de toutes les interventions du SNU contribuant à l'effet du PNUAD dont vous êtes responsable ?
8) Comment tenez-vous comptes des indicateurs de l' ABDH et du Genre dans le reporting ?.
9) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe de Résultats a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du PNUAD en Janvier 2018 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
10) Comment avez-vous travaillé comme équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les partenaires potentiels sur les priorités du groupe ?
11) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies et quels ont été selon vous les principaux apports de votre Groupe de Résultat ?
12) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec la partie nationale ?
13) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain PNUAD 2023-2027 ?
14) D'autres commentaires ?

Guide d'entretien pour le Groupe Inter agence de suivi évaluation

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec le Groupe Inter Agences de Suivi et Évaluation
Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
2) Présenter les objectifs du focus group ;
3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez.
5) Quels sont les effets du PNUAD et qu'est-ce-qui a justifié le choix de ces effets au moment de l'élaboration du PNUAD ? Quels sont les bénéficiaires du PNUAD ?
6) Pourriez-vous me dire quelles sont selon vous les hypothèses qui sous-tendent les changements espérés à travers les effets du PNUAD ? Ces hypothèses sont-elles basées sur une analyse participative des défis et enjeux nationaux ?
7) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe Inter agences de Suivi et Évaluation ? A-t-il atteint son objectif de fournir un appui conseil et technique à l'Équipe Pays des Nations Unies et au Gouvernement de la Guinée afin d'améliorer les capacités nationales et les systèmes de suivi et évaluation ?
8) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe Inter Agences de Suivi et Évaluation a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du PNUAD en Janvier 2018 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
9) Comment avez-vous travaillé comme équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires potentiels sur les questions de renforcement des capacités nationales et des systèmes de suivi et évaluation ?
10) Comment tenez-vous comptes des indicateurs de l' ABDH et du Genre dans le reporting ?.
11) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies et quels ont été selon vous les principaux apports du GISE ? Ces acquis sont-ils durables ?
12) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec la partie nationale ?
13) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain PNUAD 2023-2027 ?
14) D'autres commentaires ?

Guide d'entretien pour le Groupe Inter agence de Communication

Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
2) Présenter les objectifs du focus group ;
3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez.
5) Pourriez-vous me dire quel est le rôle assigné par le Secrétaire Général des Nations Unies au Groupe Inter Agences de Communication ?
6) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe Inter agences de Communication ? A-t-il atteint son objectif de renforcer la coopération entre les agences dans le domaine de la communication externe et pour le développement, et renforcer la visibilité des activités des Nations Unies dans les médias nationaux et internationaux ?
7) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe Inter Agences de Communication a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du PNUAD en Janvier 2018 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
8) Comment avez-vous travaillé comme équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires potentiels sur les questions de renforcement des capacités nationales et des systèmes de suivi et évaluation ?
9) Avez-vous des dispositions précise pour l'ABDH et du Genre dans la communication ?
10) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies en termes de communication entre les agences, de communication pour le développement et de visibilité des activités des Nations Unies en Guinée, et quels ont été selon vous les principaux apports du Groupe Inter Agences de Communication ? Ces acquis sont-ils durables selon vous ?
11) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec la partie nationale et les médias nationaux et internationaux ?
12) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain PNUAD 2023-2027 ?
13) D'autres commentaires ?

Guide d'entretien pour le Groupe de Gestion des Opérations (OMT)

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec le groupe de gestion des opérations
Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
2) Présenter les objectifs du focus group ;
3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire qu'est-ce-que vous savez du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez.
5) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe de Gestion des Opérations du PNUAD ? A-t-il atteint son objectif de fournir un appui conseil et technique à l'Équipe Pays des Nations Unies et au Gouvernement de la Guinée afin d'améliorer la gestion des ressources allouées au PNUAD ?
6) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe de Gestion des Opérations a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du PNUAD en Janvier 2018 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
7) Comment avez-vous travaillé comme équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires potentiels sur les questions d'achats, de recrutement/gestion des ressources humaines, et de gestion des ressources financières ?
8) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies et quels ont été selon vous les principaux apports du Groupe de Gestion des Opérations ? Ces acquis vont-ils perdurer ?
9) Selon vous est-ce-que le Business Operation Strategy (BoS) signé par les 12 Agences est opérationnel en termes ressources humaines, d'achats, de TIC, Maison Commune et des finances.
10) Comment es ce que le « One UN » fonctionne dans les bureaux régionaux ?
11) Quel a été l'impact du travail du Groupe de Gestion des Opérations sur les coûts de transaction ?
12) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec la partie nationale ?
13) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain PNUAD 2023-2027 ?
14) D'autres commentaires ?

Guide d'entretien pour le Groupe Thématique Genre

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec le Groupes Thématique Genre
Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
2) Présenter les objectifs du focus group ;
3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, pour quelle agence travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
4) Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire qu'est-ce-que vous savez du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez.
5) Selon vous comment le PNUAD a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de sa conception, la planification et la mise en œuvre ? Que considérez-vous comme faiblesses dans la prise en compte du genre ?
6) Quelle appréciation faites-vous du fonctionnement de votre Groupe de Gestion des Opérations du PNUAD ? A-t-il atteint son objectif de renforcer la redevabilité et l'harmonisation des interventions des agences du Système des Nations Unies en matière d'égalité et d'équité de genre dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et évaluation du PNUAD ?
7) Pourriez-vous me dire combien de réunions statutaires votre Groupe Thématique Genre a tenu depuis le démarrage de la mise en œuvre du PNUAD en Janvier 2018 ? Combien de PV de réunions sont disponibles ?
8) Comment avez-vous travaillé comme équipe ? Comment avez-vous travaillé avec la partie nationale et les autres partenaires au développement sur les questions d'égalité et d'équité de genre ?
9) Comment avez-vous travaillé avec les autres Groupes de travail (GISE, GIC, OMT) du PNUAD?
10) Que considérez-vous comme acquis en termes de travail conjoint au sein du Système des Nations Unies et avec la partie nationale et les autres partenaires au développement dans le domaine de l'égalité et de l'équité de genre ; et quels ont été selon vous les principaux apports du Groupe Thématique Genre ? Ces acquis sont-ils durables ?
11) Le Groupe Thématique Genre a-t-il pu influencer les attitudes et comportements des différentes couches de la société guinéenne sur la nécessité de la prise en compte de l'égalité et de l'équité du genre ? Avec quels résultats ?
12) Quelles ont été les difficultés auxquelles vous avez été confrontés dans votre travail d'équipe ou dans vos relations avec les autres parties prenantes du genre et de l'équité ?
13) Que devrait-on améliorer dans le cadre du prochain PNUAD 2023-2027 ?
14) D'autres commentaires ?

Guide d'entretien pour les responsables de sous bureaux régionaux conjoints ou des Agences

1. Tout d'abord je voudrais vous demander de me parler du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez au niveau de votre sous-bureau ou de votre Agence mère. Qu'est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires du PNUAD ?
2. Pourriez-vous me dire dans quelle mesure estimez-vous que les produits et effets visés par le PNUAD sont en adéquation avec les besoins des populations sur le terrain ?
3. Les produits et les effets du PNUAD sont-ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, le jeunes, les personnes vivant avec handicap et autres populations de grande vulnérabilité comme les migrants retournés ?
4. Selon vous, Dans quelle mesure les produits et les effets du PNUAD sont en adéquation avec le mandat et les objectifs poursuivis par votre agence ? Constituent-ils une réponse à des problèmes identifiés lors de l'analyse de la situation du pays/Bilan Commun de Pays ?
5. Les problèmes prioritaires des populations sur le terrain ont-ils changé au cours de la période de mise en œuvre du PNUAD, et dans quelle mesure l'équipe de terrain des Nations Unies ou votre agence a-t-elle pu s'adapter à l'évolution des circonstances sur le terrain ?
6. Le PNUAD a-t-il contribué ou est-il susceptible de contribuer à améliorer la gouvernance locale et les conditions de vie des populations en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, accès aux services sociaux de base et protection de l'environnement ? Quelle est votre appréciation globale des résultats obtenus par le PNUAD sur le terrain depuis son démarrage en Janvier 2018 ?
7. Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché la réalisation des produits ou les effets du PNUAD dans votre zone ?
8. Selon vous est ce que les ressources financières, humaines et les biens ont été suffisantes par rapport aux besoins identifiés, adéquates pour produire les résultats escomptés sur le terrain ?
9. Selon vous, est-ce que les différentes agences sur le terrain ont travaillé comme équipe ou comme agences isolées ?
10. Comment les mécanismes de coordination du PNUAD ont-ils fonctionnés sur le terrain ? Quelle est la perception du gouvernement et des autres partenaires au développement sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer?
11. Avez-vous des plans de travail conjoints ? Avez-vous des réunions de travail ou des rencontres de revues conjointes sur le terrain ou des missions de suivi conjointes ?
12. Quelles sont les acquis du « DAO » sur le plan opérationnel et programmatique ?
13. Dans quelle mesure les processus mis en œuvre en faveur des populations de grande vulnérabilité et les effets sont réplicables sur le terrain ?
14. Quel est le degré d'appropriation de chaque axe du PNUAD par les institutions de l'État au niveau décentralisé ?
15. Quelles sont les principales forces constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du PNUAD au niveau local ; et en particulier des Plans de Travail Communs ?
16. Quelles sont les principales faiblesses constatées dans le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi évaluation du PNUAD sur le terrain ; et en particulier des Plans de Travail Communs ?
17. Quelles améliorations proposez-vous en termes de coordination du travail de l'équipe des Nations Unies au niveau local ?
18. D'autres commentaires ou recommandations ?

Guide d'entretien pour les Secrétaires Généraux des Départements Ministériels

Bonjour Monsieur le Secrétaire Général
Mon nom est … et je suis un des consultants chargés de l'évaluation sommative du PNUAD 2018-2022.
J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le PNUAD a été conçu et mis en œuvre.

1. Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire qu'est-ce-que vous savez du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez au niveau de votre département ministériel. Qu'est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires du PNUAD ?
2. Quel a été le niveau d'implication de votre département dans la conception du PNUAD et quel est le niveau d'implication de votre département dans sa mise en œuvre ?
3. Quels sont les domaines de coopération entre votre département et le Système des Nations Unies en Guinée ?
4. Ces domaines de coopération, correspondent-ils aux besoins des populations guinéennes, de votre département, de la Guinée en général ?
5. Monsieur/Madame le Secrétaire Général, comment votre Département coordonne-t-il les activités soutenues par le Système des Nations Unies dans le cadre du PNUAD ?
6. Quels obstacles/disfonctionnements rencontrez-vous dans cette coordination ? Qu'avez-vous fait ou qu'envisagez-vous de faire pour surmonter ces obstacles/disfonctionnements ?
7. Quels sont les systèmes de contrôle que vous avez mis en place pour suivre la mise en œuvre des programmes et projets du PNUAD ?
8. Comment appréciez-vous le partenariat de votre Département avec le Système des Nations Unies dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets du PNUAD ? Êtes-vous satisfait de ce partenariat ?
9. Quels sont les domaines où les renforcements de capacités ont entrainé des changements positifs tant sur le plan institutionnel que sectoriel ?
10. Comment percevez-vous la coordination du SNU et comment vous pourriez la soutenir ?
11. Dans quelle mesure les interventions vous accompagnent dans l' ABDH et le genre dans toutes ses composantes ?
12. Selon vous, quelles ont été les principales leçons que vous tirez de la mise en œuvre de ce programme du SNU qu'est le PNUAD ?
13. Pensez-vous que la coopération de votre département avec le Système des Nations Unies dans le cadre du PNUAD devrait se poursuivre ?
14. Quelles orientations proposeriez-vous pour le futur PNUAD 2023-2027 ?
15. Avez-vous d'autres commentaires ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.

Guide d'entretien pour les responsables du Bureau Stratégique de Développement

Bonjour Monsieur le Directeur/point focal
Mon nom est … et je suis un des consultants chargés de l'évaluation sommative du PNUAD 2018-2022.
J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le PNUAD a été conçu et mis en œuvre et le rôle de votre département.
Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire qu'est-ce-que vous savez du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez au niveau de votre département ministériel. Qu'est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires du PNUAD ?

1. Quel a été le niveau d'implication de votre département dans la conception du PNUAD et quel est le niveau d'implication de votre département dans sa mise en œuvre, suivi et évaluation ?
2. Quels sont les domaines de coopération entre votre département et le Système des Nations Unies en Guinée ?
3. Ces domaines de coopération, correspondent-ils aux besoins de votre département ? Sinon, quels autres besoins devraient être pris en compte ?
4. Monsieur/Madame le Directeur, comment votre Département coordonne-t-il les activités soutenues par le Système des Nations Unies dans le cadre du PNUAD ?
5. Quels obstacles/disfonctionnements rencontrez-vous dans cette coordination ? Qu'avez-vous fait vous-même ou vos supérieurs hiérarchiques ou qu'envisagez-vous de faire pour surmonter ces obstacles/disfonctionnements ?
6. Comment appréciez-vous la collaboration de votre Département avec les Groupes de travail du PNUAD (GISE, GIC, GT Genre) dans le cadre de la mise en œuvre, suivi et évaluation des programmes et projets du PNUAD ? Êtes-vous satisfait de cette collaboration ?
7. Que considérez-vous comme acquis de l'intervention du PNUAD au niveau de votre département ?
8. Quels sont les domaines où les renforcements de capacités ont entrainé des changements positifs sur le plan sectoriel ?
9. Dans quelle mesure les interventions des Agences des Nations Unies vous accompagnent dans l' ABDH et le Genre dans toutes ses composantes ?
10. Selon vous, quelles ont été les principales leçons que vous tirez de la mise en œuvre de ce programme du SNU qu'est le PNUAD ?
11. Pensez-vous que la coopération de votre département avec le Système des Nations Unies dans le cadre du PNUAD devrait se poursuivre ?
12. Quelles orientations proposeriez-vous pour le futur PNUAD 2023-2027 ?
13. Avez-vous d'autres commentaires ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.

Guide d'entretien pour les PTF

Bonjour Monsieur le Directeur/point focal
Mon nom est … et je suis un des consultants chargés de l'évaluation sommative du PNUAD 2018-2022.
J'aimerais m'entretenir avec vous pour avoir votre appréciation de comment le PNUAD a été conçu et mis en œuvre et le rôle de votre département.

14. Tout d'abord je voudrais vous demander de me dire qu'est-ce-que vous savez du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2018-2022 tel que vous le percevez au niveau de votre département ministériel. Qu'est-ce-qui justifie sa conception et sa mise en œuvre ? Quels sont les bénéficiaires du PNUAD ?
15. Quels sont les domaines de coopération entre votre Pays/ Institution et le Système des Nations Unies en Guinée ?
16. Ces domaines de coopération, correspondent-ils aux besoins de votre Pays/ Institution ? Sinon, quels autres besoins devraient être pris en compte ?
17. Monsieur/Madame le Directeur, comment votre Pays/ Institution coordonne-t-il les activités soutenues par le Système des Nations Unies dans le cadre du PNUAD ?
18. Quels obstacles/disfonctionnements rencontrez-vous dans cette coordination ? Qu'avez-vous fait vous-même ou qu'envisagez-vous de faire pour surmonter ces obstacles/disfonctionnements ?
19. Comment appréciez-vous la collaboration de votre Pays/ Institution avec la coordination et les programmes / projets du PNUAD ? Êtes-vous satisfait de cette collaboration ?
20. Que considérez-vous comme acquis de l'intervention du PNUAD au niveau de votre Pays/ Institution ?
21. Quels sont les domaines où les renforcements de capacités ont entrainé des changements positifs sur le plan sectoriel ?
22. Selon vous, quelles ont été les principales leçons que vous tirez de la mise en œuvre de ce programme du SNU qu'est le PNUAD ?
23. Pensez-vous que la coopération de votre Pays/ Institution avec le Système des Nations Unies dans le cadre du PNUAD devrait se poursuivre ?
24. Quelles orientations proposeriez-vous pour le futur PNUAD 2023-2027 ? Envisager vous de rendre disponibles des fonds pour d'autres domaines prioritaires
25. Avez-vous d'autres commentaires ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.

Guide d'entretien pour les ONG partenaires

Bonjour Monsieur le Coordonnateur de l'ONG X et merci d'avoir bien voulu nous recevoir.

Mon nom est … et je fais partie de l'équipe de consultants chargés de procéder à l'évaluation sommative du PNUAD 2018-2022.

Monsieur le Coordonnateur, pourriez-vous vous présenter et me dire ce que fait votre ONG ?

1. Dites-moi, que savez-vous du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) ? Qui en bénéficie ? Pour qui est conçu le PNUAD ? Que devrait apporter le PNUAD à notre pays et quels types d'interventions cible-t-il?
2. Si vous êtes au courant de l'existence du PNUAD, quel a été le niveau d'implication de votre ONG dans sa conception, et quel niveau d'implication dans sa mise en œuvre ? Quelles missions vous ont confié vos partenaires du Système des Nations Unies dans la mise en œuvre des programmes et projets du PNUAD ?
3. Que savez vous des de vos droits de citoyens guinéens ?
4. Quels mécanismes avez-vous mis en place pour la gestion des volets de programmes et de projets qui vous ont été confiés ?
5. Selon vous, Dans quelle mesureles résultats escomptés du PNUAD sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires de la Guinée et populations les plus vulnérables (femmes, jeunes, personnes vivant avec handicap, etc.)?
6. Quels sont les changements positifs ou négatifs que les interventions du volet qui vous a été confié ont apportés ? Ces changements vont-ils perdurer après la fin du programme ? pourquoi ?
7. Quels sont les problèmes/obstacles/disfonctionnements que vous avez rencontrés dans la mise en œuvre des activités ou projets qui vous ont été confiés ? Qu'avez-vous fait pour surmonter ces problèmes/obstacles/disfonctionnements ?
8. Comment appréciez-vous le partenariat de votre ONG avec le Système des Nations Unies en Guinée ? Êtes-vous satisfait de ce partenariat ? Si non, que devrait-on améliorer dans la gestion de ce partenariat ?
9. Selon vous, quelles ont été les principales leçons que vous tirez de la mise en œuvre des activités/projets qui vous ont été confiés dans le cadre de la mise en œuvre du PNUAD ?
10. Quelles recommandations formulez-vous pour le prochain cycle programmatique 2023-2027 ?

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous recevoir et nous parler.

Guide de Focus group des jeunes, des femmes, des personnes porteuses de handicaps et des migrants retournés

Guide pour faciliter les discussions de groupe avec les groupes de jeunes, de femmes, de personnes vivant avec handicap et de migrants retournés (Focus Group) autour des activités de Projets dont ils bénéficient
Chaque focus group peut durer entre 1 et 2 heures.

Comme introduction, pour briser la glace :

1) Présenter la personne chargée d'animer le focus group ;
2) Présenter les objectifs du focus group ;
3) Faire un tour de table pour permettre à chaque participant de s'introduire ; quel est votre nom, votre niveau de formation, où travaillez-vous et que faites-vous exactement ?
4) Vous considérez-vous comme faisant partie des populations vulnérables/à risques en Guinée et en quoi estimez-vous qu'on puisse vous considérer comme faisant partie des populations vulnérables ?
5) Est-ce que vous êtes impliqué dans les activités de ce projet et pourquoi avez-vous été impliqué justement ?

Questions clés pour orienter la discussion pendant le focus group :

6) Quelles ont été vos expériences positives avec ce projet ?

• Y at-il eu des expériences négatives ? Citez-en quelques-unes ?

7) Le projet a-t-il répondu à vos attentes ?
8) Avez-vous observé des changements dans votre façon de vivre, vos conditions de vie et vos relations avec la société depuis que vous participez au projet ? Des améliorations ou des nouveaux défis ? Expliquez.
9) Y a-t-il des services précis qui auraient dû être couverts dans le cadre du projet qui n'étaient pas offerts ? Des services fournis qui n'étaient pas utiles ?
10) Pourquoi avez-vous reçu justement ces services plutôt que d'autres ?
11) Que savez-vous des de vos droits de citoyens guinéens ? Avez-vous accès aux service sociaux de base (eau, santé, éducation alimentation saine ? infrastructures développement…)
12) À votre avis, le projet a-t-il pu faire la différence pour vous ? Si oui, comment ? Pouvez-vous donner des exemples relatifs à d'autres anciens camarades à vous qui n'ont pas bénéficié du projet ?
13) Vous sentez-vous aujourd'hui préparé pour être un véritable acteur de développement dans notre pays après avoir bénéficié de l'appui du projet ? Êtes-vous en train de poursuivre vos activités ou seriez-vous en mesure de poursuivre vos activités **sans** les intervention du projet ? Pourquoi ?
14) Quelles leçons tirez-vous de votre participation à ce projet ?
15) Avez-vous des recommandations pour l'avenir ?

Annexe 5 : Zones couvertes par l'évaluation

Région de Conakry

Région de Labé

- ✓ Commune urbaine de Labé
- ✓ Commune de Sannou
- ✓ Commune de Djountou
- ✓ Commune de Lafou

Région de Kankan

- ✓ Commune urbaine de Kankan
- ✓ Commune de Norassoba
- ✓ Commune urbaine de Siguiri

Annexe 6 : Liste des parties prenantes/personnes interrogées

N°	Prénom et	Nom	structure/service	Fonction
1	Vincent	MARTIN	UNCRO	Coordinateur Résident
2	Mouna	EL JOUHARI	UNRCO	Cheffe du Bureau de la Coordination
3	Mamadou Bailo	BARRY	UNRCO	SE
4	Amadou	DIALO	UNRCO	Spécialiste Partenariat et Ressources financières
5	Boureima	YOUNOUSSA	PNUD	Deputy Programme/operation
6	Mohamed	ABBA	PNUD	Team Leader Économiste principal
7	Abdoul Latif	HAIDARA	PNUD	Chargeé de la Gouvernance
8	Patrich Vahard	VAHARD	HCDH	Représentant
9	Firmin	SINDAYE	HCHD	Charge de Protection
10	Sadou	Diallo	HCDH	Chargé de promotion
11	Mamadou Tanou	DIALLO	FAO	Représentant a i
12	Abdoulaye Diaga	BAH	FAO	SE
13	Bah Mamadou	BAH	FAO	Chargé des Service vétérinaires
14	Diguiba	CAMARA	OIM	Information manager
15	Charles Wini	GOUMOU	OIM	NPO
16	Attisso	ATTIOGBOU	OIM	SE
17	Moustapha	DIALLO	OIM	NPO
18	Lansana	CAMARA	OIM	SE
19	Alseny	SOUMAH	OIM	Consultant Support
20	Donghynk	PARK	OIM	Project Manager
21	Marie Berthe	DIANDY	UNOPS	SE
22	Sanoussy	BARRY	PAM	Chef de sous bureau R team leader Labé
23	Ibarhim	SOW	UNFPA	Chef de sous bureau Labé
24	Madina	ATHIE	UNICEF	Cheffe de sous bureau Labé
25	Mamadou Yaya	DIALO	UNICEF	SE Labé
26	Abdourahmane	DIALO	OIM	Chef de sous bureau Labé
27	Asmaou	DIALLO	PNUD/PGIRN	Coordinateur de Projet Labé
28	Thierno Ibrahima	DIALLO	PNUD/PGIRN	Assistant de projet Labé
29	Ibrahima	KANTE	Sécurité	Operateur Radio Labé
30	Sékou	SIDIBE	UNICEF	Chef bureau Kankan
31	Mamadou Saliou	SOW	UNICEF	C4D Officer Kankan
32	Mamadou I	BARRY	UNFPA	NPO/PF Kankan
33	Abdourahmane	SCHERIF	UNICEF	WASH Officer
34	Mamadouba		OIM	Chef sous-bureau Kankan
35	Bakary	TOUNKARA	UNICEF	Ast Soutien Psycho Kankan
36	NFaly	KONATE	PAM	Ast Suivi et Evaluation Kankan
37	Djiramba	DIAWARA	PNUD	Coordonnateur National projet ABE Kankan
38	Fatoumata	BANGOURA	UNICEF	VNU/PMEIS Kankan
39	Odia	SANOH	UNICEF	PO Santé/Nutrition Kankan

40	Boubacar	BARRY	Inspection Régionale de la jeunesse	Inspecteur régional
41	Aissatou	BARRY	BREC	Assistante
42	Alpha Ibrahima	BARRY	Inspection Régionale de l'environnement	Inspecteur régional
43	Ouremba	TRAORE	Gouvernorat	Directeur de cabinet
44	Mohamed	SANGARE	SAAF	Chef SAAF
45	Ibrahima Baïlo	BALDE	IREEF	Chargé de l'assainissement
46	Aboubacar	TOUNKARA	SERACCO	Chef SERACCO
47	Maurice	KAMAN	IRPSE	Inspecteur régional
48	El Hadj Mamadou	SOW	Gouvernorat	Chef de cabinet
49	Fatoumata	DIAKITE	IRADPFFE	Inspectrice régionale
50	El Hadj Mohamed	TOURE	Direction Réginale de l'agriculture	Directeur
51	Mory	KABA	IREEF	Assitant
52	Mamoudou	TRAORE	Base de données	Chargé du SIS
53	Dr Mory	BERETE	DRS	ISFC
54	Mamadou Samba	BAH	Inspection Régionale du Plan	Inspecteur régional
55	Karamoko	CAMARA	Direction Réginale de l'agriculture	Directeur
56	Mohamed Mariam	KEITA	IRAS	chargé de l'enfance
57	Aminata	BERETE	IRADPFFE	Inspectrice régionale
58	Ibrahima Baro	KABA	IRJ	Chargé de jeunesse
59	Dr Mohamed Sako	SYLLA	DRS	Directeur régional
60	Souleymane	BEAVOGUI	IRE/SAAF	Chef service SAAF
61	Saa Gabriel	SANDOUNO	Centre de prise en charge des enfants vulnérables	Assistant Social
61	Alpha	CAMARA	Centre de prise en charge des enfants vulnérables	Assistant Social
62	Karifa	KOUROUMA	Centre de prise en charge des enfants vulnérables	Assistant Social
63		Mme DRAME	Centre de prise en charge des enfants vulnérables	Cheffe de centre
64	Moussa	BALDE	Quartiers Labé	Enfant en conflit avec la loi assisté
65	Amadou Habib	DIALLO	Commune de Sannou	Maire de Sannou
66	Alhassane	BAH	Commune de Sannou	DSEE
67	Mamadou Cellou	DIALLO	CS/Commune de Sannou	Suppléant au Chef de centre
68	Mme Mariama Kindi	DIALLO	CS/Commune de Sannou	Infirmière
69	Mamadou Alpha	BALDE	CS/Commune de Sannou	Agent Communautaire
70	Mme Aissatou	BALDE	Sannou Centre	Mère enfant bénéficiaire bourse scolaire (Alpha Yaya Diallo)
71	Hadja Mariam Diouldé	SOW	Satina	Présidente groupement femmes étuveuses de riz
72	Mamadou Benthè	DIALLO	Sous-préfecture de Djountou	Chargé de l'eau
73	Alsény	CAMARA	Sous-préfecture de Djountou	Sous-préfet

74	Noramou	FOROMO	Sous-préfecture de Djountou	Chargé du PEC/CS
75	Amadou Djan	SIDIBE	Sous-préfecture de Djountou	DSPEE
76	Oumou Salamata	DIALLO	Sous-préfecture de Djountou	Travailleur social
77	Mamadouba	SANE	Sous-préfecture de Djountou	Commissaire
78	El Mamadou Saliou	DIALLO	Sous-préfecture de Lafou	Sous-préfet
79	Mamadou	TOUNKARA	Sous-préfecture de Lafou	Chef de poste élevage
80	Abdourahamane Maléya	DIALLO	Sous-préfecture de Lafou	DSEE
81	Karifa	DOUMBOUYA	Norassoba	Maire
82	Alpha Kabiné	Doumbouya	Norassoba	1er Vice Maire
83	Alexis	TRAORE	Norassoba	Point focal UNICEF
84		Mme CAMARA	Norassoba	Responsable petite enfance
85	Karamoko	GAKOU	Norassoba	SG Commune
86	Mme Saran	KEITA	Norassoba	Agent Santé Communautaire
87	Ibrahima II	CAMARA	Centre de prise en charge des enfants vulnérables Siguiri	Chef de centre
88	Oumar	SIDIBE	Centre de prise en charge des enfants vulnérables Siguiri	Assistant social
89	Bakanda	MAREGA	Centre de prise en charge des enfants vulnérables Siguiri	Assistant social
90	Mamadou Saidou	DIALLO	BSD Ministère de la culture et du sport	Directeur adjoint
91	Salifou	SOUMAH	BSD Ministère de la culture et du sport	Section planification
92	Fanta	DIALLO	BSD Ministère de la culture et du sport	Section suivi-évaluation
93	El Hadj Aly Badara	CONDE	BSD MATD	Directeur
94	Ibrahima II	KEITA	BSD MATD	chargé de suivi-évaluation
95	Fodé Mohamed	SANKHON	BSD Ministère de la Pêche	Directeur
96	Bafode	KEITA	BSD Ministère Action Sociale	Directeur
97	Alpha Amadou Bailo	BALDET	BSD MEEF	Directeur
98	Moussa	CONDE	Ministère de la Jeunesse	Directeur
99	Saa Fodé	MILLIMONO	BSD Ministère de la Jeunesse	Directeur
100	Saa	SANDOUNO	BSD Ministère de la culture et du sport	Directeur adjoint
101	Mamadou Saidou	DIALLO	BSD Ministère de la culture et du sport	chargé du suivi-évaluation
102	Salifou	SOUMAH	BSD Ministère de la culture et du sport	chargé de la planification
103	Mme Fanta	DIALLO	BSD Ministère de la culture et du sport	Chargé d'études
104	N'Famara Jean	CAMARA	Ministère de Unité Nationale et de la Citoyenneté	Secrétaire Général
105	Abdoul Wahab	DIAKHABY	BSD Ministère de la Géologie et des Mines	Directeur Adjoint
106	Aboubacar	KOUROUMA	BSD Ministère de la Géologie et des Mines	Directeur
107	Abdoulaye	FOFANA	Ministère du plan et du développement économique	Directeur National du Plan et de la Prospective

108	Mamadou	CAMARA	INS/MPDE	Directeur Général Adjoint

Annexe 7 : Matrice d'évaluation

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
2	Pertinence: Dans quelle mesure le PNUAD est pertinent par rapport au contexte dans lequel il a été mis en œuvre? Dans quelle mesurela conception de l'PNUAD est en adéquation avec la préoccupation d'atteinte de ses objectifs/effets ?					
2.1	Dans quelle mesure les produits et effets visés par le PNUAD sont-ils pertinents et en adéquation avec les priorités nationales définies dans le PNDES 2016-2020, et les engagements internationaux et régionaux ?	2.1.1 Dans quelle mesureles produits et les effets du PNUAD sont en adéquation les priorités définies par le Gouvernement guinéen dans le cadre du PNDES 2016-2020?	Plans de travail et de mise en œuvre des programmes et projets de l'PNUAD Documentation des Agences du SNU Personnel des programmes et projets du PNUAD et des ONG partenaires	Interviews avec le personnel des programmes et projets et celui des Agences du SNU, des PTF, ONG partenaires Revue documentaire	Proportion de répondants considérant que les produits et les effets de l'PNUAD sont en adéquation avec les priorités du Gouvernement Évidence de l'alignement des produits et des effets de l'PNUAD sur les priorités du PNDES 2016-2020	Analyse des résultats des interviews Synthèse de la Revue de la documentation

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
		2.1.2 Dans quelle mesureles produits et les effets du PNUAD sont-ils en adéquation avec les besoins des bénéficiaires que sont les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap, les migrants retournés et autres populations de grande vulnérabilité ?	Plans de travail et de mise en œuvre des programmes et projets du PNUAD Documentation des Agences du SNU Personnel des programmes et projets du PNUAD et des ONG partenaires	Interviews avec le personnel des programmes et projets et celui des Agences du SNU, des PTF, ONG partenaires Revue documentaire	Proportion de répondants considérant que les produits et les effets de l'PNUAD sont en adéquation avec les besoins des bénéficiaires Évidence de la prise en compte des besoins des bénéficiaires par les produits et les effets de l'PNUAD sur les priorités du PNDES 2016-2020	Analyse des résultats des interviews Synthèse de la Revue de la documentation
2.2	Est-ce-que le PNUAD est basé sur une théorie du changement valide, comprenant des hypothèses initiales appropriées ?	2.2.1 La théorie du changement du PNUAD est-elle basée sur des preuves et des hypothèses valables?	Théorie de changement inférée Large littérature contenant des éléments d'évidence qui supportent la théorie du changement	Revue documentaire Interviews avec le personnel du SNU	Preuve que le PNUAD s'appuie sur une expérience plus large de moyens efficaces pour	Analyse de la base de preuves sous-jacente à la théorie de changement du PNUAD Analyse des résultats des interviews

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
					atteindre les domaines de résultats Répondants considérant qu'il existait des preuves et des hypothèses valables	
		2.2.2 Comment la théorie de changement inférée a-t-elle été utilisée et comment s'est-elle développée en réponse à l'apprentissage émergent?	Personnel des programmes et des projets du ONUAD Documentation sur la théorie de changement Plans de travail du PNUAD et des programmes et projets du PNUAD	Revue documentaire Interviews avec le personnel des programmes et projets du PNUAD et celui du SNU	Répondants considérant que la théorie de changement a été utilisée Exemples de comment la théorie de changement a influencé les décisions et activités du projet	Analyse des résultats des interviews et de la base des preuves sous-jacentes à la théorie de changement

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
2.3	Dans quelle mesure les programmes pays des Agences sont-ils alignés sur le PNUAD?	2.3.1 Dans quelle mesureles problèmes identifiés dans le Bilan Commun de Pays de 2016 ont été pris en compte dans les programmes de pays des Agences du SNU?	Documentation programmatique des Agences Personnel des Agences du SNU	Revue documentaire Interviews avec le personnel des Agences du SNU	Évidence de la prise en compte par les Agences des problèmes identifiés par le CCA Évidence de la réalisation les problèmes identifiés par le CCA ont été pris en compte Proportion de répondants considérant que les problèmes identifiés par le CCA sont pris en compte par les Agences dans leur programmation	Synthèse de la Revue documentaire Analyse des résultats des interviews Synthèse de la Revue documentaire Analyse des résultats des interviews

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
					Évidence de la contribution effective des effets programme pays des Agences aux effets de l'PNUAD	
		2.3.2 Dans quelle mesure les effets programmes pays des Agences du SNU contribuent-ils aux effets de l'PNUAD ?	Documentation programmatique des Agences Personnel des Agences du SNU	Revue documentaire Interviews avec le personnel des Agences du SNU	Proportion de répondants considérant que les effets programmes de pays des Agences contribuent effectivement aux effets de l'PNUAD Coefficient de pertinence CP	

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
2.4	Les priorités du gouvernement ou le contexte du pays, ont-ils changé au cours de la période de mise en œuvre et dans quelle mesure l'équipe de pays des Nations Unies a-t-elle pu s'adapter à l'évolution des circonstances dans le pays ?	2.4.1 Le SNU a-t-il fait une analyse de l'impact des changements de priorités du Gouvernement ou des situations d'urgence ou de conflits dans le pays ?	Personnel des programmes et projets du PNUAD et des Agences du SNU, des PTF	Revue documentaire Interviews avec le personnel des programmes et projets du PNUAD et des Agences du SNU, des PTF	Preuve que l'analyse de l'impact a été réalisée Proportion de répondants considérant qu'il a été réalisé une analyse de l'impact des changements de priorités du Gouvernement ou des situations d'urgence ou de conflits dans le pays	Synthèse de l'analyse de la documentation Analyse des résultats des interviews
		2.4.2 Dans quelle mesure les programmes pays des Agences et le PNUAD en général ont-ils pu	Documentation produite par les Agences dans le cadre d'une adaptation à	Revue documentaire Interviews avec le personnel des programmes et projets	Preuve que des documents d'adaptation	Analyse des résultats des interviews et revue

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
		s'adapter à l'évolution des circonstances dans le pays ?	l'évolution des circonstances dans le pays	du PNUAD et des Agences du SNU, des PTF	ont été produits et mis en œuvre Proportion de répondants considérant que des documents d'adaptation ont été produits et mis en œuvre	de la documentation
3	Efficacité: Est-ce-que l'PNUAD a atteint ses objectifs/produit ses effets attendus ?					
3.1	Dans quelle mesure l'équipe de pays des Nations Unies a-t-elle contribué, ou est-elle susceptible de contribuer, aux résultats/effets définis dans l'PNUAD et leur contribution à la réalisation des cibles prioritaires des ODD?	3.1.1 Le PNUAD, a-t-il contribué ou est-il susceptible de contribuer à améliorer la gouvernance, l'État de droit et la démocratie, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement du capital naturel, à la gestion durable de l'environnement et au développement inclusif	Documentation de suivi et évaluation de l'PNUAD et des programmes pays des Nations Unies Personnel des Agences du SNU, Personnel des programmes et projets au niveau Gouvernement, Bénéficiaires des interventions du PNUAD	Revue documentaire Interviews avec le Personnel des Agences du SNU, le personnel des programmes et projets au niveau Gouvernement Focus group avec les bénéficiaires	Évidence des progrès/améliorations observées sur l'ensemble des indicateurs de l'PNUAD Proportion de répondants qui estiment qu'il y a eu des progrès	Examen des preuves obtenues du système de S & E Évaluation des conclusions et des preuves émergentes Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
		du capital humain en Guinée ?				compris les conclusions des interviews
		3.1.2 Le PNUAD, a-t-il contribué ou est-il susceptible de contribuer à la réalisation des cibles des ODD en Guinée ?	Documentation de suivi et évaluation de l'PNUAD et des programmes pays des Nations Unies Personnel des Agences du SNU, Personnel des programmes et projets au niveau Gouvernement, Bénéficiaires des interventions du PNUAD	Revue documentaire Interviews avec le Personnel des Agences du SNU, le personnel des programmes et projets au niveau Gouvernement Focus group avec les bénéficiaires	Évidence des progrès/améliorations observées sur l'ensemble des indicateurs de l'PNUAD Proportion de répondants qui estiment qu'il y a eu des progrès	Évaluation des conclusions et des preuves émergentes Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews
3.2	Quels sont les principaux facteurs internes qui ont contribué aux avancées ou empêché	3.2.1 Des facteurs internes ont-ils contribué ou empêché les avancées vers la réalisation des produits	Rapports de revue, rapports annuels et rapports de suivi Rapports du GISE	Revue documentaire Interviews avec le personnel de suivi	Évidence présentée qui justifie les conclusions	Examen des preuves obtenues du système de S & E Triangulation de la liste des

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	la réalisation des effets ? Dans quelle mesure les risques identifiés pour le PNUAD se sont-ils matérialisés et comment ont-ils été gérés ?	et des effets de l'PNUAD ?	Personnel de suivi et évaluation		Proportion de répondants qui estiment qu'il y a eu des progrès	conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews
		3.2.2 Comment ont été gérés les risques identifiés de l'PNUAD et quelle est la nature des risques actuels ?	Document de l'PNUAD, Rapports de revue, rapports annuels et rapports de suivi Personnel de suivi et évaluation	Revue documentaire Interviews avec le personnel de suivi	Évidence présentée qui justifie les conclusions	Examen des preuves obtenues du système de S & E Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
3.3	Dans quelle mesure les activités d'informations et de communication ont elles contribué à l'atteinte des résultats et à la visibilité du système des Nations Unies?	3.3.1 Les activités d'information et de communication ont-elles conduit à des changements sur la population cible et sur les résultats de l'PNUAD?	Rapports de revue, rapports annuels et rapports d'activités de communication Rapport du GIC Personnel de communication Population cible	Revue documentaire Interviews Personnel de communication Focus group avec les bénéficiaires	Évidence présentée qui justifie les conclusions	Examen des preuves obtenues du système de communication Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews
		3.3.2 Dans quelle mesure la visibilité des Nations Unies a pu être assurée à travers les activités de communication ?	Personnel du Gouvernement PTF et autres bilatéraux	Interviews	Proportion des répondants ayant une bonne connaissance de l'PNUAD et des activités des NU en Guinée	Analyse des résultats des interviews
3.4	Dans quelle mesure les avantages comparatifs et le concept « unis dans	3.4.1 Dans quelle mesure la contribution de chacune des Agences aux résultats	Principaux documents relatifs à la réalisation des produits et des effets	Revue documentaire	Évidence présentée qui	Examen des preuves obtenues du système de S & E

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	l'action » ont-ils été exploités et ont-ils permis l'atteinte des résultats probants ?	de l'PNUAD est conforme à son mandat?	Rapports des Groupes de Résultats Personnel de suivi et évaluation	Interviews avec le personnel de suivi et évaluation	justifie les conclusions Proportion de répondants qui confirment la conformité de la contribution avec les mandats respectifs	Triangulation de la liste des conclusions émergentes et des preuves par rapport à d'autres sources de preuves, y compris les conclusions des interviews
		3.4.2 Dans quelle mesure les interventions des Agences sont complémentaires	Documents de programmes de pays Rapports des Groupes de Résultats Rapports de revues annuels et à mi-parcours Personnel du SNU	Revue documentaire Interviews avec le personnel du SNU	Évidence présentée qui justifie les conclusions Proportion de répondants qui confirment la complémentarité	

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
3.5	Dans quelle mesure les mécanismes de coordination du PNUAD ont-ils fonctionnés ? Quelle est la perception du gouvernement et des PTF sur ce mécanisme et comment pourraient-ils le soutenir ou s'en inspirer ?	3.5.1 Dans quelle mesure les mécanismes de coordination mis en place ont été fonctionnels ?	Principaux documents (PV de réunions et rapports d'activité) produits par les structures de coordination de l'PNUAD Équipe coordination du SNU, Membres des structures de coordination	Revue documentaire Interviews des membres des structures de coordination	Évidence présentée qui justifie les conclusions	Examen des preuves obtenues Analyse des résultats des interviews
		3.5.2 Les mécanismes de coordination du PNUAD, ont-ils bénéficier du soutien du Gouvernement ? des PTF ?	Personnel Gouvernement, PTF	Interviews du personnel Gouvernement, PTF	Proportion de répondants qui sont prêts à offrir leur soutien aux mécanismes de coordination du PNUAD Coefficient d' efficacité CE	Analyse des résultats des interviews
4	Efficience: Dans quelle mesure les ressources financières et autres intrants ont-ils été utilisés efficacement pour produire des résultats?					

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
4.1	Dans quelle mesure le dispositif institutionnel du PNUAD a-t-il fonctionné et contribué à l'identification et à l'utilisation des synergies entre les programmes et comment cela a permis la réduction des coûts de transaction ?	4.1.1 Dans quelle mesure le dispositif institutionnel du PNUAD (Comité Directeur « Unis dans l'Action », et autres dispositifs techniques et opérationnel) a-t-il fonctionné ?	Rapports d'activités, PV de réunions Personnel Coordination du PNUAD	Revue documentaire Interviews individuelles avec personnel Coordination PNUAD	Évidence qui justifie les conclusions Répondants qui affirment que les différents composants du dispositif institutionnel ont été fonctionnels	Synthèse de la revue documentaire Analyse des résultats des interviews
		4.1.2 Quel a été le rôle des groupes de résultats dans l'identification et l'utilisation des synergies entre programme ?	Rapports d'activités, PV de réunions Personnel Coordination du PNUAD	Revue documentaire Interviews individuelles avec personnel Coordination PNUAD	Évidence qui justifie les conclusions Répondants qui confirment le rôle joué par les groupes de résultats	Synthèse de la revue documentaire Analyse des résultats des interviews
		4.1.3 Quel a été l'impact du travail du groupe de gestion des opérations (OMT) sur	Rapports d'activités, PV de réunions Personnel Coordination du PNUAD	Revue documentaire Interviews individuelles avec	Évidence qui justifie les conclusions Répondants qui affirment que le	Synthèse de la revue documentaire

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
		les coûts de transaction ?		personnel Coordination PNUAD	groupe de gestion des opérations a aidé à réduire les coûts de transaction	Analyse des résultats des interviews
4.2	Dans quelle mesure les ressources investies dans la mise en œuvre du PNUAD ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ? Existe-t-il des stratégies alternatives ?	4.2.1 Les dépenses réelles correspondent-elles aux dépenses prévues ?	Budget du PNUAD au niveau de chaque effet Données de dépenses du PNUAD par effet	Revue documentaire	Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets	Comparaison des dépenses réelles avec les budgets
		4.2.2 Qu'est-ce qui explique la différence entre les dépenses budgétisées et les dépenses réelles ?	Budget PNUAD au niveau de chaque effet Données de dépenses PNUAD au niveau de chaque effet	Revue documentaire	Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets	Comparaison des dépenses réelles avec les budgets
		4.2.3 Les produits prévus ont-ils été produits avec les intrants fournis ?	Budget PNUAD au niveau des produits	Revue documentaire	Cohérence des dépenses réelles (annuelles et totales) avec les budgets	Comparaison des dépenses réelles avec les budgets

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
			Données de dépenses PNUAD au niveau de chaque produit			
4.3	Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et les biens ont été suffisantes par rapport aux besoins identifiés, adéquates rapport aux résultats escomptés ?	4.3.1 Les capacités de mobilisation de ressources des agences, étaient-elles satisfaisantes ?	Plans de mise en œuvre agrégés Rapports globaux sur les activités entreprises Personnel de la Coordination du PNUAD et des Agences	Revue documentaire Interviews	Écart entre ressources attendues et ressources mobilisées	Synthèse des résultats
		4.3.2 Les ressources humaines, les équipements et matériels fournies aux programmes et projets du PNUAD, étaient-ils suffisants par rapport aux besoins et adéquats par rapport aux résultats escomptés	Plans de mise en œuvre agrégés Rapports globaux sur les activités entreprises Personnel de la Coordination du PNUAD et des Agences	Revue documentaire Interviews	Écart entre besoins et réalisations	Synthèse des résultats

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
4.4	Dans quelle mesure, le PNUAD a-t-il promu des partenariats et des alliances stratégiques, avec des partenaires nationaux, des partenaires techniques et financiers et d'autres institutions ?		Personnel de suivi et d'évaluation Personnel de la Coordination, des Agences, du Gouvernement ONG partenaires Documents clés liés à la production des résultats du PNUAD	Interviews Revue documentaire	Répondants qui confirment promotion partenariat Évidence fournie de la revue de la documentation	Synthèse des résultats
4.5	Quel est le taux d'exécution global par axe stratégique ? Dans quelle mesure les ressources investies sur chaque axe stratégique ont-elles été utilisées de manière optimale au regard des résultats atteints ?		Plans de mise en œuvre agrégés et sélectionnés au niveau des effets Rapports globaux et sélectionnés au niveau des effets	Revue documentaire	Comparaison de la mise en œuvre réelle avec la mise en œuvre prévue « **Coefficient d'efficience CEF** » estimant le niveau d'efficience : ratio entre le taux de réalisation des résultats (TRR)	Analyse de documents

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
					et le taux d'exécution financière (TEF). ***CEF : TRR/TEF***	
5	Durabilité: Est-ce-que les résultats atteints par les programmes et projets de l'PNUAD sont durables ?					
5.1	Dans quelle mesure les résultats des programmes et projets liés au PNUAD ont-ils été mis à l'échelle et/ou institutionnalisés par l'État?	5.1.1 Dans quelle mesureles processus mis en œuvre en faveur des populations cibles du PNUAD et les effets sont durables?	Toute documentation produite par les programmes et projets du PNUAD Personnel des programmes et des projets du PNUAD et du SNU	Revue documentaire Interviews avec personnel du SNU, des ONG partenaires et personnel des programmes et projets du PNUAD Interviews et focus group avec les populations de grande fragilité	Identification par le personnel des programmes et projets du PNUAD et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la poursuite des interventions	Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
		5.1.2 Dans quelle mesureles processus mis en œuvre en faveur des populations de grande vulnérabilité et les effets sont réplicables ?	Toute documentation produite par les programmes et projets du PNUAD sur les défis pour continuer dans ces domaines Personnel des programmes et des projets et du SNU	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel programmes et projets Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires de grande fragilité	Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la réplication des intervention	Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation
5.2	Quel a été le degré d'appropriation de chaque axe du PNUAD par les institutions de l'Etat ?		Toute documentation produite par les programmes et projets du PNUAD sur les défis pour continuer dans ces domaines Personnel des programmes et des projets et du SNU	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel programmes et projets Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires de grande fragilité Interviews et focus group avec les	Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la réplication des interventions	Analyse de la documentation et des résultats des interviews et des focus group

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
				populations bénéficiaires de grande fragilité		
5.3	Dans quelle mesure les changements positifs intervenus dans les différents domaines continueront-ils à l'avenir ?		Toute documentation produite par les programmes et projets du PNUAD sur les défis pour continuer dans ces domaines Personnel des programmes et des projets et du SNU	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel programmes et projets Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires de grande fragilité Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires de grande fragilité	Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la réplication des interventions	Analyse de la documentation, et des résultats des interviews et des focus group
5.4	Quels sont les principaux facteurs ayant influencé positivement ou négativement, l'adhésion des		Toute documentation produite par les programmes et projets du PNUAD sur les défis pour	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel	Identification par le personnel du projet et les ONG partenaires des besoins en	Analyse de la documentation, et des résultats des interviews et des focus group

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	bénéficiaires et autres parties prenantes ?		continuer dans ces domaines Personnel des programmes et des projets et du SNU	programmes et projets du PNUAD Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires de grande fragilité Interviews et focus group avec les populations bénéficiaires de grande fragilité	matière de soutien organisationnel et autre et implications pour la réplication des interventions Coefficient de durabilité CD	
6	Approches basées sur les droits de l'Homme, l'égalité du genre: Est-ce-que les questions de droits de l'homme et d'égalité de genre ont été prises en compte par l'PNUAD ?					
6.1	Dans quelle mesure le PNUAD a-t-il pris en compte systématiquement les considérations relatives aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à l'équité lors de la conception, la planification et la mise en œuvre ? Que faut-il améliorer dans		Document du PNUAD Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du SNU, personnel programmes et	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel programmes et projets du PNUAD Interviews et focus group avec les	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant la prise en compte de ces thèmes transversaux	Analyse des résultats des interviews et focus group, et de la documentation

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
	la conception et la mise en œuvre du prochaine cycle programmatique 2023-2027 ?		projets du PNUAD, ONG partenaires	populations à grande vulnérabilité		
6.2	Dans quelle mesure les interventions ont permis d'atteindre les groupes les plus vulnérables et à risques d'être laissé de côté ?		Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du SNU, personnel programmes et projets du PNUAD, ONG partenaires	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel programmes et projets du PNUAD Interviews et focus group avec les populations à grande vulnérabilité	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant l'atteinte de ces groupes	Analyse de la document, et des résultats des interviews et des focus group
6.3	Dans quelle mesure le système de suivi et rapportage a-t-il pris en compte les considérations relatives aux droits de l'homme et à l'égalité du genre ?		Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du SNU, personnel programmes et	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel des programmes et projets du PNUAD	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant la prise en compte de ces aspects	Analyse de la document, et des résultats des interviews

No.	Question d'évaluation	Sous Questions	Sources de données	Méthode de collecte des données	Indicateurs de performance et repères	Méthodes d'analyse des données
			projets du PNUAD, ONG partenaires	Interviews		
6.4	Dans quelle mesure les interventions du PNUAD ont-elles adressées les barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation ?		Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du SNU, personnel programmes et projets du PNUAD, ONG partenaires	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel des programmes et projets du PNUAD Interviews	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant la prise en compte de ces aspects	Analyse de la documentation, et des résultats des interviews
6.5	Dans quelle mesure le nexus humanitaire, développement et paix a-t-il été pris en compte dans la mise en œuvre de l'PNUAD ?		Toute documentation de planification annuelle, de suivi et évaluation, Rapports annuels, de revues Personnel du SNU, personnel programmes et projets du PNUAD, ONG partenaires	Revue documentaire Interviews avec personnel SNU, ONG partenaires et personnel des programmes et projets du PNUAD Interviews	Évidence contenue dans les documents Répondants confirmant la prise en compte de ces aspects Coefficient Genre CG	Analyse de la documentation, et des résultats des interviews

Annexe 8 : Organisations engagées/Intervenants

Effets	Programmes/Projets	Cibles / bénéficiaires	Agences impliquées, Partenaires Nationaux, structures déconcentrés et ONG partenaires	Localisation
Effet1	**P1.1 : Les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des élections ainsi que les organisations de la société civile disposent des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques et stratégies y compris celles relatives aux réformes**	Cadre des départements ministériels	PNUD, HCDH, OIM Ministère de la justice Ministère de l'Unité Nationale et de la citoyenneté Ministère de l'Administration territoriale Ministère de la sécurité (FDS) Tribunaux de 1ere Instance, Institut National Indépendant des droits de l'Homme INIDH pour contrôle et suivi des droits de l'Homme	Toutes les régions
	P1.2 : Les populations, notamment les femmes et les jeunes disposent davantage de capacités pour assurer leur participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice			
	P1.3 :Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées		Institut National de la Statistique	

Effets	Programmes/Projets	Cibles / bénéficiaires	Agences impliquées, Partenaires Nationaux, structures déconcentrés et ONG partenaires	Localisation
Effet 2	**P2.1 Des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaines de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés et mis en œuvre**	Agriculteurs et agricultrices Elèves Agents communautaires Aviculteurs Techniciens	FAO, PAM, FIDA PNUD Ministère de l'Environnement et des Eaux et Foret Ministère de l'Agriculture et de l'élevage Ministère de la Pêche Les cadres régionaux de la direction DNAAHP	Toutes les régions du Pays
Effet 3	**P3.1 Les populations notamment les plus vulnérables ont accès à des services de Santé et nutritionnels de qualité, y compris la lutte contre le VIH, la mortalité maternelle et néonatale, le paludisme, la Tuberculose, les maladies tropicales négligées et les maladies non transmissibles, dans le cadre de la couverture sanitaire universelle**	Femmes, jeunes dans les régions Relais communautaires Centre d'écoute et orientation des jeunes Relais communautaires RECO sur thématique de SR/VBG/PF/ Fistules obstétricales	UNICEF, OMS UNFPA, HCDH Ministère de la Santé Ministère de l'action sociale, Structures déconcentrées de la santé, de l'éducation et l'eau SNAPE CECOJE OPROGEM REGAP+/REFIG	

Effets	Programmes/Projets	Cibles / bénéficiaires	Agences impliquées, Partenaires Nationaux, structures déconcentrés et ONG partenaires	Localisation
	P3.2 Les populations ont un accès équitable et durable à l'eau potable, les services d'assainissement et à l'hygiène	Population Etablissement scolaires Elèves	Ministères de Hydraulique et d' assainissement, et Structures déconcentrées de l' éducation, de l' eau et de la santé	
	P3.3 Les populations ont accès à une éducation inclusive et de qualité	Etablissements primaires Elèves	Ministère et démembrements de l'éducation pré universitaires	
	P3.4 Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées et mobiles ainsi que les personnes vivant avec handicap bénéficient d'une couverture sociale et vivent dans un environnement qui les protège contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux	Jeunes, femmes Personnes vivants avec Handicaps La clinique jeune de l'AGBEF (VIH).	Partenaires nationaux du l' action sociale et de la promotion féminine OPROGEM	

Effets	Programmes/Projets	Cibles / bénéficiaires	Agences impliquées, Partenaires Nationaux, structures déconcentrés et ONG partenaires	Localisation
Effet 4	**P4.1** **Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des migrants de retour, des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec un handicap sont élaborés et mis en œuvre**	Jeunes migrants, femmes personnes vivants avec Handicaps	OIM, UNFPA, HCDH, PNUD ONG partenaire Partenaires nationales du Ministère de la jeunesse Ministère de l'enseignement technique et de la Formation professionnelle Centre d'accueil Centre d'autonomisation des femmes (CAF) Partenaires nationaux de l' Action sociale	Toutes les régions du pays
	P4.2: Les jeunes, **les femmes et les personnes vivant avec un handicap ainsi que des migrants retournés disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales**	Jeunes migrants, femmes personnes vivants avec Handicaps	INTEGRA Enabel Afriland First bank accès au micro crédit. ONG partenaires	

Annexe 9 : Liens entre Effets du PNUAD 2018-2022, résultats stratégiques du PNDES 2016-2020 et Objectifs de Développement Durable

EFFETS DE L'PNUAD	**RESULTATS STRATEGIQUES DU PNDES 2016-2020**	**OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE/ PROGRAMME UNIVERSEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2016-2030**
Effet 1 : D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré, assurent et garantissent de manière inclusive, l'État de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme	RS1 : L'État de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés RS2 : L'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable	ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
Effet 2 : D'ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l'environnement et la résilience des populations aux changements climatiques et aux risques des catastrophes	RS3 : La croissance économique est accélérée, inclusive et durable RS6 : Les ressources naturelles sont gérées de façon durable RS7 : Le cadre de vie est protégé	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

		ODD12 : Établir des modes de consommation et de production durables ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
Effet 3 : D'ici 2022, les populations notamment les plus vulnérables ont un accès accru et équitable et utilisent les services sociaux de base de qualité	RS4 : La qualité du capital humain est améliorée	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

		ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
Effet 4 : D'ici 2022, les institutions nationales, le secteur privé et les collectivités locales mettent en œuvre de manière inclusive, des politiques et programmes qui améliorent l'emploi productif et l'entreprenariat des femmes, des jeunes, des migrants retournés et des personnes vivant avec un handicap	RS5 : L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés	ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Annexe 10 : Liens entre Produits du PNUAD 2018-2022, résultats stratégiques du PNDES 2016-2020 et Objectifs de Développement Durable

PRODUITS DE L'PNUAD	**RESULTATS STRATEGIQUES DU PNDES 2016-2020**	**OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE/ PROGRAMME UNIVERSEL DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2016-2030**
Effet 1 **Produit 1.1 :** Les institutions nationales en charge de la sécurité, la justice, l'administration publique et des élections ainsi que les organisations de la société civile disposent de capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre les politiques, stratégies et lois y compris celles relatives aux réformes **Produit 1.2 :** Les populations, notamment les femmes et les jeunes disposent davantage de capacités pour assurer leur participation citoyenne, la cohésion sociale, la sécurité et l'accès équitable à la justice **Produit 1.3 :** Le système statistique national dispose des capacités pour produire et diffuser des données fiables actualisées et désagrégées	**RS1 :** L'État de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés **RS2 :** L'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable	ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
Effet 2 **Produit 2.1 :** Des programmes de développement des filières productives et de promotion des chaînes de valeur pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont élaborés et mis en œuvre **Produit 2 :** Les outils de planification, de gestion durable de l'environnement et des Ressources Naturelles, des catastrophes et du cadre de vie sont révisés/élaborés et utilisés pour prendre en compte les aspects du changement climatique	RS3 : La croissance économique est accélérée, inclusive et durable RS6 : Les ressources naturelles sont gérées de façon durable RS7 : Le cadre de vie est protégé	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

		ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ODD12 : Établir des modes de consommation et de production durables ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
Effet 3 **Produit 3.1 :** Les populations notamment les plus vulnérables ont accès à des services de santé et nutritionnels de qualité, y compris ceux relatifs à la lutte contre le VIH, la mortalité maternelle et néonatale, le paludisme **Produit 3.2 :** Les populations ont un accès équitable et durable à l'eau potable, aux services d'assainissement et à l'hygiène **Produit 3.3 :** Les populations ont accès à une éducation inclusive et de qualité	RS4 : La qualité du capital humain est améliorée	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Produit 3.4 : Les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes déplacées internes (PDI) et mobiles ainsi que les personnes vivant avec un handicap bénéficient d'une couverture sociale et vivent dans un environnement qui les protège contre la discrimination, l'exploitation, les abus, la traite et la violence conformément aux instruments juridiques nationaux et internationaux		ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
<u>Effet 4</u> **Produit 4.1 :** Des mécanismes et des programmes favorables à la création d'emplois et à la promotion de l'entreprenariat pour l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, y compris des personnes vivant avec handicap sont élaborés et mis en œuvre **Produit 4.2 :** Les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec handicap ainsi que des migrants retournés disposent des compétences entrepreneuriales, techniques et managériales	RS5 : L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés	ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Annexe 11 : Modalité de calcul de l'estimation des critères d'évaluation

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence	**La notation**
Facteur « a » : degré d'alignement des effets et des produits de l'PNUAD sur les priorités nationales définies dans le PNDES 2016-2020 et les engagements internationaux et régionaux	/1
Facteur « b » : degré d'alignement des effets et des produits de l'PNUAD sur les besoins des bénéficiaires	/2
Facteur « c » : degré de prise en compte par l'PNUAD des principes de programmation des Nations Unies	/1
Facteur « d » : niveau de validité de la théorie du changement du PNUAD et cohérence de la chaine de résultats	/1
Facteur « e » : degré d'alignement des programmes des agences sur le PNUAD	/1
Facteur « f » : degré d'adaptation de l'équipe de pays à l'évolution des circonstances dans le pays	/1

Le Coefficient de pertinence (CP) a été obtenu comme suit :
CP = a + b + c + d + e + f = /7

[1]Échelle de notation de 1 à 7: Pas du tout pertinent (0 à 2); Pas pertinent (PP) **ou** Insatisfaisant(2.1 à 3); Moyennement Pertinent (3.1à 4); Pertinent (4.1 à 6); Très pertinent (6.1 à 7);

Efficacité le « Coefficient d'efficacité » se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e,) Il est noté sur une échelle de 1 à 7 et se calcule comme dans le tableau suivant :

Tableau de ma modalité de calcul du du coefficient d'efficacité CE

Facteur d'appréciation du niveau d'efficacité	Notation[27]
Facteur « a » Contribution aux résultats du PNUAD	/1
Facteur « b » Contribution aux résultats des ODD	/1
Facteur « c » Exploitation de tous unis dans l' action	/2
Facteur « d » Contribution de la communication	/1
Facteur« e » Mécanisme de fonctionnement de la coordination	/2

CE = a+b+c+d+e= /7.

[27] [27]Échelle de notation de 1 à 7: Pas du tout efficace (0 à 2); Pas efficace (2.1 à 3); Moyennement Efficace (3.1à 4); Efficace (4.1 à 6); Très Efficace (6.1 à 7);

L'efficience est estimée par le « Coefficient d'efficience » (CEF). Il se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d). et se calcule dans le tableau suivant :

Tableau N° : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient d'efficience CEF »

Facteur d'appréciation de l'efficience	Notation[28]
Facteur « a » optimalité de l'utilisation des ressources	/2
Facteur « b » adéquation entre besoins et disponibilité de ressources	/2
Facteur « c » réduction des cout de transaction (produits)	/2
Facteur « d » promotion de partenariat (effet)	/1

CEF = a+b+c+d=/7..

Tableau : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient de durabilité »

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité	La notation/7[29]
Facteur « a » : mesure de mise à l'échelle et/ou institutionnalisation par l'État des résultats des programmes et projets	/2
Facteur « b » : mesure d'appropriation de chaque axe du PNUAD par les institutions de l'État	/2
Facteur « c » : niveau de pérennisation des changements positifs intervenus dans les différents domaines	/2
Facteur « d » : facteurs positifs ou négatifs d'adhésion des bénéficiaires et des autres parties prenantes	/1

Le Coefficient de Durabilité (CD) a été obtenu ainsi qu'il suit :
CD = a + b + c + d = /7

Approche basée sur les Droits de l'Homme et du Genre. On utilise l'indicateur « Coefficient Genre et Droits de l'Homme » (CGDH) pour mesurer et affecter une note de 0 à 2 par question, , selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Modalité de calcul de l'indicateur « coefficient Genre et Droits de l'Homme »

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre	La notation /7[30]
Facteur « a » Prise en compte systématique des considérations relatives aux droits de l'homme et le genre dans la conception, la planification et la mise en œuvre	/2
Facteur « b » : Atteinte des groupes les plus vulnérables et à risque par les interventions	/1
Facteur « c » Prise en compte par le système de suivi et de rapportage des considérations relatives aux droits de l'homme et d'égalité de genre	/1
Facteur « d » Contribution des interventions du PNUAD à la levée des barrières qui empêchent l'accès des femmes aux services et à la participation	/2
Facteur « e » : Prise en compte du nexus humanitaire, développement et paix dans la mise en œuvre du PNUAD	/1

Le Coefficient Genre et Droits de l'Homme (CGDH) s'obtient comme suit :
CGDH = a+b+c+d+e = /7

[28] [28]Échelle de notation de 1 à 7: Pas du tout efficient (0 à 2); Pas efficient(2.1 à 3); Moyennement Efficient (3.1à 4); Efficient(4.1 à 6); Très Efficient (6.1 à 7);

[29] Durabilité pas du tout Probable (0 à 2); Durabilité peu probable (2.1 à 3); Durabilité Moyennement probable (3.1à 4); Durabilité probable (4.1 à 6); Durabilité Très probable (6.1 à 7);

[30]: Pas du tout prise e, compte (0 à 2); Pas prise en compte (2.1 à 3); Moyennement prise en compte (3.1à 4); Prise en compte (4.1 à 6); Très prise en compte (6.1 à 7);

Annexe 12 : Liste des documents utilisés

Auteur	Date de publication	Titre
Ministère du Plan et du Développement Économique	2016	Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) document principal
Ministère du Plan et du Développement Économique	2021	Rapport évaluation finale du PNDES 2016-2020
Ministère du Plan et du Développement Économique	2020	Rapport annuel de performance 2019 de la mise en œuvre du PNDES 2016-2020
Système des Nations Unies	2017	Bilan commun de pays 2017
Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme	2012	Indicateurs des Droits de l'Homme
Système des Nations Unies	2019	Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement (PNUAD 2018-2022)
UNICEF	2017	Descriptif de programme de pays - Guinée
PNUD	2017	Country programme document for Guinea (2018-2022)
UNFPA	2017	Country programme document for Guinea
WFP	2017	Country Strategic Plan 2018 - 2022
PNUD-Gouvernement	2021	Bilan des Objectifs de Développement Durable (ODD) en République de Guinée ; Rapport provisoire
Système des Nations Unies	2019	Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement (PNUAD 2018-2022) : rapport synthèse 2019
Système des Nations Unies	2018	Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement (PNUAD 2018-2022) : rapport annuel 2018
Système des Nations Unies	2018 et 2020	Plans de travail conjoints du PNUAD 2018-é019 et 2020-2021
Système des Nations Unies	2018	Matrices de résultats et des Ressources UNDAF ; GR 1-4
Système des Nations Unies	2021	COMPTES RENDUS DE REUNION du GR1/GOUVERNANCE CONAKRY, REUNION DU 15 Mai 2020

Système des Nations Unies	2021	COMPTES RENDUS DE REUNION du GR4/GOUVERNANCE CONAKRY, REUNION DU 15 Mai 2020
Système des Nations Unies	2021	COMPTE RENDU DE REUNION du GTG
Système des Nations Unies	2021	Devriefings réunions GISE
Système des Nations Unies	2018	Plan intégré de suivi et évaluation du PNUAD 2018-2022
Système des Nations Unies	2020	Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement (PNUAD 2018-2022) : rapport annuel 2020
Système des Nations Unies	2019	Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement (PNUAD 2018-2022) : rapport annuel 2019
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	juil-18	Cadre de programmation par pays pour la Guinée (2018-2022)
Ministère du Plan et du Développement Économique	juin-18	Rapport annuel de performance 2017 de mise en œuvre du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES)
Ministère du Plan et du Développement Économique	sept-19	Rapport annuel de performance 2018 de la mise en œuvre du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES)
Comité d'Appui à la Gestion du Fonds de Développement Économique Local-CAGF/FODEL	2018	MANUEL DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU CAGF/FODEL
Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	janvier-décembre 2019	Rapport annuel du pays
Système des Nations Unies	2018	Termes de référence GISE, GTG, GR, GIC, PMT, Comité Directeur PNUAD